

# Programmes de transferts monétaires conditionnels en Amérique latine et les Caraïbes

Simone Cecchini  
Bernardo Atuesta  
Beatriz Morales



# Thank you for your interest in this ECLAC publication



Please register if you would like to receive information on our editorial products and activities. When you register, you may specify your particular areas of interest and you will gain access to our products in other formats.



[www.cepal.org/en/suscripciones](http://www.cepal.org/en/suscripciones)

# Programmes de transferts monétaires conditionnels en Amérique latine et les Caraïbes

Simone Cecchini  
Bernardo Atuesta  
Beatriz Morales



NATIONS UNIES



**USAID**  
DU PEUPLE AMÉRICAIN



Ce document a été élaboré par Simone Cecchini, Spécialiste principale des affaires sociales de la Division du développement social de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et par Bernardo Atuesta et Beatriz Morales, Assistants de recherche de la même division, dans le cadre des activités du projet « Promoting equality : Strengthening the capacity of select developing countries to design and implement equality-oriented public policies and programmes » (ROA 315-9), financé par le Compte pour le Développement des Nations Unies.

Ce document met à jour le contenu des chapitres I, II, III et V du *Cuaderno* No. 95 de la CEPALC, « Programas de transferencias condicionadas : Balance de la experiencia reciente en América Latina y el Caribe », préparé par Simone Cecchini et Aldo Madariaga, dans le cadre du composant « Assistance sociale: réduction de la pauvreté et redistribution des revenus par le biais de programmes de transferts conditionnels » du programme de coopération 2010-2011 entre la CEPALC et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), « Protection sociale et inclusion sociale en Amérique latine et les Caraïbes ». USAID et CARE ont soutenu financièrement la traduction en français de ces chapitres.

Les auteurs remercient Myrlande Leroy pour la coordination des traductions. Des versions préliminaires du contenu de ce document ont été distribuées aux participants du Cours international sur la protection sociale organisé par le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), USAID, CARE, le siège sous-régional de la CEPALC au Mexique et la Division de Développement Social de la CEPALC, qui a eu lieu à Port-au-Prince, du 5 au 16 mars 2018.

Les opinions émises dans ce document, qui n'a pas été soumis à révision éditoriale de la part de la CEPALC, sont de l'exclusive responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'organisation.

Publication des Nations Unies

LC/TS.2018/77

Distribution: L

Copyright © Nations Unies, 2018. Tous droits réservés.

Imprimé aux Nations Unies, Santiago

S.18-00750

L'autorisation pour la reproduction totale ou partielle de cet ouvrage doit être sollicitée auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Division des Publications et des services Web, publicaciones.cepal@un.org. Les États membres des Nations Unies et leurs institutions gouvernementales peuvent reproduire cet ouvrage sans autorisation préalable, à condition d'indiquer la source et d'en informer la CEPALC.

## Table des matières

Résumé .....	7
Introduction .....	9
I. Caractéristiques générales des programmes de transferts conditionnels .....	13
A. Population cible .....	14
B. Mécanismes de ciblage .....	23
C. Instruments pour la sélection et l'inscription aux programmes .....	26
D. Critères de sortie des programmes.....	37
II. Prestations et conditionnalités.....	39
A. Prestations côté demande.....	39
1. Transferts monétaires .....	39
2. Transferts non monétaires .....	54
3. Fourniture de services et accès aux autres programmes.....	55
B. Prestations côté offre .....	74
C. Conditionnalités.....	76
1. Types de conditionnalités.....	77
2. Sanctions et contrôle des conditionnalités.....	78
3. Evaluation des conditionnalités.....	79
III. Impact.....	87
A. Indicateurs de capacité humaine.....	88
B. Inégalités de revenus et indicateurs de pauvreté.....	92
C. Consommation .....	112
D. Génération de revenus et insertion sur le marché du travail .....	114
E. Travail des enfants .....	117
F. Autonomisation des femmes .....	118
Bibliographie .....	121
Annexes.....	133

## Tableaux

Tableau 1	Amérique latine et les caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnelles (TMC), 2017 .....	11
Tableau 2	Amérique Latine et les Caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnels, population cible, transferts monétaires, destinataires et récepteur .....	16
Tableau 3	Amérique Latine et les Caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnels, Mécanismes de ciblage, Systèmes d'information, de sélection et d'enregistrement.....	28
Tableau 4	Amérique Latine et Caraïbes (18 pays) : Programmes de transferts conditionnels, caractéristiques des transferts monétaire.....	45
Tableau 5	Amérique Latine et Caraïbes (2 pays) : Programmes de transferts conditionnels, caractéristiques des transferts monétaires à usage prédéterminé .....	50
Tableau 6	Amérique Latine et Caraïbes (5 pays) : Programmes de transferts conditionnels, caractéristiques des transferts à usage intermédiaire .....	51
Tableau 7	Amérique Latine et Caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnels, ajustement automatique des valeurs de transfert.....	53
Tableau 8	Amérique Latine et Caraïbes (19 pays) : Programmes d'accès au marché et de génération de revenus via les TMC .....	61
Tableau 9	Amérique Latine et Caraïbes (12 pays) : Accès à d'autres services et programmes sociaux via les TMC .....	65
Tableau 10	Amérique Latine et Caraïbes (4 pays) : Caractéristiques de l'assistance psycho-sociale au niveau familial .....	72
Tableau 11	Amérique Latine et Caraïbes (20 pays) : Programmes de TMC, conditionnalités et sanctions.....	81
Tableau 12	Amérique latine (16 pays) : Valeur des TMC et pourcentage de ce qu'ils représentent au regard des lignes d'extrême pauvreté et de pauvreté, .....	95
Tableau 13	Amérique Latine (16 pays) : Valeur des TMC et pourcentage de ce qu'ils représentent dans le déficit en ressources mensuel moyen de la population extrêmement pauvre, alentours de 2014.....	101
Tableau 14	Amérique Latine (16 pays) : Valeur des TMC et pourcentage de ce qu'ils représentent dans le déficit en ressources mensuel moyen de la population pauvre, alentours de 2014 .....	106
Tableau A.1	Amérique Latine (16 pays) : Données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population extrêmement pauvre par rapport à la ligne d'extrême pauvreté, zones urbaines, alentours de 2014 .....	134
Tableau A.2	Amérique Latine (16 pays) : données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population extrêmement pauvre par rapport à la ligne d'extrême pauvreté, zones rurales, alentours de 2014 .....	135
Tableau A.3	Amérique Latine (16 pays) : Données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population pauvre par rapport à la ligne de pauvreté, zones urbaines, alentours de 2014.....	136
Tableau A.4	Amérique Latine (16 pays) : Données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population pauvre par rapport à la ligne de pauvreté, zones rurales, alentours de 2014 .....	137

## Graphique

Graphique 1	Nombre de programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC) dans l'Amérique latine et les Caraïbes par année, 1996-2017 .....	11
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## Encadrés

Encadré 1	Mexique - Système Intégré d'enregistrement des programmes gouvernementaux .....	27
Encadré 2	Problèmes liés aux sorties dans Progres-Oportunidades et Systeme de Support Diferencié .....	38
Encadré 3	Le microcrédit pour les utilisateurs de bourses du Bono de Desarrollo Humano.....	57
Encadré 4	Les défis liés à la participation du marché du travail dans Bolsa Família et Chile Solidario .....	59
Encadré 5	Transferts à l'offre dans le cadre des TMC au Honduras et au Nicaragua .....	75
Encadré 6	Évaluations de l'impact de Progres-Oportunidades sur la sécurité alimentaire des enfants .....	90
Encadré 7	Estimation du cout lie des reajustements temporels au sein de la famille .....	119

## Diagrammé

Diagramme 1	Amérique Latine et Caraïbes : prestations apportées par les programmes de TMC .....	40
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----

## Figure

Figure 1	Répartition des dépenses publiques d'assistance sociale et exemples de transferts monétaires directs dans certains programmes de transfert conditionnel, par quintile de revenus primaires, 2005-2008 .....	25
----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----





## Résumé

Ce document vise à synthétiser l'expérience des programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC) dans Amérique latine et les Caraïbes au cours des deux dernières décennies. Ces programmes publics qui visent à surmonter la pauvreté ont réussi à atteindre des populations traditionnellement exclues des prestations de la protection sociale, en articulant des actions intersectorielles—particulièrement dans le domaine de l'éducation, la santé et la nutrition— dans une perspective multidimensionnelle. Les TMC opèrent actuellement dans 30 pays de la région ; et en 2015 ils ont atteint 30 millions de ménages (environ 132 millions de personnes), c'est-à-dire, 20 % de la population d'Amérique latine et les Caraïbes.

À partir de son modèle original, ces programmes fournissent des transferts monétaires et des services aux ménages qui vivent dans la pauvreté et l'extrême pauvreté sous certaines conditions visant à améliorer les capacités de ses membres, en particulier les enfants et les adolescents. De cette façon, les TMC cherchent à réduire la pauvreté à court terme grâce aux transferts qui permettent soutenir niveaux de consommation de base, et à long terme par l'amélioration des niveaux de santé et d'éducation des enfants des ménages qui vivent en situation de pauvreté. Plusieurs évaluations d'impact montrent que les TMC ont réussi à améliorer le bien-être de la population cible en termes de revenus, de consommation alimentaire et d'accès à l'éducation et à la santé, en plus des effets en réduisant du travail des enfants.



## Introduction

Au milieu des années 1990, plusieurs municipalités ainsi que le District fédéral du Brésil virent se développer des programmes dont l'objectif principal consistait à transférer de l'argent à des familles vivant dans l'extrême pauvreté en échange d'engagements pour l'éducation de leurs enfants (Aguiar et Araujo, 2002; Godoy, 2004). Au niveau national, en 1997, le Mexique lança le programme *Progres*a pour l'éducation, la santé et l'alimentation qui se proposait de transférer des fonds et des suppléments alimentaires aux familles rurales vivant dans l'extrême pauvreté, ainsi qu'à leur offrir un accès à certains services médicaux et sanitaires de base, sous réserve d'engagements spécifiques en termes d'éducation et de soins de santé (Levy et Rodriguez, 2005). Depuis, les programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC) et autres programmes basés sur le concept de «coresponsabilité» se sont développés jusqu'à devenir un outil incontournable des politiques de réduction de la pauvreté mises en œuvre en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Les différences entre ces programmes sont toutefois importantes au regard de la place, plus ou moins centrale, qu'ils occupent au sein des différents systèmes de protection sociale. Ils reflètent ainsi la diversité des approches des pays qui les implémentent (Cecchini et Martinez, 2011; Cohen et Franco, 2006, CEPALC, 2010a).

Le concept de coresponsabilité dans les programmes de réduction de la pauvreté exige que soient pris en compte non seulement les éléments associés aux mesures d'incitations à la demande, mais également à ceux qui concernent la fourniture de services sociaux (Levy et Rodriguez, 2005, Cohen et Franco, 2006). La présente étude met en lumière le fait que non seulement le public ciblé mais également les autorités nationales ou locales doivent être pleinement engagés aux actions requises par le programme.<sup>1</sup> La littérature spécialisée utilise en outre des synonymes (et nomenclatures) pour qualifier ces programmes, tels que l'expression transferts conditionnels en espèces ou CCT (par le sigle en anglais de *conditional cash transfers*).

Depuis une vingtaine d'années, les programmes de TMC se sont multipliés : en 1998, ils étaient en place dans quatre pays ; en 2017, 20 pays faisaient appel à eux (voir le tableau 1). Aujourd'hui, la région compte avec 30 TMC actifs. L'expansion des TMC en Amérique Latine et les Caraïbes s'est

---

<sup>1</sup> Ce document utilise le terme « conditionnalité » en référence aux engagements spécifiques que les familles sont tenues de respecter afin d'être éligibles pour la réception des transferts et ne parle pas de « bénéficiaires », lui préférant des termes plus appropriés lorsqu'il est question de droits tels que « destinataires » (lié au public cible) ou « utilisateurs » (ce dernier étant plus étroitement lié à la population qui prend effectivement part à un programme).

produite tout au long des années 2000, et particulièrement au cours de la première moitié de la décennie.<sup>2</sup> En 2000, par exemple, le Costa Rica a lancé le programme *Superémonos* et le Nicaragua le *Red de Protección Social*. En 2001, la Colombie et la Jamaïque ont mis en oeuvre leurs programmes *Familias en Acción* (aujourd'hui, *Más Familias en Acción*) et *Programme of Advancement through Health and Education*, respectivement, tandis que le gouvernement fédéral du Brésil a mis en place *Bolsa Alimentação* et *Bolsa Escola*. Ainsi, les programmes de transferts monétaires conditionnels dans la région sont passés de 10 en 2001 à 20 en 2005 et à 25 en 2006 (voir graphique 1).

Le succès des TMC au cours de cette période a été marqué par une hausse des montants des transferts ainsi que par une couverture plus large et une portée géographique plus étendue (Bastagli, 2009). En 2015, les TMC ont atteint un cinquième de la population de la région - 132 millions de personnes et 30 millions de ménages (Cecchini et Atuesta, 2017).<sup>3</sup> On constate en outre une progression de l'institutionnalisation dans le cadre des politiques sociales de chaque pays (Hailu, Medeiros et Nonaka, 2008). Ces programmes ont également pris de l'importance dans le débat sur les politiques de réduction de la pauvreté, tant au niveau régional qu'au niveau international, en grande partie grâce à leur promotion par des organisations telles que la Banque Mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID) ainsi que par la mise en place de forums multilatéraux pour l'échange des expériences et bonnes pratiques tels que le Réseau Interaméricain de Protection Sociale (RIPSO) de l'Organisation des États Américains (OEA).

Au-delà de la question, toujours ouverte, de l'efficacité de leur impact sur plusieurs indicateurs (Dammert et autres, 2017 ; Molina-Millán et autres, 2016; De Hoop et Rosati, 2014; Baird et autres, 2014 Fiszbein et Schady, 2009; Ribas, Veras Soares et Hirata, 2008; Veras Soares, Ribas et Guerreiro, 2007), de la complémentarité et de la cohérence de leurs instruments (Ibarrarán et autres, 2017; Hanlon, Barrientos et Hulme, 2010; Villatoro, 2008; Handa et Davis, 2006) et de la légitimité de leurs principes directeurs (Freeland, 2009 ; Molyneux, 2009; Standing, 2007a), le rôle de ces programmes dans la mise en relation avec la protection sociale des familles pauvres et indigentes comptant en leur sein des enfants en âge d'être scolarisés est reconnu (CEPALC, 2010a). Il a également été avancé que les TMC peuvent représenter une étape dans la mise en place de systèmes de protection sociale plus vastes reposant sur les concepts d'inclusion et d'universalité des droits (Cecchini et autres, 2015 ; Cecchini et Martinez, 2011 ; Simões, 2006 ; Bastagli, 2009).

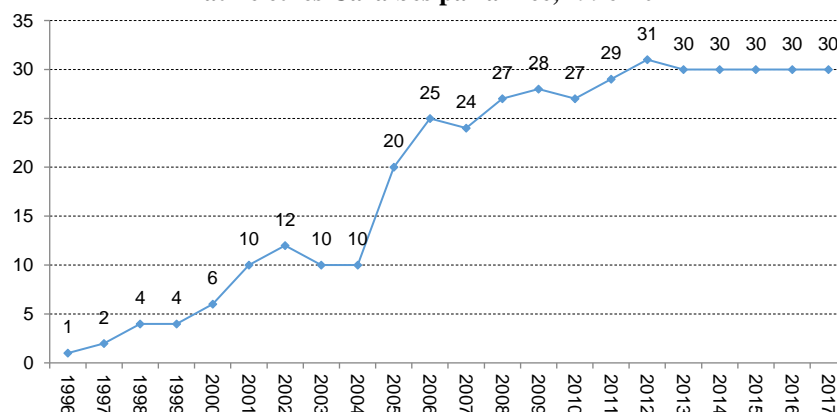
Ce document résume l'expérience des TMC dans la région et fournit des informations détaillées sur leurs différents aspects. Il a également vocation à servir de base de travail, de discussion et de progrès en direction vers des systèmes de protection sociale inclusifs (Cecchini et Martínez, 2011). La majeure partie des informations sur lesquelles il s'appuie proviennent de la base de données de la CEPALC sur les programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes, qui contient des informations descriptives et des données historiques sur ces programmes.<sup>4</sup>

<sup>2</sup> L'expansion des TMC s'est également produite en dehors de la région. Des pays asiatiques tels que le Cambodge, l'Indonésie et les Philippines ont lancé ses TMC vers le milieu des années 2000 (Cecchini, 2013). Récemment, l'Égypte a également lancé un programme de TMC, inspiré de l'expérience latino-américaine.

<sup>3</sup> Cependant, de 2014 à 2015, l'investissement global des pays de la région et la population qui participe à ces programmes ont légèrement diminué (Cecchini et Atuesta, 2017).

<sup>4</sup> Voir [en ligne] <https://dds.cepal.org/bdptc/>.

**Graphique 1**  
**Nombre de programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC) dans l'Amérique latine et les Caraïbes par année, 1996-2017**



Source : Préparé par les auteurs, sur la Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique latine et les Caraïbes de la CEPALC, Programmes de Transferts Conditionnels [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc/>.

Note: Cette graphique montre le nombre total de programmes de transferts monétaires conditionnels par chaque année.

**Table 1**  
**Amérique latine et les caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnelles (TMC), 2017**  
*Programmes en cours*

Pays	Nom du programme	Année de lancement
Argentine	Asignación Universal por Hijo para Protección Social	2009
	Programa de Ciudadanía Porteña	2005
Belize	Building Opportunities for Our Social Transformation	2011
Bolivia (État Plurinational de)	Bono Juancito Pinto	2006
	Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy	2009
Brésil	Programa Bolsa Família	2003
	Programa Bolsa Verde	2011
	Programa de Erradicação do Trabalho Infantil	1996
Chili	Chile Solidario <sup>a</sup>	2002
	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	2012
Colombie	Más Familias en Acción	2001
	Red Unidos	2007
Costa Rica	Avancemos	2006
Équateur	Bono de Desarrollo Humano	2003
	Desnutrición Cero	2011
El Salvador	Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias en El Salvador	2005
Guatemala	Mi Bono Seguro	2012
Haïti	Ti Manman Cheri	2012
Honduras	Bono Vida Mejor	2010
Jamaïque	Programme of Advancement through Health and Education	2001
Mexique	Prospera (ancien Progresá/Oportunidades)	2014

Tableau 1 (conclusion)

Pays	Nom du programme	Année de lancement
Panamá	Red de Oportunidades	2006
	Bonos Familiares para la Compra de Alimentos	2005
Paraguay	Tekoporã	2005
	Abrazo	2005
Pérou	Juntos	2005
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad	2012
Trinidad et Tobago	Targeted Conditional Cash Transfer Program	2006
Uruguay	Asignaciones Familiares–Plan de Equidad	2008
	Tarjeta Uruguay Social	2006
<b>A. Programmes terminés</b>		
Pays	Nom du programme	Période
Argentine	Familias por la Inclusión Social	2005-2010
	Plan de Jefas y Jefes de Hogar Desempleados	2002-2005
	Programa Bolsa Alimentação	2001-2003
Brésil	Bolsa Escola	2001-2003
	Cartão Alimentação	2003-2003
Colombie	Subsidios Condicionados a la Asistencia Escolar	2005-2012
Costa Rica	Superémonos	2000-2002
Équateur	Bono Solidario	1998-2003
	Mi Familia Progresa	2008-2011
Guatemala	Protección y Desarrollo de la Niñez y Adolescencia Trabajadora	2007-2008
Honduras	Programa de Asignación Familiar	1998-2009
Mexique	Oportunidades (ex Progresa)	1997-2014
	Red de Protección Social	2000-2006
Nicaragua	Sistema de Atención a Crisis	2005-2006
	Programa Solidaridad	2005-2012
Uruguay	Plan de Atención Nacional a la Emergencia Social	2005-2007

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

<sup>a</sup> Depuis 2012, le principal programme au Chili est le Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar), mais actuellement il existe encore des familles qui ont rejoint Chile Solidario et continuent de participer à ce programme.

Le reste de cet document s'organise ainsi : la section II examine les principales caractéristiques des TMC, étudiant comment ces derniers définissent leur public cible, quels sont leurs mécanismes de sélection et quels outils d'inscription sont utilisés. Elle présente également les critères de sortie des programmes. La section III décrit les différents types de prestations apportées par ces programmes et les conditionnalités qui y sont liées. Finalement, la section IV analyse et résume brièvement les informations disponibles sur les effets des TMC dans divers domaines tels que les capacités humaines, la pauvreté et les inégalités de revenus, la consommation, la génération de revenus et la participation au marché du travail, le travail des enfants ou encore l'autonomisation des femmes.

## I. Caractéristiques générales des programmes de transferts conditionnels

La structure commune de base des programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC) consiste à transférer des ressources monétaires et non monétaires aux familles vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté qui ont un ou plusieurs enfants, à condition de respecter certains engagements dont le but ultime est un renforcement des capacités humaines. Certains programmes s'adressent également à d'autres catégories de personnes, telles que les adultes sans emploi, les personnes vivant avec handicap ou encore les personnes âgées, ce qui permet d'intégrer les familles sans enfants.

Les engagements requis par les TMC concernent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et de la nutrition (par exemple les enfants des familles utilisatrices doivent aller à l'école ou bénéficier de soins et traitements préventifs dans des centres de santé). Outre les transferts monétaires, plusieurs programmes proposent des transferts en nature, qui peuvent prendre la forme de compléments alimentaires ou encore de sacs scolaires (appelés « mochilas » ou « bolsones ») contenant des fournitures scolaires, tout en exigeant la participation à d'autres services d'éducation et de santé : entretiens, informations, orientation et conseils sur divers sujets.<sup>5</sup>

Ces programmes ciblent la cellule familiale dans son ensemble plutôt que ses membres individuels. Souvent, ils donnent un rôle de premier plan aux femmes. Dans la grande majorité des cas, les transferts sont versés aux mères, partant du principe qu'elles utiliseront les ressources monétaires qui leur sont allouées pour améliorer le bien-être de la famille dans son ensemble, des enfants en particulier. Les mères sont également responsables du respect des conditions posées, et jouent parfois un rôle de promoteurs de ces programmes.

Une autre caractéristique commune est l'utilisation de critères techniques dans la sélection du public cible, généralement sur la base de procédures comportant deux étapes ou plus, et avec une prédominance du ciblage par unités géographiques et des méthodes de sélection des ménages par des preuves de vérification indirecte des moyens (*proxy means test*).

Bien que les TMC aient une structure commune, ils varient considérablement dans la façon dont les populations cibles sont définies, par les prestations qu'ils procurent et au regard de la personne en contact chargée de s'assurer que les conditions sont respectées.

---

<sup>5</sup> Dans plusieurs cas ces services ne sont pas fournis directement par les programmes, mais par les secteurs concernés.

## A. Population cible

La définition des populations cibles des TMC varie d'un pays à l'autre et est orienté vers les familles vivant dans des conditions de pauvreté ou d'extrême pauvreté (voir tableau 2). On peut citer parmi les programmes ciblant les familles indigentes, *Más Familias en Acción* en Colombie, *Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias* en El Salvador ou le programme *Tekoporâ* au Paraguay. D'autres programmes, comme le programme de transferts monétaires conditionnels *Bolsa Família* au Brésil et *Bono de Desarrollo Humano* en Équateur intègrent, outre les indigents, des familles pauvres mais non indigentes dans leur population cible. Il existe également des programmes dans lesquels la population cible est sélectionnée en fonction d'un éventail plus large de besoins. Par exemple, le programme *Asignación Universal por Hijo para Protección Social* en Argentine inclut dans sa population cible femmes enceintes sans emploi ou qui travaillent dans l'économie informelle, ainsi que des employés domestiques avec un revenu inférieur au salaire minimum. Dans certains programmes, la population cible n'est pas basée sur les unités familiales : le programme *Bono Juancito Pinto* mis en place en l'État Plurinational de Bolivie cible par exemple les filles, les garçons et les adolescents qui assistent à des écoles publiques.

Les critères d'éligibilité aux différents transferts par les TMC peuvent être basés sur les familles, sur les ménages, ou sur le fait que les membres d'un ménage appartiennent à des catégories spécifiques : enfants d'âge préscolaire et scolaire ou encore femmes enceintes ou allaitantes. Certains TMC intègrent également les personnes âgées et les personnes vivant avec handicap (voir tableau 2).<sup>6</sup> Par exemple, le programme *Prospera* au Mexique verse les subventions à l'ensemble du ménage pour répondre aux manques alimentaires ou énergétiques via les aides alimentaires et énergétiques *Vivir Mejor* (« vivre mieux »), tandis que la subvention pour l'éducation *Jóvenes con Prospera* et aux personnes âgées visent respectivement les enfants des écoles primaires, secondaires et secondaires supérieures, les jeunes en fin de cycle d'enseignement secondaire supérieur et les adultes les plus âgés.<sup>7</sup>

Les âges prise en compte varient d'un programme à l'autre. Pour les prestations éducatifs (généralement concentrés sur l'enseignement primaire et secondaire), les âges de la population cible varient en fonction de l'organisation des systèmes scolaires de chaque pays. Dans la plupart des cas, la limite d'âge inférieure est comprise entre 5 et 6 ans, tandis que la limite supérieure est de 25 ans au Costa Rica et de 29 ans au *Programa Ciudadanía Porteña* de la ville de Buenos Aires en Argentine. Les actions en termes de santé ont tendance à être concentrés dans les années préscolaires, mais pas exclusivement. Elles couvrent par exemple les enfants jusqu'à 2 ans dans le programme *Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy* au État Plurinational de Bolivie, jusqu'à 5 ans dans le programme *Mi Bono Seguro* au Guatemala, et jusqu'à 18 ans dans le programme *Tekoporâ* au Paraguay. Il existe également des programmes qui mettent en place des transferts spécifiques pour les adolescents dans le secteur de l'éducation, afin de prévenir le décrochage scolaire lors des dernières années de l'enseignement secondaire. On peut citer comme exemple les programmes *Prospera*, *Bolsa Família* (Bon variable des adolescents) ainsi que le programme de *Ciudadanía Porteña* (« Étudier c'est travailler »).

L'exclusion des familles pauvres ou indigentes sans enfants à charge de ces programmes est l'une des principales critiques qui leurs sont adressée. De l'avis de certains auteurs, cela exclurait un nombre non négligeable de familles ayant également besoin d'aide (Standing, 2007a). Cette discrimination n'est toutefois pas présente dans des programmes tels que *Subsistema de Seguridades y Oportunidades*, la bourse *Bono Desarrollo Humano*, *Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias*, *Prospera*, *Tekoporâ*, *Juntos* et *Progresando con Solidaridad*, qui incluent tous des prestations à destination des personnes âgées et/ou vivant avec handicap. En Jamaïque, une bourse pour la santé est donnée - en plus des enfants, des personnes âgées,

<sup>6</sup> En distinguant ménages et familles, la mise en œuvre du programme *Red de Oportunidades* au sein des communautés autochtones du Panama a explicitement établi que les transferts étaient destinés aux familles, afin d'éviter les conflits lorsque plusieurs familles vivent ensemble dans un même ménage (Robles, 2010).

<sup>7</sup> Depuis 2007, les adultes de plus de 65 ans vivant au Mexique peuvent participer au nouveau programme fédéral « Pension pour les personnes âgées » (anciennement appelé « 70 ans et plus ») qui verse à ses destinataires 32 dollars en espèces chaque mois. Pour éviter tout dédoublement du soutien au niveau fédéral, les personnes âgées qui participent à ce programme doivent renoncer à l'assistance aux personnes âgées apportée par le programme *Oportunidades* (Rubio et Garfias, 2010).



des personnes vivant avec handicap et des femmes enceintes - aux adultes sans emploi âgés de 18 à 64 ans vivant dans situation de pauvreté (voir tableau 2).

Dans la pratique, les immigrants étrangers vivant dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté sont de fait eux aussi exclus des transferts conditionnels. Si les documents officiels régissant le fonctionnement de ces programmes définissent la population cible comme composée de personnes ou de ménages vivant dans des situations de pauvreté ou d'indigence sur le territoire national, sans distinction explicite de nationalité du chef ou des membres du ménage, la possession d'une carte d'identité, par au moins le chef de famille, est une condition préalable aux transferts monétaires. De ce fait, les immigrants qui ne détiennent pas ce document parce qu'ils n'ont pas régularisé leur séjour dans le pays ne peuvent bénéficier de ces programmes. Dans le cas du programme *Asignación Universal por Hijo para Protección Social* (AUH) en Argentine, les ménages étrangers pouvant justifier d'une résidence définitive d'au moins trois ans sur le territoire national peuvent accéder à l'allocation. Néanmoins, Repetto et Díaz Langou (2010) indiquent que cette exigence « exclut en pratique la plupart des résidents étrangers dans le pays, car beaucoup d'entre eux, en particulier les plus vulnérables, ne possèdent pas les documents légaux requis ». En conséquence, pour protéger ce groupe de population extrêmement vulnérable, il conviendrait d'assouplir les conditions de résidence légale et de mettre en place des campagnes encourageant les immigrants à obtenir les documents nécessaires.<sup>8</sup>

De plus, les programmes doivent désigner la ou les personnes qui joueront le rôle d'interlocuteur et devront s'assurer que toutes les conditions sont remplies. En général, les TMC ont tendance à attribuer ce rôle aux femmes chefs de foyer. Parmi les programmes qui fonctionnent sous la forme d'un transfert au chef de famille sans distinction de sexe, à un tuteur ou à un représentant de la famille, citons la subvention *Juancito Pinto* dans l'État plurinational de Bolivie, *PATH* en Jamaïque, *Progresando con Solidaridad* en République Dominicaine ainsi qu'un certain nombre de programmes désormais révolus tels *Jefes y Jefas de Hogar Desocupados* en Argentine, le *Plan de Atención Nacional a la Emergencia Social* (PANES) en Uruguay et le *Red de Protección Social* (RPS) au Nicaragua. C'est également le cas de la version de *Más Familias en Acción* mis en œuvre parmi les communautés autochtones de Colombie, où les transferts peuvent être effectués auprès de l'adulte responsable des enfants conformément aux pratiques et aux coutumes en vigueur au sein de ces cultures autochtones (Acción Social, 2008), ainsi que du *Tekoporâ* au Paraguay qui est actuellement en cours.

Le rôle clé joué par les femmes dans ces programmes, non seulement dans la gestion des transferts, mais aussi dans le respect de leurs conditions, a pu faire l'objet d'interprétations diverses. Tout d'abord, il a été noté que cela permet une plus grande autonomisation des femmes dans la prise de décision du ménage, puisque ce sont elles qui gèrent les revenus transférés. Elles acquièrent ainsi une plus grande visibilité et progressent en termes de participation dans leur communauté à travers leur participation à des formations et à des ateliers liés aux programmes (León, 2008, Molyneux, 2007). D'un autre côté, il a également été avancé que cette autonomisation est en pratique faible, à moins qu'elle ne s'accompagne d'autres actions dans des domaines tels que le renforcement des capacités, l'autonomie, l'égalité, l'influence ou encore une augmentation des possibilités de décision (Molyneux, 2009). Ceci est basé sur le fait que les femmes rejoignent ces programmes pour augmenter les capacités humaines de leurs enfants plutôt que le leur (Molyneux, 2007). En outre, il a été suggéré que les diverses exigences des programmes mis en place finissent par développer et renforcer les activités d'assistance qui ont traditionnellement pu limiter la participation des femmes au marché du travail (CEPALC, 2006, Pautassi et Zibecchi, 2010).

---

<sup>8</sup> Le cas des migrants intérieurs est différent, parce que ce statut, sauf dans le cas des TMC ciblés localement, comme ce de Buenos Aires, n'implique pas nécessairement l'exclusion des programmes. Néanmoins, pour éviter une perte de droits, les migrants intérieurs doivent s'acquitter de certaines formalités et chaque utilisateur est tenu de demander une mise à jour de ses informations personnelles dans les bases de données ou les dossiers des utilisateurs du TMC (tels que le Système d'Identification des Bénéficiaires Potentiels de Programmes Sociaux (SISBÉN), le Système Unique d'Identification des Bénéficiaires (SIUBEN), le Registre Social, le Dossier de Protection Sociale et le Registre unique des programmes sociaux, connu sous le nom de *CadÚnico*). Cela peut entraîner des retards dans les pays où la gestion des programmes présente des lacunes en termes de canaux de transmission des informations avec des procédures lourdes et des retards dans la mise à jour des dossiers des utilisateurs. Un cas extrême consisterait en une suspension temporaire ou définitive de l'utilisateur pour des raisons administratives, en raison d'un défaut de collecte des prestations.

**Table 2**  
**Amérique Latine et les Caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnels, population cible, transferts monétaires, destinataires et récepteur**

Pays	Programme	Population cible	Transfert	Destinataires des transferts	Récepteur
Bolivie (État Plurinational de)	Bono Juancito Pinto	Les filles, les garçons et les adolescents de moins de 21 ans qui étudient le niveau de l'enseignement primaire technique communautaire ou le niveau de l'enseignement secondaire communautaire productif dans les unités d'éducation fiscale et l'accord du sous-système de l'éducation régulière. En plus, les étudiants dans les centres fiscaux d'éducation spéciale et de l'accord du sous-système de l'éducation alternative et spéciale.	Bon	Assistants des écoles publiques d'éducation formelle, juvénile alternative et/ou spéciale	Père, mère ou tuteur
	Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy	Femmes enceintes et allaitantes, sans couverture santé	Bon de contrôle prénatale	Femmes enceintes	Mère
			Bon d'accouchement institutionnel et contrôle postnatale	Femmes enceintes Enfants de moins de 2 ans	Mère
			Bon de contrôles complets de la santé	Femmes enceintes Enfants de moins de 1 an	Mère

Tableau 2 (suite)

Pays	Programme	Population cible	Transfert	Destinataires des transferts	Récepteur
Brésil	Bolsa Familia	Familles en situation de pauvreté et de pauvreté extrême	Bon de base	Familles en situation de pauvreté extrême (revenu mensuel par habitant jusqu'à R\$85)	Mère
			Bon variable	Enfants de moins de 15 ans en familles en situation de pauvreté (revenu mensuel par habitant jusqu'à R\$170)	Mère
			Bon variable adolescents	Enfants entre 16 et 17 ans en familles en situation de pauvreté (revenu mensuel par habitant jusqu'à R\$170)	Mère
			Bon variable enceintes	Femmes enceintes entre 14 et 44 ans en situation de pauvreté (revenu mensuel par habitant jusqu'à R\$170)	Mère
			Destinataires des transferts	Récepteur	
			Bon pour vaincre la pauvreté extrême	Familles dont le revenu du ménage par habitant est inférieur à R\$85 après avoir reçu les autres bons du programme.	Mère
	Brasil Carinhoso	Enfants entre 0 et 6 mois en familles en situation de pauvreté extrême	Mère		
	Bolsa Verde	Familles en situation de pauvreté extrême qui mènent des activités de conservation des ressources naturelles dans les zones définies par l'article 5 du décret 7.572 / 11.	Bon basic	Toutes les familles destinataires du programme	Chef(fe) de ménage
	Programa de Erradicação do Trabalho Infantil	Familles non pauvres (revenu mensuel par habitant supérieur à R\$140) avec des enfants de moins de 16 ans qui sont en situation de travail des enfants, sauf s'ils sont en apprentissage dès l'âge de 14 ans.	Bolsa criança cidadã	Enfants de moins de 16 ans en situation de travail des enfants, sauf s'ils sont en apprentissage dès l'âge de 14 ans	Mère

Tableau 2 (suite)

Pays	Programme	Population cible	Transfert	Destinataires des transferts	Récepteur
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Etico Familiar)	Ménages en situation de pauvreté extrême. Dans le cas du pilier de la réussite, il s'étend aux ménages appartenant aux 30% les plus vulnérables de la population.	Bon de base familiale	Toutes les familles destinataires du programme	Mère (de préférence)
			Bon de base par personne	Tous les membres des ménages destinataires du programme	Mère
			Transfert d'argent conditionnel	Enfants et adolescents de moins de 18 ans	Mère
			Bon de réussite scolaire	Enfants et adolescents de moins de 24 ans qui étudient entre le deuxième cycle de l'enseignement primaire (5e de base) et le l'enseignement secondaire (4e d'intermédiaire) et qui appartiennent à 30% des meilleures notes de leur classe	Mère (de préférence)
			Bon d'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire (4e année d'intermédiaire)	Membres des ménages du SSyOO de plus de 24 ans ayant obtenu leur licence d'enseignement secondaire ou l'équivalent dans un établissement d'enseignement reconnu par le Ministère de l'Education	Destinataire direct
			Bon de travail pour les femmes	Femmes entre 25 et 59 ans qui travaillent de manière dépendante, régies par le Code du travail, ou indépendantes qui ont leurs cotations à jour. Elles doivent faire partie du Registre Sociaux des Ménages et appartenir aux 40% des ménages avec le plus faible revenu ou être en situation de vulnérabilité socio-économique selon la Qualification Socio-économique. Sa revenue mensuelle brut doit être inférieur à CHL\$ 440 378 ou revenu annuel brut inférieur à CHL\$ 5 284 532 (valeurs de 2016). Ces valeurs sont réajustées le 1er février de chaque année en fonction de la variation de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) de l'année précédente.	Destinataire direct
			Contribution familiale permanente (Bon de mars)	Toutes les familles destinataires du programme	Mère
			Subvention au paiement de la consommation d'eau potable	Toutes les familles destinataires du programme	Tous les membres du ménage
			Bon de protection	Toutes les familles destinataires du programme qui sont en phase d'accompagnement psychosocial (APS).	Mère (de préférence)
			Bon de contrôle sain pour enfants	Toutes les familles destinataires du programme avec des enfants entre 0 et 5 ans	Mère (de préférence)
Bon de présence à l'école	Toutes les familles destinataires du programme avec des enfants entre 6 et 18 ans	Mère (de préférence)			
Bon de formalisation	Membres des ménages du SSyOO qui participent à l'accompagnement socio-travail (ASL).	Chaque membre du ménage du SSyOO qui répond aux exigences.			

Tableau 2 (suite)

Pays	Programme	Population cible	Transfert	Destinataires des transferts	Récepteur
Colombie	Más Familias en Acción	Familles en situation de pauvreté et de vulnérabilité (niveau 1 du SISBÉN), en situation de déplacement ou indigènes avec des enfants de moins de 18 ans.	Bon de nutrition Bon d'éducation	Enfants de moins de 7 ans Enfants entre 7 et 17 ans	Mère Mère
	Red Unidos	1,5 million de familles en situation de pauvreté extrême et/ou déplacement.	Revenu pour la Prospérité Sociale	Chefs de famille ou les conjoints appartenant au programme Red-Unidos qui ont entre 18 et 35 ans et qui ont atteint la 5e année (minimum) ou la 11e année (maximum) d'éducation et qui ne sont pas officiellement liés au secteur formel.	Chef(fe) de ménage
Costa Rica	Avanceмос	Les familles avec des adolescents et des jeunes entre 12 et 25 ans qui ont des difficultés à soutenir leurs enfants dans le système éducatif pour des raisons économiques	Transfert d'argent conditionnel (TMC)	Enfants de 12 à 25 ans fréquentant l'école secondaire dans des établissements publics	Chef(fe) de ménage
Équateur	Bono de Desarrollo Humano	Familles en situation de pauvreté avec des enfants de moins de 16 ans, adultes de plus de 65 ans et personnes vivant avec handicap	BDH Pension pour personnes vivant avec handicap Pension adultes majeurs	Enfants de moins de 16 ans Personnes en situation de pauvreté avec 40% ou plus de handicap (accrédité avec une carte CONADIS) Adultes de plus de 65 ans sans sécurité sociale	Mère Destinataire direct Destinataire direct
	Desnutrición Cero	Familles en situation de pauvreté avec enfants de moins de 1 an et femmes enceintes	Incitatif économique	Tous les destinataires du programme	Mère

Tableau 2 (suite)

Pays	Programme	Population cible	Transfert	Destinataires des transferts	Récepteur
El Salvador	Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias en El Salvador	Familles en situation de pauvreté extrême avec des enfants de moins de 21 ans et/ou des femmes enceintes résidant dans des communes où les situations de pauvreté extrême sont plus graves ou dans les bidonvilles urbains	Bon d'éducation	Enfants entre 6 et 15 ans (pour les zones rurales) Enfants entre 0 et 21 ans (pour les zones urbaines)	Mère
			Bon de santé	Enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes.	Mère
			Programme "Nos plus grands droits" (Nuestros Mayores Derechos)	Adultes de plus de 60 ans en situation de pauvreté	Destinataire direct
			Programme de soutien temporaire du revenu (Programa de Apoyo Temporal al Ingreso - PATI)	Jeunes entre 16 et 24 ans sans emploi formel	Destinataire direct
Guatemala	Mi Bono Seguro	Familles en situation de pauvreté ou de pauvreté extrême avec des enfants de 0 à 5 ans et de 6 à 15 ans et/ou des femmes enceintes et allaitantes	Bon d'éducation	Familles en situation de pauvreté avec des enfants de 6 à 15 ans	Mère
			Bon de santé	Familles en situation de pauvreté avec des enfants de 0 à 5 ans et/ou des femmes enceintes et allaitantes	Mère
Haïti	Ti Manman Cheri	Familles en situation de pauvreté	Composant scolaire	Enfants inscrits entre la 1ère et la 6ème année de l'enseignement primaire	Mère
Honduras	Bono Vida Mejor (Bono 10.000)	Familles en situation de pauvreté extrême	Bon de nutrition	Enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes ou allaitantes	Chef(fe) de ménage (femmes de préférence)
			Bon de santé	Enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes ou allaitantes	Chef(fe) de ménage (femmes de préférence)
			Bon d'éducation	Enfants de 6 à 18 ans inscrits dans le système d'éducation publique	Chef(fe) de ménage (femmes de préférence)

Tableau 2 (suite)

Pays	Programme	Population cible	Transfert	Destinataires des transferts	Récepteur
Jamaïque	Programme of Advancement through Health and Education	Familles en situation de pauvreté avec enfants de moins de 17 ans, adultes de plus de 60 ans, personnes vivant avec handicap, femmes enceintes ou allaitantes et/ou adultes sans emploi (âgés de 18 à 64 ans)	Bon de santé	Enfants de moins de 59 mois, adultes de plus de 60 ans, personnes vivant avec handicap, femmes enceintes ou allaitantes et adultes en situation de pauvreté sans emploi (entre 18 et 64 ans)	Représentant familial - Destinataire
			Bon d'éducation	Enfants entre 6 et 17 ans	Représentant familial
			Bon d'éducation postsecondaire	Enfants qui terminent leurs études secondaires et poursuivent des études supérieures	Représentant familial
			Bon de base	Tous les destinataires du programme	Représentant familial
Mexique	Prospera	Ménages en situation de pauvreté alimentaire	Soutien alimentaire	Toutes les familles destinataires du programme. Les familles de cette composante peuvent faire partie des schémas de soutien avec et sans coresponsabilité.	Mère
			Soutien fournitures scolaires	Familles avec enfants qui fréquentent l'enseignement primaire et secondaire	Mère
			Soutien d'éducation	Familles avec des enfants de moins de 18 ans qui fréquentent l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Les familles de ce composant doivent faire partie du schéma avec des coresponsabilités.	Mère
			Jeunes avec Prospera (Jóvenes con Prospera)	Étudiants entre le 3 <sup>e</sup> année d'enseignement secondaire et le 4 <sup>e</sup> année de baccalauréat	Destinataire direct
			Soutien énergétique	Toutes les familles destinataires du programme	Mère
			Soutien adultes majeurs	Adultes de plus de 70 ans. Les familles de ce composant doivent faire partie du schéma avec des co-responsabilités.	Destinataire direct
			Soutien alimentaire "vivre mieux" (Vivir Mejor)	Toutes les familles destinataires du programme	Mère
			Soutien aux enfants "vivre mieux" (Vivir Mejor)	Enfants entre 0 et 9 ans. Les familles de cette composante peuvent faire partie des schémas de soutien avec et sans coresponsabilité.	Mère
Bourses d'études pour l'enseignement supérieur	Jeunes ayant terminé leurs études secondaires. Les familles de cette composante peuvent faire partie des schémas de soutien avec et sans coresponsabilité.	Destinataire direct			

Tableau 2 (conclusion)

Pays	Programme	Population cible	Transfert	Destinataires des transferts	Récepteur
Panama	Red de Oportunidades	Familles en situation de pauvreté extrême	TMC	Toutes les familles destinataires du programme	Mère
	Bonos Familiares para la Compra de Alimentos	Familles en situation de pauvreté extrême. La priorité est donnée aux familles qui ont des membres mineurs, des personnes vivant avec handicap et/ou des personnes âgées.	Transfert d'argent conditionnel	Toutes les familles destinataires du programme	Mère
Paraguay	Tekoporã	Ménages en situation de pauvreté extrême avec des femmes enceintes, des parents veufs, des personnes âgées et/ou des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans, ainsi que des familles indigènes.	Soutien alimentaire	Toutes les familles destinataires du programme	Mère
			Soutien d'éducation et santé	Enfants de moins de 18 ans et femmes enceintes	Mère
			Soutien adultes majeurs	Adultes de plus de 65 ans	Destinataire direct
			Soutien personnes vivant avec handicap	Personnes vivant avec handicap	Destinataire direct
	Inclusion des familles indigènes	Familles indigènes	Chef(fe) de ménage		
Abrazo	Familles en situation de pauvreté extrême avec des enfants en situation de travail des enfants.	Bon fixe de solidarité	Toutes les familles destinataires du programme	Mère	
Pérou	Juntos	Familles en situation de pauvreté extrême, de risque et d'exclusion, avec des femmes enceintes, des veufs, des personnes âgées et/ou des enfants de moins de 19 ans. Avant 2014, la limite d'âge des adolescents était de 14 ans.	Bon	Toutes les familles destinataires du programme	Chef(fe) de ménage

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.



## B. Mécanismes de ciblage

Des procédures de ciblage en plusieurs étapes sont généralement utilisées pour sélectionner les populations cibles des TMC (voir tableau 3).

La première de ces étapes consiste à identifier les unités géographiques présentant les niveaux de pauvreté les plus élevés. Cette évaluation repose sur la base d'indices de marginalité qui peuvent inclure des variables de revenu ou des besoins fondamentaux non satisfaits (BFNS) et reposent sur des sources de données telles que les recensements de population, les enquêtes auprès des ménages ou encore les cartes de pauvreté. Dans le programme *Tekoporâ* au Paraguay, les communautés les plus vulnérables sont sélectionnées sur la base du score de priorité géographique qui donne 40% aux conditions de pauvreté d'une localité et 60% à la présence de besoins fondamentaux non satisfaits (Veras Soares et Britto, 2008). Dans le cas de l'ancien programme *Oportunidades* en revanche, des indicateurs BFNS ont été utilisés pour sélectionner les zones rurales, et ce sont les revenus et les dépenses des foyers qui ont été utilisés pour les zones urbaines (Orozco et Hubert, 2005).

Après ce travail de ciblage géographique, des unités familiales ou des ménages sont sélectionnés, selon la définition. La plupart des programmes font appel à des tests indirects de ressources, soit via des indices multidimensionnels de la qualité de vie, comme dans le cas de la qualification socioéconomique à partir de l'information du Registre Social des Ménages au Chili, soit via des formules de prédiction du revenu qui utilisent des variables étroitement liées aux revenus comme dans le cas de *Prospera*. La prise en compte ou non de ces variables liées au revenu a des répercussions sur la décision d'accorder la priorité à des situations de pauvreté plus structurelles - moins susceptibles de varier à court terme - ou au contraire plus étroitement liées aux cycles économiques (Ribas, Veras Soares et Hirata, 2008). On relève également la présence de programmes qui mettent en œuvre un test de ressources directes en s'appuyant sur le niveau de revenu rapporté par les familles elles-mêmes dans des enquêtes ou des recensements entrepris par les programmes eux-mêmes. Au Brésil, ces informations sont recueillies au niveau municipal via la consultation du registre unique des programmes sociaux connu sous le nom de *CadÚnico* appliqué aux familles vivant dans la pauvreté. Cette procédure a la tendance à être moins coûteuse et plus rapide quand elle est mise en œuvre dans le but d'élargir la base des utilisateurs, mais peut également être plus sensible aux fluctuations à court terme du revenu familial (Veras Soares, Ribas et Osorio, 2007).

En outre, certains programmes comprennent une dernière étape de sélection par la communauté, en supposant que les agents locaux disposent de plus amples informations sur les besoins et les insuffisances des ménages au sein de leur communauté. Il a été constaté que les mécanismes d'évaluation des moyens tendent à générer des différences entre l'inclusion (ou non) dans la population cible d'un programme et la perception des conditions socio-économiques et de la pauvreté des communautés elles-mêmes (Adato, 2000). De plus, le ciblage des ménages rend souvent les critères de sélection opaques aux utilisateurs potentiels du programme, ce qui, dans les milieux ruraux ou à forte densité de capital social, peut avoir un effet négatif et générer un sentiment d'incompréhension voire une mauvaise image du programme, cette sélection étant considérée comme arbitraire. Cette situation peut entraîner des conflits entre les destinataires et les non-destinataires (Adato, 2000 et 2007).<sup>9</sup> Le ciblage communautaire vise à résoudre ces problèmes en reconnaissant que les communautés elles-mêmes sont susceptibles de disposer de meilleures et plus amples informations sur les conditions socio-économiques de leurs membres. Il vise également à donner une plus grande légitimité au processus de ciblage au sein des communautés très précaires et où les conflits intragroupes pourraient être exacerbés.

À l'heure actuelle, des programmes tels que *Juntos* au Pérou, *Tekoporâ* au Paraguay et le programme des subventions d'achat d'aliments (*Bonos Familiares para la Compra de Alimentos*) au Panama, entre autres, incluent des mécanismes de sélection communautaire comme dernière étape de

<sup>9</sup> Adato (2007) montre que cette situation peut également se produire avec un ciblage géographique dans des contextes où les divisions politico-administratives ne correspondent pas à des divisions communautaires ou culturelles.

leurs procédures de ciblage (voir tableau 3). En général, ces mécanismes ont plus un but de vigilance sociale et de transparence, qui opère en validant les ménages sélectionnés, que celui d'un réel contrôle effectif des ménages inclus ou exclus. Cohen, Franco et Villatoro (2006) notent que la participation communautaire ne réduit pas nécessairement les erreurs d'inclusion et d'exclusion des programmes, et que « les biais causés par le caractère volontaire de la participation doivent être pris en compte, entraînant normalement la participation de ceux qui sont mieux lotis au départ ».

Une autre forme de sélection, intéressante en raison de son faible coût et de sa simplicité opérationnelle, est le ciblage par catégorie. Il définit des populations facilement identifiables, qui bénéficient des mêmes prestations. Un bon exemple en est le programme de bourses *Juancito Pinto* mis en place dans l'État plurinational de Bolivie, qui n'est disponible que pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques d'éducation formelle, juvénile alternative et/ou spéciale. C'est un moyen facile, efficace et peu coûteux de cibler dans les pays où les services sociaux sont fortement segmentés par le niveau socio-économique de la population, bien qu'il ne s'agisse pas pour autant de la meilleure méthode dans les programmes qui s'efforcent d'éviter que les prestations ne soient accordées aux personnes qui ne remplissent pas certaines caractéristiques socio-économiques.

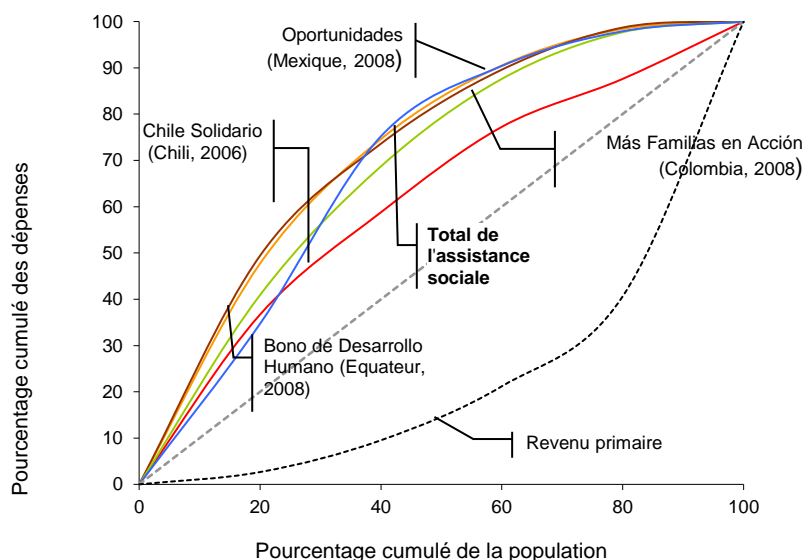
Grâce à l'utilisation de procédures et de techniques de sélection des destinataires visant à minimiser les erreurs d'exclusion (familles répondant aux critères d'éligibilité mais ne participant pas au programme) et les erreurs d'inclusion (familles ne répondant pas aux critères d'éligibilité, mais toujours participantes), ces programmes parviennent généralement à canaliser les transferts de revenus vers les plus nécessiteux et représentent donc l'une des catégories les plus redistributives de l'investissement public social. Comme l'indique la figure II.1 pour un certain nombre de programmes, entre 60% et 75% des dépenses consacrées à ces transferts (l'axe vertical du graphique) sont captées par les 40% de la population les plus pauvres (axe horizontal) (CEPALC, 2010b). Néanmoins, comme le soulignent Cohen et Franco (2006), les résultats montrent également que certaines personnes pauvres ne réussissent pas à participer aux TMC « même lorsque les procédures de sélection leur donnent la préférence ».

Un grand nombre de TMC se concentrent davantage sur la prévention des erreurs d'inclusion (au terme desquelles des familles qui ne font pas partie de la population cible bénéficient de transferts), que sur les erreurs d'exclusion (laissant de côté une partie de la population cible). Cette particularité a été remise en question au regard des droits des destinataires, le plus important étant pour beaucoup d'éviter cette seconde situation (Sepúlveda, 2009). Robles, Rubio et Stampini (2015) ont trouvé que les TMC ne couvraient que 50,6 % des pauvres extrêmes vivant dans des ménages avec enfants de moins de 18 ans. Ainsi que les erreurs d'inclusion persistent : les non-pauvres ont représenté 39,2 % des destinataires en 2013. Par exemple, en 2004, les erreurs d'exclusion étaient plus nombreuses que les erreurs d'inclusion dans *Oportunidades* (maintenant *Prospera*) et *Bolsa Família* (Veras Soares, Ribas et Osorio, 2007).<sup>10</sup> Au Panama, on a constaté que 56% des personnes extrêmement pauvres n'étaient pas couvertes par le régime des TMC (erreurs d'exclusion), mais que seulement 7% des transferts ont bénéficié à des familles non-pauvres (erreurs d'inclusion) (Robles, 2009).

---

<sup>10</sup> En utilisant la base de données nationale des enquêtes menées auprès des ménages (Enquête nationale sur le revenu et les dépenses des ménages (ENIGH) et Enquête nationale auprès des ménages (PNAD) au Brésil), les auteurs calculent le taux de sous-dénombrement comme le rapport entre les personnes pauvres non destinataires et les personnes pauvres dans leur ensemble (Soares, Ribas et Osorio, 2007).

**Figure 1**  
**Répartition des dépenses publiques d'assistance sociale et exemples de transferts monétaires directs dans certains programmes de transfert conditionnel, par quintile de revenus primaires, 2005-2008<sup>a</sup>**  
*(Pourcentages)*



Source : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), sur la base de tableaux spéciaux issus des enquêtes menées auprès des ménages des différents pays respectifs.

<sup>a</sup> Moyenne simple.

Il est également important de prendre en compte la capacité administrative des pays très pauvres aux institutions faibles qui ont tendance à moins bien cibler les destinataires potentielles lorsque les exigences institutionnelles augmentent (Peyre, 2007). De plus, l'homogénéité du niveau de vie des personnes pauvres dans ces pays pourrait rendre inefficace un durcissement des conditions d'entrée dans les programmes (Cecchini, 2009).

D'un autre côté, le ciblage géographique implique de concentrer ses efforts sur les communautés présentant des niveaux de pauvreté élevés et homogènes, même si ces derniers ne sont pas significatifs au niveau national. Dans les pays plus grands comptant des zones urbaines développées, cela implique d'exclure les unités géographiques ayant des niveaux de pauvreté relative plus faibles, mais avec un poids important en termes absolus. Au Mexique, sur les quelque 6,1 millions de ménages utilisateurs du programme *Prospera* en 2015, un peu plus de 3,54 millions vivaient dans des localités rurales, 1,16 vivaient dans des villes semi-urbaines et 1,4 millions dans des zones urbaines (SEDESOL, 2015). Bien que cela permette de réduire l'incidence de la pauvreté dans les zones rurales en réduisant les disparités entre les localités, cette distorsion peut également faire courir le risque d'ignorer l'ampleur du problème de pauvreté dans les zones urbaines où vivent plus des deux tiers de la population pauvre du pays.<sup>11</sup>

Plusieurs auteurs ont souligné les efforts importants déployés par les programmes de TMC pour mettre en place des procédures sophistiquées de sélection des utilisateurs (Hailu et Veras Soares, 2008, Fiszbein et Schady, 2009). Bien que cela ait permis de jeter les fondations d'une sélection des utilisateurs sur la base de critères techniques plutôt que d'intérêts particuliers, comme l'ont montré de nombreux programmes (Levy et Rodríguez, 2005), certains auteurs (Ravallion, 2007 ; Peyre, 2007) soulignent qu'il n'existe aucune preuve concluante de l'efficacité ou de l'efficacité des programmes ciblés par rapport aux programmes universels. Il a même été avancé que les ressources utilisées dans le ciblage pourraient avoir un plus grand

<sup>11</sup> En 2014, l'incidence de la pauvreté au Mexique était de 44,7% dans les zones rurales et de 39,1% dans les zones urbaines (CEPALC, 2015, Annexe statistique).

impact si elles étaient universellement distribuées (Mkandawire, 2005). Il est donc important d'évaluer la pertinence des procédures au cas par cas et d'éviter de se reposer sur des solutions uniformisées.

Concernant le débat encore peu concluant sur le ciblage et l'universalisme, on peut affirmer que les TMC - en dépit des mécanismes de ciblage des ressources - tendent vers l'universalisation des droits sociaux et économiques pour tous les citoyens, en commençant par ceux qui sont le plus privés de ces droits, à savoir les personnes vivant dans la pauvreté (CEPALC, 2006). Bien que la politique sociale menée comporte ait des objectifs qui vont au-delà de la réduction de la pauvreté, comme la construction de sociétés plus solidaires et équitables, le manque de fonds publics rend une sélection nécessaire afin de s'assurer que les transferts de revenus et que les services sociaux atteignent les groupes les plus pauvres (CEPALC, 2000). L'utilisation de mécanismes de ciblage dans les TMC ne doit donc pas être considérée comme une fin en soi, mais comme un outil de politique sociale pour « faire plus avec moins » et rendre l'investissement social plus progressif en ciblant les efforts publics sur les plus nécessiteux (CEPALC, 2010a).

### C. Instruments pour la sélection et l'inscription aux programmes

Une question clé dans la sélection des populations cibles est la façon dont les données sur les utilisateurs actuels et potentiels sont collectées et mises à jour. Pour obtenir ces informations, les agents du programme effectuent des recensements de population ad hoc, qui sont coûteux en termes monétaires et humains. Dans le travail de terrain, les documents publics disponibles sont utilisés pour identifier la situation socio-économique des utilisateurs potentiels du programme social. On peut citer comme exemples le Registre social des ménages du Chili, la Fiche d'Informations Sociales du Costa Rica et le Système d'Information et de Gestion des Bénéficiaires des Programmes Sociaux du Paraguay.

Par la suite, ces informations sont stockées électroniquement, ce qui permet d'organiser des systèmes d'information et d'enregistrement qui conservent des données détaillées sur les destinataires potentiels pouvant être mises à jour périodiquement (Irrázaval, 2004). La mise en œuvre des systèmes est cruciale pour maintenir les flux d'informations et de ressources qui facilitent diverses actions, telles que la rationalisation des paiements, la suspension ou l'annulation des bénéfices - selon les modalités des programmes - ou encore la mise en place de systèmes de suivi des résultats. Ces systèmes ont également le potentiel de faciliter les liens avec d'autres programmes publics ainsi que leur articulation autour d'une politique donnée (Repetto, 2009).<sup>12</sup>

Cette dernière fonction représente un avantage supplémentaire des systèmes d'information et d'enregistrement, qui peuvent être utilisés par tous les programmes de protection sociale et de promotion dans un pays donné. Ainsi, il est possible de conserver les informations sur les utilisateurs actuels et potentiels d'une politique sociale et de différents programmes, en intégrant les bases de données détenues par les différents secteurs et institutions publiques dans un registre unique d'utilisateurs des programmes sociaux. C'est ce qui est fait au Brésil avec *CadÚnico*, au Mexique avec le Système intégré d'enregistrement des programmes gouvernementaux (SIIPP-G) (voir encadré 1) et au Chili avec le Système Intégré d'Informations Sociales (SIIS). Le Système d'enregistrement des bénéficiaires du Honduras (SIRBHO), qu'aujourd'hui s'appelle Registre Unique des Bénéficiaires (RUB), a permis d'unifier les informations de deux programmes en cours d'intégration (le PRAF au niveau national et la troisième tranche du PRAF / BID). Il a également été utilisé dans le cadre du programme *Red Solidaria*. Cela montre que de tels progrès ne sont pas l'apanage des pays disposant de ressources financières et administratives plus importantes (voir encadré 2) (Cecchini et al., 2009).

<sup>12</sup> L'un des risques liés à la centralité des processus de sélection et d'enregistrement - ainsi qu'à la vérification du respect des conditions - est le risque que ces programmes deviennent des "machines bureaucratiques" qui se limitent à entrer, traiter et délivrer des informations, et où leur personnel n'a que peu de contacts avec les populations pauvres, en raison à la fois de la charge de travail liée au traitement des informations et du fait que les bénéfices sont fournis par les secteurs ou par les entités financières privées. Cela a des répercussions sur les quelques activités de suivi que les programmes peuvent développer (que ce soit en termes d'informations ou de lien avec les réseaux institutionnels, ou simplement de soutien psychosocial en tant que tel) (Villatoro, communication personnelle, 20 décembre 2010).

### Encadré I

#### Mexique - Système Intégré d'enregistrement des programmes gouvernementaux

L'objectif principal du Système intégré d'enregistrement des programmes gouvernementaux (SIIPP-G) est d'améliorer la qualité de l'information et d'identifier les éventuels dédoublements de services fournis à la population cible des programmes couverts par le Système public de sécurité sociale (SISSP) du Mexique : *Prospera*, l'assurance sociale et le programme de logement public<sup>a</sup>. Le SIIPP-G est une modalité d'enregistrement et d'identification des utilisateurs de programmes qui fonctionne à travers l'unification des registres de bénéficiaires, une opération en cours depuis mars 2006 (Fernández, 2006). Sur la base de ce registre, les documents d'identification sont donnés aux familles et aux personnes qui participent à l'un des trois programmes.

Les documents d'identification sont composés de deux puces, une pour le contact et l'autre pour la fréquence radio, et leur utilisation est basée sur une interface directe avec le fichier électronique de chaque utilisateur. Ils intègrent également des données biométriques sur l'utilisateur et sont utilisées uniformément pour toutes les procédures engagées par les différents bureaux du gouvernement fédéral participant au programme. Un code d'enregistrement de la population unique (dit code CURP) fourni par le registre national de la population et de l'identification personnelle est utilisé pour tous les programmes.

Ce mode de fonctionnement permet d'augmenter la transparence et le contrôle du fonctionnement du système, et rend les services plus flexibles car la personne concernée peut être prise en charge dans toute agence, à condition qu'elle possède son identification. Il fonctionne également comme un outil de facilitation à la fois pour les agences fédératives et municipales, ainsi que pour toutes les entités liées à la gestion des programmes.

Le SIIPP-G est géré par le gouvernement fédéral par l'entremise du Secrétariat de l'Administration publique (*Secretaría de la Función Pública*). Néanmoins, malgré ses avantages potentiels du point de vue de la transparence et de la coordination inter-agences, son évaluation par le Service fédéral d'audit (ASF) en 2007 n'a pas été positive. Entre autres choses, cet audit indique qu'aucun objectif ou cible n'a été établi et qu'il n'y avait aucun indicateur de progrès permettant d'évaluer la mise en œuvre du SIIPP-G. Il y a ici une constance avec l'absence d'évaluation des progrès et au manque d'efficacité, d'efficacités et de transparence des programmes fédéraux. Néanmoins, entre 2006 et 2015 le nombre de programmes qui disposent des registres unifiés a augmenté de 13 à 151 programmes, représentant 80,7% des 187 programmes identifiés par le Secrétariat de l'Administration Publique et le 64,3% des 235 programmes identifiés par CONEVAL. Tandis que 12,1% d'enregistrements du SIIPP-G (10,6 millions sur 87,8 millions) ne possèdent pas de code d'identification CURP. Par conséquent, d'enregistrement de participants n'est pas intégrée dans un 100% (ASF, 2016). Après plus d'une décennie de sa création, l'intégration des registres dans le SIIPP-G a également été rendue plus difficile par divers problèmes de qualité. Il n'y avait pas non plus de système informatique pour analyser les informations relatives aux programmes (ASF, 2016). Tout ceci illustre les difficultés de mise en place de ce type d'initiative et devrait être pris en compte dans les tentatives de réplcation d'un tel système à l'avenir.

Source: Auditoria Superior de la Federación (ASF), Evaluación núm. 1580-GB "Política Pública de padrones de programas gubernamentales para el otorgamiento de subsidios y apoyos" Auditoria Superior de la Federación, 2015 [en ligne] [https://www.asf.gob.mx/Trans/Informes/IR2015i/Documentos/Auditorias/2015\\_1580\\_a.pdf](https://www.asf.gob.mx/Trans/Informes/IR2015i/Documentos/Auditorias/2015_1580_a.pdf) (ASF) "Auditoría 501, Sistema integral de información de padrones de programas gubernamentales (SIIPP-G)"; Cuenta Pública 2007; Journal officiel (Diario Oficial) (12-12-2005) "Decreto por el que se crea el sistema integral de información de padrones de programas gubernamentales" décret publié le 12 janvier dans le Diario Oficial de la Federación; y J.A. Fernández, "Sistema Integral de Información de Padrones de Programas Gubernamentales. Antecedentes - Prospectiva (SIIPP-G) "[Système intégré d'enregistrement des programmes gouvernementaux. Contexte-perspectives (SIIPP-G)], Présentation, Mexico, 2006.

<sup>a</sup> Le SIIPP a été créé en 2006 sous la présidence de Vicente Fox, dans le but d'étendre la couverture de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants et aux personnes exclues des autres institutions de sécurité sociale (l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS) et l'Institut de la sécurité sociale et des services sociaux pour les travailleurs de l'Etat (ISSSTE)). Il aborde trois domaines spécifiques non pris en compte précédemment pour ces travailleurs : l'accès à la santé, au logement et une retraite garantissant des conditions de vie décentes. Voir en ligne <http://fox.presidencia.gob.mx/actividades/?contenido=23661>

Le défi pour ces registres consiste à rationaliser les procédures et à améliorer la mise à jour des informations qu'ils détiennent, comme le montre le cas du Système d'information sur la population cible (SIPO) au Costa Rica. Dans ce pays, l'absence de procédures destinées à mettre à jour périodiquement les informations et le caractère « sur demande » des recensements–enquête n'inclut pas toute la population éligible mais seulement les personnes qui cherchent de l'assistance–rendait obsolète l'information sur les utilisateurs historiques des plans qui représentaient environ 50% du registre (Román, 2009). Cette préoccupation est particulièrement critique si l'on désire utiliser les TMC comme une forme d'assurance contre les crises économiques ou les événements qui rendent nécessaire une expansion rapide de l'univers de l'utilisateur (Veras Soares, 2009b).

**Tableau 3**  
**Amérique Latine et les Caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnels, Mécanismes de ciblage, Systèmes d'information, de sélection et d'enregistrement**

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage			Systèmes d'information	
		Géographique (instrument)	Vérification des moyens (méthode)	Communauté (instance)	Instrument de sélection	Enregistrement des destinataires
Argentine	Asignación Universal por Hijo para Protección Social	(instrument)	Vérification indirecte des moyens (proxy means test)	(instance)		Base de personnes de l'ANSES
			Vérification indirecte des moyens (proxy means test)		Indice de Vulnérabilité, calculé à partir de la fiche du RUB	Registre Unique des Bénéficiaires des programmes sociaux (RUB)
Belize	Building Opportunities for Our Social Transformation		Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> )		Système d'Information Unique du Belize ( <i>Single Information System of Belize - SISB</i> )	Registre Unique des étudiants (RUDE)
					Système d'Information Unique du Belize ( <i>Single Information System of Belize - SISB</i> )	Système d'Information Unique du Belize ( <i>Single Information System of Belize - SISB</i> )
Bolivie (État Plur. de)	Bono Juancito Pinto				Utilisateurs d'écoles publiques	
	Bono Madre Niño-Niña				Femmes et enfants sans couverture d'assurance maladie	
	Juana Azurduy				Système d'information du Bono Juana Azurduy	

Tableau 3 (suite)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage			Systèmes d'information		
Brésil	Bolsa Familiar	Des quotas sont établis pour le nombre de familles participantes au niveau municipal à la suite de l'analyse du nombre de familles dont le revenu par habitant est inférieur à la ligne de pauvreté selon les enquêtes auprès des ménages.	Vérification directe des moyens (means test) et révision comparative avec des données administratives et d'autres bases de données	Les municipalités enregistrent les familles qui, selon le CadÚnico, ont un revenu par habitant inférieur à la moitié du salaire minimum ou dont le revenu total est inférieur à trois fois le salaire minimum	Familles dont le revenu par habitant est inférieur à la ligne de pauvreté, selon des enquêtes auprès des ménages	Enquêtes auprès des ménages de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE) et informations dans le Registre Unique (Cadastro Único ou CadÚnico)	Registre Unique (Cadastro Único ou CadÚnico)
	Bolsa Verde	Familles qui habitent dans les zones et qui mènent des activités de conservation et d'utilisation durable, identifiées par l'Institut Chico Mendes pour la Conservation de la Biodiversité (ICMbio), l'Institut National de Colonisation et de Réforme Agraire (INCRA) et le Secrétaire du Patrimoine de l'Union (SPU)	Vérification directe des moyens (means test)		Familles dont le revenu par habitant est inférieur à la ligne de pauvreté, enregistrées au CadÚnico en tant que participants du programme Bolsa Família.	Registres des familles de ICMbio, INCRA et SPU, ainsi que des informations dans le Registre Unique (Cadastro Único ou CadÚnico)	Registre Unique (Cadastro Único ou CadÚnico)
Chili	Programa de Erradicación do Trabalho Infantil	Recherche active au niveau municipal des enfants en situation de travail des enfants, par les équipes d'Assistance Sociale du CadÚnico lors de l'enregistrement ou de sa mise à jour, et par les acteurs du réseau intersectoriel qui constituent les actions stratégiques de la PETI.	Vérification directe des moyens (means test)		Familles avec enfants de moins de 16 ans travaillant	Recherche active par les membres de l'assistance sociale et information dans le registre unique des programmes sociaux (CadÚnico)	Registre Unique (Cadastro Único ou CadÚnico)
	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)		Vérification indirecte des moyens (proxy means test) - Qualification Socioeconomique			Registre social des ménages	Système Intégré d'Information Sociale (SIIS)

Tableau 3 (suite)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage	Systèmes d'information
Colombie	Más Familias en Acción	<p>Vérification indirecte des moyens (proxy means test) : familles du niveau 1 du SISBÉN</p> <p>S'applique uniquement dans les cas où, en raison de restrictions de financement, il n'est pas possible de couvrir toutes les familles du niveau 1 de SISBÉN III. Exclusion des zones insuffisamment approvisionnées (existence de banques ou d'institutions financières et infrastructures de santé et d'éducation pour répondre à la nouvelle demande).</p>	<p>Critères de sélection du programme (familles déplacées, familles indigènes, familles en situation de pauvreté avec des enfants de moins de 18 ans).</p> <p>1) Système d'identification des Bénéficiaires potentiels des programmes sociaux (SISBEN). 2) Registre Unique des Victimes (RUV). 3) Recensement Indigène.</p> <p>Système d'information Familias en Acción (SIFA).</p>
Red Unidos		<p>Vérification indirecte des moyens (proxy means test) : familles du niveau 1 du SISBÉN</p>	<p>Critères de sélection du programme (familles déplacées, familles indigènes, familles en situation de pauvreté avec des enfants de moins de 18 ans).</p> <p>1) Système d'identification pour les bénéficiaires potentiels des programmes sociaux (SISBEN). 2) Registre Unique des Victimes (RUV). 3) Recensement Indigène</p> <p>Système d'information SIUNIDOS</p>
Costa Rica	Avancecos	<p>Vérification indirecte des moyens (proxy means test) : familles du niveau 1, 2 et 3 du SIPO.</p> <p>Dans le cadre de la stratégie "Pont vers le développement" (Puente al Desarrollo), des enquêtes de recensement sont réalisées pour recueillir des informations auprès des familles dans les 75 districts les plus pauvres du Costa Rica selon la carte de pauvreté de l'Institut National de Statistique et de Recensement (INEC).</p>	<p>Familles avec des jeunes en sixième et dernière année d'enseignement primaire qui ont reçu des bourses du Fonds National des Bourses (FONABE).</p> <p>Système d'information sur la population cible (SIPO), basé sur la fiche d'information sociale (FIS).</p> <p>Système d'assistance aux bénéficiaires (SABEN)</p>



Tableau 3 (suite)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage	Systèmes d'information
Équateur	Bono de Desarrollo Humano	<p>Sur la base des informations cartographiques de l'Institut national de la statistique et du recensement (INEC) et de l'indice des besoins fondamentaux non satisfaits, les secteurs de recensement sont sélectionnés lorsque l'incidence de la pauvreté dépasse 50% des ménages.</p>	<p>Base de données des bénéficiaires actifs pour le paiement (du MIES) et Registre Unique des Bénéficiaires du Registre Interconnecté des Programmes Sociaux (du MCDS).</p>
		<p>Dans les secteurs de recensement très dispersés (comme en Amazonie), les familles sont convoquées par une autorité locale pour se rendre sur un site public et fournir les informations requises pour le registre social.</p>	<p>Critères de sélection du programme (familles en situation de pauvreté extrême avec enfants de moins de 16 ans, adultes de plus de 65 ans et personnes vivant avec handicap).</p>
		<p>Vérification indirecte des moyens (<i>proxy means test</i>) : Familles dont l'Indice de Bien-être les classe dans des conditions de pauvreté extrême (indice inférieur à 28,2 en 2015).</p>	<p>Système d'identification et de sélection des bénéficiaires des programmes sociaux (Registre Social, ancien SELBÉN).</p>
		<p>Desnutrición Cero</p> <p>Les paroisses présentant des taux de malnutrition chronique supérieurs à 35% et identifiés par la stratégie Intervention nutritionnelle territoriale intégrale (INTI).</p>	<p>Critères de sélection du programme (familles en situation de pauvreté avec enfants de moins de 1 an et femmes enceintes).</p>
		<p>Vérification indirecte des moyens (<i>proxy means test</i>): Familles dont l'Indice de Bien-être les classe dans des conditions de pauvreté.</p>	<p>Système d'identification et de sélection des bénéficiaires des programmes sociaux (Registre Social, ancien SELBÉN).</p>
El Salvador	Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias en El Salvador	<p>100 municipalités rurales et 412 agglomérations urbaines précaires dans 25 municipalités dans des conditions de pauvreté extrême.</p>	<p>Enregistrement des Familles Participantes</p>
		<p>Vérification indirecte des moyens (<i>proxy means test</i>): Familles dont l'Indice de Qualité de Vie du Registre Unique des Participants (RUP) les classe dans des conditions de pauvreté extrême.</p>	<p>Critères de sélection du programme (varie selon les composantes, mais comprend les familles en situation de pauvreté extrême avec des enfants de moins de 21 ans, des femmes enceintes, des jeunes avec un emploi informel et/ou des personnes âgées).</p>
		<p>Indice de marginalité municipale de la Carte de la Pauvreté pour les municipalités rurales ; Carte de la pauvreté urbaine et de l'exclusion sociale pour les établissements urbains ; et l'Indice de Qualité de Vie du Registre Unique des Participants (RUP).</p>	<p>Indice de marginalité municipale de la Carte de la Pauvreté pour les municipalités rurales ; Carte de la pauvreté urbaine et de l'exclusion sociale pour les établissements urbains ; et l'Indice de Qualité de Vie du Registre Unique des Participants (RUP).</p>

Tableau 3 (suite)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage		Systèmes d'information	
		Municipalités classées par ordre de priorité en fonction des critères de pauvreté, d'urgence et de catastrophes naturelles ou provoquées.	Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> ): Niveaux de pauvreté selon l'Indice de Pauvreté construit à partir de la Fiche de Conditions Socio-économiques.	Critères de sélection du programme (familles en situation de pauvreté avec des enfants de moins de 15 ans et/ou des femmes enceintes ou allaitantes).	Recensement de l'INE des municipalités prioritaires et Fiche d'Évaluation des Conditions Socio-économiques (FECS) du Département de coordination et d'organisation du programme Mi Bono Seguro.
Guatemala	Mi Bono Seguro				Registre Unique des Utilisateurs (RUU).
Haïti	Ti Manman Cheri	Zones et localités prioritaires étant donné leur situation de pauvreté selon la carte de la pauvreté.	Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> ): Ménages en situation de pauvreté extrême selon le système de catégorisation des ménages construit à partir des informations du Registre Unique des Bénéficiaires (RUB).	Critères de sélection du programme (familles en situation de pauvreté extrême avec au moins un enfant inscrit à l'école).	Carte de la pauvreté et Registre Unique des Bénéficiaires (RUB)
Honduras	Bono Vida Mejor (Bono 10000)	Villages, hameaux et quartiers avec la plus forte concentration de maisons en situation de pauvreté extrême.	Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> ): Ménages en situation de pauvreté selon l'information de la fiche unique de caractérisation du Registre Unique des Bénéficiaires (RUB).	Exclusion des zones où l'offre est insuffisante (existence de services d'éducation et de santé pour répondre à la nouvelle demande) et inclusion uniquement des ménages qui répondent aux critères de sélection des programmes.	Recensement et enquêtes auprès des ménages pour identifier les zones géographiques ayant l'incidence de pauvreté la plus élevée; et la fiche unique de caractérisation socio-économique du Registre Unique des Bénéficiaires (RUB) pour identifier les ménages en situation de pauvreté.
			Les Comités des Écoles Communautaires (CEC) sont composés de responsables locaux et sont chargés de certifier le statut de pauvreté des ménages qui souhaitent participer au programme.	Registre des Bénéficiaires du Bono Vida Mejor, incorporé dans le Registre Unique des Bénéficiaires (RUB)	

Tableau 3 (suite)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage		Systèmes d'information	
Jamaïque	Programme of Advancement through Health and Education	Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> ) : Ménages en situation de pauvreté selon l'information du Système d'Identification des Bénéficiaires (Beneficiary Identification System - BIS).		Critères de sélection du programme (familles en situation de pauvreté avec des enfants de moins de 17 ans, adultes de plus de 60 ans, personnes vivant avec handicap, femmes enceintes ou allaitantes et/ou adultes pauvres sans emploi).	Système d'Identification des Bénéficiaires (Beneficiary Identification System - BIS). Liste des participants inscrits du PATH
Mexique	Prospera	L'univers de l'attention est composé du nombre total de localités dans le pays. Mais la priorité est donnée aux localités avec des ménages enregistrés dans le Système de Focalisation du Développement (SIFODE). L'indice de retard social du Conseil National pour l'Évaluation de la Politique de Développement Social (CONEVAL), ainsi que l'index de marginalisation du Conseil National de la Population (CONAPO) sont utilisés pour classer par ordre de priorité les lieux où il n'y a pas de programme.	Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> ): Ménages en situation de pauvreté selon l'information du Système de Focalisation du Développement (SIFODE).	Localités avec de la demande des citoyens enregistrés par la Coordination Nationale de Prospera.	Questionnaire Unique d'Information Socio-économique (CUISE) et information complémentaire de Prospera enregistré dans l'Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des ménages (CUISE-ENCASEH). Registre actif des participants de Prospera, incorporé dans le Système Intégré d'Enregistrement des Programmes Gouvernementaux (SIIPP-G)

Tableau 3 (suite)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage	Recensement de la Vulnérabilité Sociale	Systèmes d'information
Panama	Red de Oportunidades	<p><i>Corregimientos</i> avec la plus grande proportion de pauvreté selon l'information dans les cartes de la pauvreté, élaborée à partir des variables socio-économiques du Recensement de la Vulnérabilité Sociale.</p> <p><i>Corregimientos</i> dans les zones rurales en situation de pauvreté extrême et malnutrition chronique.</p>	<p>Vérification indirecte des moyens (<i>proxy means test</i>): Familles en situation de pauvreté extrême et malnutrition chronique selon l'information en l'Enquête sur la Vulnérabilité Sociale.</p> <p>Diagnostic communautaire pour analyser la situation des services publics, les problèmes sociaux et la production alimentaire.</p>	Registre Unique des Bénéficiaires (RUB)
Bonos Familiares para la Compra de Alimentos			<p>Vérification indirecte des moyens (<i>proxy means test</i>): Familles en situation de pauvreté extrême et malnutrition chronique selon l'information en l'Enquête sur la Vulnérabilité Sociale.</p>	Registre Unique des Bénéficiaires (RUB)
Paraguay	Tekopora	<p>Les districts les plus pauvres et vulnérables du pays selon l'Indice de Priorité Géographique (IPG), qui combine les méthodes de pauvreté monétaire et de besoins fondamentaux non satisfaits.</p>	<p>Validation des listes de participants par la Table de Participation Communautaire et l'examen des cas.</p>	<p>Liste des participants de <i>Tekopora</i>, incorporée dans le Système d'Information et de Gestion des Bénéficiaires des Programmes Sociaux (SIGBE).</p>
Abrazo		<p>Vérification indirecte des moyens (<i>proxy means test</i>): Familles en situation de pauvreté selon l'Indice de Qualité de Vie (ICV), élaboré à partir des informations enregistrées dans la fiche de sélection des participants.</p> <p>Vérification indirecte des moyens (<i>proxy means test</i>): Familles en situation de pauvreté selon l'Indice de Qualité de Vie (ICV), élaboré à partir des informations enregistrées dans la Fiche Ménage.</p>	<p>Critères de sélection du programme (ménages en situation de pauvreté extrême avec des femmes enceintes, veufs, personnes âgées et/ou enfants de moins de 18 ans, ainsi que les familles indigènes).</p> <p>Familles avec des enfants de moins de 14 ans engagés dans des activités économiques, productives, de marketing ou de services sur la voie publique, identifiées par des surveillants du travail des enfants.</p>	<p>Indice de Priorité Géographique (IPG) et Indice de Qualité de Vie (ICV), élaboré à partir des informations de la fiche de sélection des participants.</p> <p>Fiche de Sélection des Bénéficiaires ou Fiche Ménage</p> <p>Registre des Bénéficiaires du Programme Abrazo, incorporé dans le Système d'Information et de Gestion des Bénéficiaires des Programmes Sociaux (SIGBE).</p>

Tableau 3 (suite)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage	L'Assemblée Communale de Validation (ACV) est chargée de valider en consultation publique les critères catégoriques des ménages enregistrés et non enregistrés dans leur communauté.	Le ménage doit avoir au moins un membre de la population cible et avoir vécu plus de six mois dans le district jusqu'à la date d'inscription au programme.	Systèmes d'information	Registre des ménages affiliés à Juntos, incorporé dans le Système de Focalisation des Ménages (SISFOH).
Pérou	Juntos Districts et centres peuplés avec un niveau de pauvreté supérieur à 40% selon l'Indice de Pondération Géographique (IPG).	Vérification indirecte des moyens (proxy means test) : Familles en situation de pauvreté selon la classification socio-économique du Système de Focalisation des Ménages (SISFOH).	L'Assemblée Communale de Validation (ACV) est chargée de valider en consultation publique les critères catégoriques des ménages enregistrés et non enregistrés dans leur communauté.	Le ménage doit avoir au moins un membre de la population cible et avoir vécu plus de six mois dans le district jusqu'à la date d'inscription au programme.	Indice de Pondération Géographique (IPG) des cartes de la pauvreté de l'Institut National de la Statistique et de l'Informatique (INEI) ; et Fiche Socio-économique Unique (FSU), qui a des informations pour établir la classification socio-économique des familles.	Registre des ménages affiliés à Juntos, incorporé dans le Système de Focalisation des Ménages (SISFOH).
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad	Vérification indirecte des moyens (proxy means test) : Familles en situation de pauvreté selon l'Indice de Qualité de Vie (ICV) du Système Unique des Bénéficiaires (SIUBEN).			Indice de Qualité de Vie (ICV) du Système Unique des Bénéficiaires (SIUBEN).	Système Unique des Bénéficiaires (SIUBEN).
Trinidad et Tobago	Targeted Conditional Cash Transfer Program	Vérification indirecte des moyens (proxy means test) : Familles en situation de pauvreté selon le calcul des fonctionnaires du Ministère du Développement Social et des Services à la Famille.		Ménages dont la situation et l'information sont vérifiées lors de visites de fonctionnaires du Ministère du Développement Social et des Services à la Famille.	Indice de Qualité de Vie calculé à partir des informations fournies par les familles.	

Tableau 3 (conclusion)

Pays	Programme	Mécanismes de ciblage	Systèmes d'information
Uruguay	Asignaciones Familiares	Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> ) : Familles en situation de pauvreté selon le Indice de Carences Critiques (ICC).	Indice de Carences Critiques (ICC), qui est calculé à partir des informations du formulaire de revenu BPS-MIDES
	Tarjeta Uruguay Social	Vérification indirecte des moyens ( <i>proxy means test</i> ) : Familles en situation de pauvreté extrême selon le Indice de Carences Critiques (ICC).	Registres administratifs du programme <i>Tarjeta Uruguay Social</i> , incorporé dans le Système d'Information Intégré du Domaine Social (SIAS)

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

## D. Critères de sortie des programmes

Un défi permanent pour les TMC a été de définir des critères de sortie ou des mécanismes en accord avec leurs objectifs à moyen et long terme. Dans la pratique, l'accent a été mis sur la définition de règles de départ des programmes plutôt que sur les stratégies de sortie, c'est-à-dire des mécanismes permettant d'assurer aux familles qu'elles n'auront plus besoin d'assistance sociale à l'avenir. Cela a souvent été influencé davantage par des contraintes budgétaires ou des considérations politiques (raccourcissement de la durée du séjour pour augmenter le nombre brut de personnes passant par le programme) que par les objectifs programmatiques (Villatoro, 2008).

Le programme de sortie le plus largement utilisé dans les TMC est simple : les ménages utilisateurs cessent de recevoir les subventions lorsque leurs membres ne remplissent plus les conditions d'éligibilité. En d'autres termes, les familles quittent le programme lorsque leurs enfants dépassent les limites d'âge respectives, ce qui signifie qu'elles peuvent être laissées dans une situation de vulnérabilité similaire voire pire qu'avant l'intervention (Banegas, 2008, González de la Rocha, 2008). Une autre approche fréquente consiste à définir des règles de sortie basées sur un nombre maximum d'années passées dans le programme. Par exemple, dans le cadre du *Targeted Conditional Cash Transfer Programme* (TCCTP) de Trinité-et-Tobago, cette limite est de deux ans ; Au Brésil, le *Programa de Erradicação do Trabalho Infantil* (PETI) est limité à quatre ans. Dans le cas du *Red de Protección Social* (RPS) et du *Sistema de Atención a Crisis* (SAC) du Nicaragua, la durée du prêt qui a été utilisé pour financer ces programmes a automatiquement limité la durée de ces derniers, sans transition vers un nouveau régime de protection.

Dans d'autres cas, les objectifs du programme sont explicitement pris en compte dans la conception des stratégies de reclassement. Des exemples tels que *Prospera* au Mexique, *Bolsa Família* au Brésil, *PATH* en Jamaïque et *Progresando con Solidaridad* en République dominicaine, spécifient des périodes limites mais avec possibilité de recertification, en définissant des seuils de revenu pour la sortie du programme. Si les familles sont incapables de franchir ces seuils, elles conservent leur statut d'utilisateurs du programme. Les systèmes de ce type ont tendance à donner la priorité aux aspects de réduction de la pauvreté à court terme et à éviter la dépendance des utilisateurs, ce qui compromet les objectifs à long terme de renforcement des capacités humaines et de promotion sociale de chaque programme. Le cas d'*Oportunidades-Progres*a (actuel *Prospera*) illustre précisément les difficultés liées à la mise en œuvre de mécanismes de sortie compatibles avec ces objectifs de développement humain (voir encadré 2).

Le *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* au Chili est un autre exemple de tentative d'adaptation des stratégies de sortie aux objectifs du programme. La participation est régulée par un programme de graduation qui inclut une réduction constante des visites de soutien aux familles et des transferts monétaires, mais en conservant certaines prestations au-delà de la période pendant laquelle la famille bénéficie d'un accompagnement familial.

L'un des éléments clés du débat actuel sur les TMC est la mise en place de stratégies de sortie à travers des actions qui favorisent une augmentation des capacités des familles ainsi qu'une génération autonome de revenus (Britto, 2006). On commence donc à rechercher plus systématiquement une relation bénéfique entre un certain niveau de vie permis par des transferts monétaires et la mise en place de « mesures d'activation » (Farné, 2009) destinées à améliorer les conditions d'emploi et d'employabilité des destinataires, en connectant les utilisateurs aux revenus et aux programmes de participation au marché du travail. Il a également été démontré que la sortie d'un programme ne devait pas être considérée comme une suspension des prestations une fois certaines conditions remplies ou franchies, mais comme l'établissement d'un lien avec d'autres actions de protection sociale et de promotion contenues dans la politique sociale du pays concerné. De ce point de vue, la notion de sortie doit être associée à l'idée d'une transition à travers les différentes étapes qui représentent un continuum d'interventions adaptées aux différentes situations de besoins de base, de protection contre les risques et d'exercice des droits. Ainsi, sortir des TMC devrait signifier surmonter la pauvreté et rejoindre d'autres instruments de protection sociale contributifs ou non contributifs (Cecchini et Martínez, 2011).

## Encadré 2

### Problèmes liés aux sorties dans *Progres-Oportunidades* et Systeme de Support Diferencié

Conformément à l'objectif de développement humain du programme consistant à augmenter les capacités des familles et à empêcher les utilisateurs de devenir dépendants, Progres visait à maintenir le soutien aux ménages utilisateurs tant qu'ils demeuraient éligibles. A cet effet, la situation socio-économique des ménages était revue tous les trois ans après leur admission au programme.

Pour diverses raisons, dont certaines d'ordre financier, lorsque le programme a été rebaptisé "*Oportunidades*", un schéma a été conçu pour assurer la sortie définitive des familles utilisatrices. À partir de 2003, une procédure similaire de recertification familiale a commencé à être appliquée, et fut complétée par une phase intermédiaire dans le cadre d'un système de support différencié (*Esquema Diferenciado de Apoyos*, EDA) qui a commencé à s'appliquer aux familles bénéficiant de conditions socioéconomiques favorables et jugées « durables ».

La mise en œuvre du régime de soutien différencié varie selon la zone géographique. Dans les communautés rurales, ce dernier a commencé à fonctionner trois ans après la recertification, et dans les centres urbains après un an. Les familles transférées vers ce régime cessent de recevoir la subvention pour l'enseignement primaire ainsi que la bourse alimentaire, car elles sont jugées capables de financer elles-mêmes les dépenses concernées. Les familles restent des utilisateurs EDA pour trois autres années, après quoi elles quittent le programme.

La mise en œuvre de ce système a soulevé un certain nombre de questions concernant l'adéquation des paramètres choisis (durée, seuil de pauvreté utilisé dans l'évaluation) et la pertinence du mécanisme. Diverses études ont conclu qu'en réalité, après six années de participation au programme, seulement environ 20% des familles ont réussi à dépasser le seuil d'admissibilité. Elles ont également montré que 42% des familles régresseraient et retomberaient sous ce seuil dans l'avenir. De plus, les familles qui se sont retirées du programme se sont engagées dans des processus typiques de réaction ou d'adaptation à une crise économique, ce qui suggère qu'elles se sont retrouvées dans une situation de grande vulnérabilité.

D'autres ajustements ont été apportés au programme entre 2006 et 2008. Entre autres, le nombre d'années requis pour la première évaluation a été porté à six et pour la deuxième évaluation à neuf ans ; les ménages composés exclusivement d'adultes âgés ont été éliminés et ceux qui ont quitté le programme sont autorisés à demander une réadmission s'ils remplissent certaines conditions. Néanmoins, ce mécanisme reste très controversé pour deux raisons principales : (i) la contradiction entre les critères de sortie basés sur les évaluations de la pauvreté et les objectifs de développement humain à long terme du programme ; et (ii) l'absence d'un réseau de protection sociale au Mexique capable d'absorber adéquatement les familles qui sortent du programme en leur ouvrant l'accès à des programmes sociaux plus spécifiques.

Depuis 2011, le temps dans l'EDA dépend du maintien des critères démographiques du ménage (membres âgés de moins de 22 ans et femmes en âge de procréer) et de son revenu par habitant estimé. Actuellement, dans le cadre du programme *Prospera*, mis en œuvre en 2014, la sélection des familles à obtenir une recertification est menée au niveau de localité, en considérant l'Indice de Retard Social (*Índice de Rezago Social*, IRS) et que chaque localité aura sa recertification tous les huit ans ; c'est-à-dire, la recertification n'est pas simultanée pour tous les ménages (Dávila, 2016).

Source: L. Dávila, ¿Cómo funciona Prospera? Mejores prácticas en la implementación de Programas de Transferencias Monetarias Condicionadas en América Latina y el Caribe, Banque interaméricaine du Développement (BID), 2016; I. Yashine et L. Dávila, "Why, when and how should beneficiaries leave a CCT programme", Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America, D. Hailu and F. Veras Soares (eds.), Poverty in Focus, N°. 15, Brasília, International Policy Centre for Inclusive Growth (IPC-IG), UNDP, August 2008; Programa de Desarrollo Humano Oportunidades, "Prontuario institucional del Programa de Desarrollo Humano Oportunidades"; González de la Rocha, "Programas de transferencias condicionadas. Sugerencias para mejorar su operación e impacto", Futuro de las familias y desafíos para las políticas, I. Arriagada (ed.), Seminarios y conferencias series, No. 52 (LC/L.2888-P), Santiago, Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2008.



## II. Prestations et conditionnalités

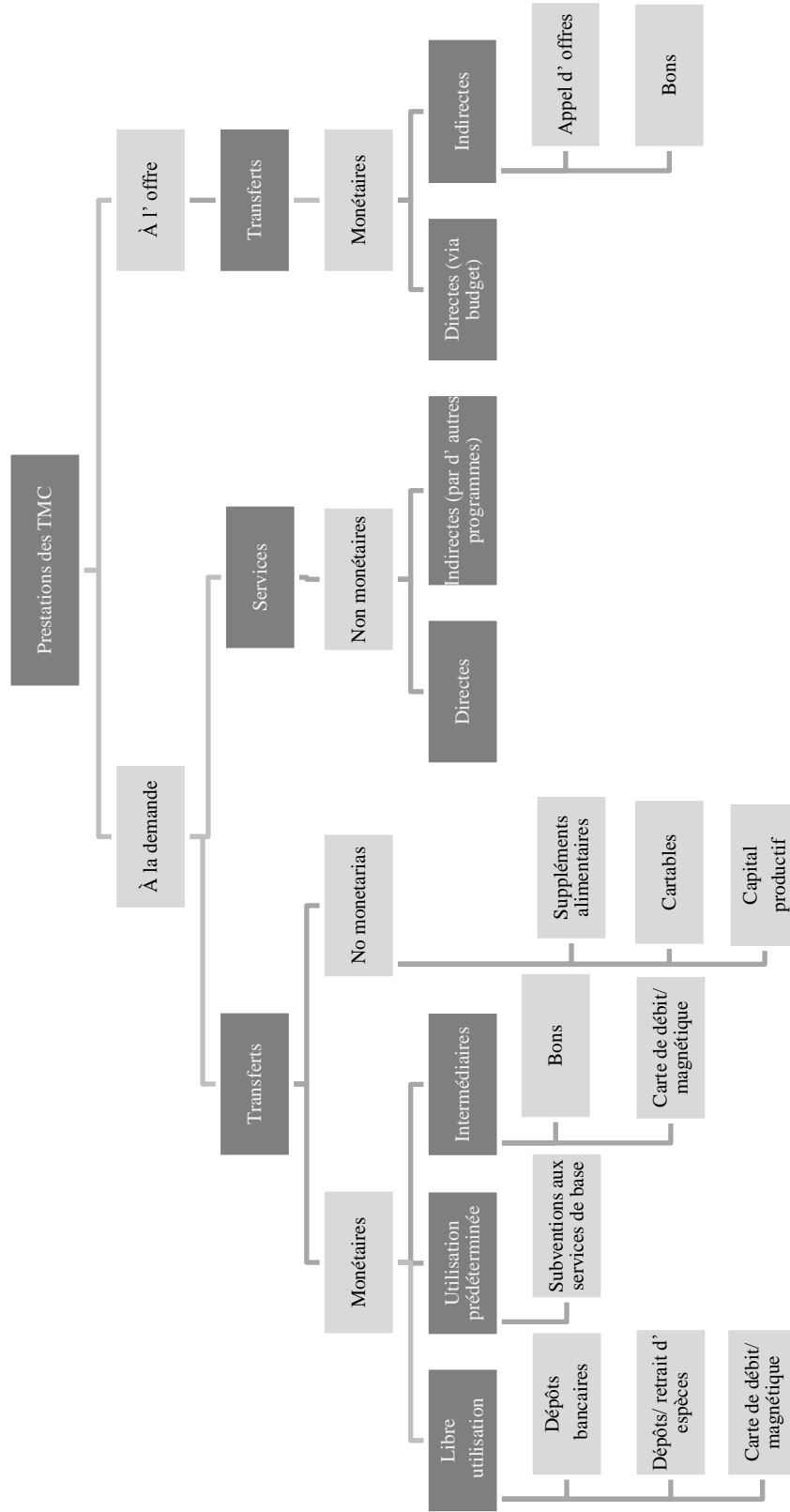
La littérature sur les transferts monétaires conditionnels (TMC) tend généralement à considérer les avantages de ces programmes uniquement en termes de transferts de revenus en espèces qui servent d'incitation à la demande. Néanmoins, ils offrent souvent des transferts monétaires et non monétaires de divers types et fournissent également certains services. Dans certains cas, ils comprennent des transferts destinés à renforcer l'offre de services sociaux et, partant, à répondre à la demande croissante générée par les programmes. C'est pourquoi nous avons classé les prestations fournies par les TMC en deux grands groupes, selon qu'il s'agit de prestations liées à la demande (familles) ou à l'offre (fournisseurs de services). Les prestations liées à la demande sont ensuite réparties entre les transferts (monétaires et non monétaires) et les services (soutien familial et cours de formation, entre autres) (voir diagramme 1). Comme on peut le voir, la plupart des programmes utilisent une combinaison de transferts monétaires et non monétaires, ce qui les distingue donc est la fonction que chaque transfert remplit dans la logique du programme. Cette diversité d'alternatives dont disposent les décideurs politiques lorsqu'ils précisent les différents aspects des programmes implique des solutions qui ne sont pas neutres quant à la réalisation de leurs objectifs.

### A. Prestations côté demande

#### 1. Transferts monétaires

Les transferts monétaires peuvent être versés selon diverses modalités. Bien que l'existence d'au moins un transfert monétaire conditionnel soit un élément commun aux différents TMC, chaque programme donne un sens spécifique aux transferts dans leur logique opérationnelle. Cela rend chaque cas qualitativement différent, selon que son objectif principal est d'assurer aux familles pauvres un niveau de consommation de base, de renforcer le développement humain parmi les utilisateurs du programme ou de faciliter leur accès aux diverses prestations sociales gouvernementales (Cecchini et Martínez, 2011)

**Diagramme 1**  
**Amérique Latine et Caraïbes : prestations apportées par les programmes de TMC**



Source : Préparé par les auteurs

## a) Types de transferts monétaires et formes de paiement

Les transferts monétaires aux familles peuvent être déliés (les utilisateurs peuvent dépenser l'argent transféré comme ils le souhaitent, comme c'est le cas pour les transferts en espèces), ou bien d'une utilisation prédéterminée (l'utilisation de l'argent est préétablie et l'utilisateur ne peut pas décider comment le dépenser, comme les subventions sur la consommation de biens ou de services spécifiques). Entre ces deux catégories, il y a une troisième catégorie intermédiaire qui comprend des éléments des deux, puisque l'utilisateur a un certain choix, mais seulement à l'intérieur d'un groupe prédéterminé de biens et de services. Les modalités de paiement, quant à elles, sont associées au type de transfert (utilisation non liée, utilisation prédéterminée, intermédiaire). Les virements non liés peuvent être effectués au moyen de dépôts sur des comptes bancaires, remis directement lors d'événements publics ou retirés en espèces dans des agences bancaires, des institutions de sécurité sociale ou d'autres organismes publics et banques mobiles. Ils peuvent également être payés sous forme de crédits portés aux cartes à bande magnétique ou aux cartes de débit<sup>13</sup>. Les transferts d'utilisation prédéterminée, par contre, ont tendance à être effectués au moyen de rabais sur divers services publics de base, comme l'eau, le gaz ou l'électricité. Les transferts intermédiaires peuvent être effectués au moyen de cartes à bande magnétique, de cartes de débit ou de coupons.

Les programmes de transferts monétaires conditionnels font principalement appel aux transferts monétaires non liés (voir tableau 4), estimant que les ménages eux-mêmes peuvent tirer le meilleur parti des transferts en fonction de leurs préférences. Les transferts d'utilisation prédéterminée (voir tableau III. 5) et les transferts intermédiaires (tableau 6) visent à conditionner préalablement l'utilisation des ressources transférées et à éviter qu'elles ne soient dépensées sur d'autres postes.

En général, les transferts d'usages prédéterminés sont des subventions sur la consommation de biens et de services publics de base, comme l'énergie ou l'eau. Les prestations apportées par le *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* du Chili incluent la Subvention pour l'eau potable (SAP), sous forme de rabais du 100% sur la facture mensuelle d'eau potable payée par les familles d'usagers (jusqu'à une limite de 15 m<sup>3</sup> par mois). En République dominicaine, la subvention à la consommation d'énergie (*Bonoluz*) couvre le coût de l'énergie consommée par un ménage jusqu'à concurrence de 100 kWh par mois, et est versée au moyen de la Carte de solidarité (*Tarjeta Solidaridad*).<sup>14</sup>

Les transferts intermédiaires sont généralement utilisés pour appuyer l'achat de nourriture et d'autres articles de base. Un montant est porté au crédit d'une carte à bande magnétique ou d'un coupon, qui ne peut être utilisé que dans des établissements commerciaux préalablement autorisés, et uniquement pour acheter des produits alimentaires à partir d'un panier de base et des biens de première nécessité—à l'exclusion explicite des cigarettes, de l'alcool et d'autres articles nocifs pour la santé.<sup>15</sup> Néanmoins, les effets potentiels de l'existence d'une demande captive sur les prix de ces biens restent à évaluer, car ils pourraient annuler ou réduire l'avantage économique du transfert.

D'un point de vue normatif, le choix de modalités de paiement non liées ou prédéterminées s'inscrit dans le cadre du débat sur la question de savoir si les personnes concernées sont réellement en mesure de dépenser les ressources dans une perspective à long terme (investissement dans les capacités humaines) ou

<sup>13</sup> Dans l'État plurinational de Bolivie, El Salvador et Honduras, des transferts monétaires sont livrés lors d'événements publics. Dans le cas de la *Bono Juancito Pinto*, par exemple, des manifestations civiques annuelles sont organisées par les forces armées et les autorités scolaires, auxquelles les élèves doivent participer avec leur mère, leur père ou leur tuteur.

<sup>14</sup> Certaines subventions à la consommation sont incluses dans les transferts non liés, car les familles peuvent librement dépenser l'argent transféré. Un exemple en est la subvention *soutien énergétique* du programme *Prospera* du Mexique, qui consiste en une subvention monétaire mensuelle versée aux familles destinataires pour compenser les dépenses engagées pour la consommation de sources d'énergie (électricité, gaz et charbon, entre autres).

<sup>15</sup> En 2016, le réseau d'approvisionnement sociale (*Red de Abastecimiento Social*, RAS) du programme *Progresando con Solidaridad* en République Dominicaine comptait plus de 5.700 entités commerciales affiliées, y compris des petites épiceries, des librairies, des centres de photocopie, des lieux de remplissage de gaz liquéfié, où les subventions *BonoGas* sont rendues efficaces, et points de paiement pour les factures de consommation électrique, dans lequel les familles peuvent payer avec la subvention *BonoLuz* (Carrasco y otros, 2016).

s'il serait plus efficace, en termes de dépenses publiques et d'objectifs de programme, de prédéterminer les alternatives. Des auteurs comme Standing (2007a ; 2007b) croient que cela serait fondamentalement paternaliste, puisque l'objectif de la politique serait alors de persuader les gens d'acheter ce que les décideurs considèrent comme le meilleur pour eux et leurs communautés.

La manière dont les transferts sont finalement mis en œuvre dans la pratique dépend davantage de questions de logistique et de distribution que d'alternatives de conception qui sont explicitement évaluées en fonction de leur capacité à atteindre les objectifs du programme. Dans le cadre de programmes tels que *Tekoporâ* du Paraguay et le *Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias* d'El Salvador, le transfert est effectué lors de manifestations organisées sur une base ad hoc, au cours desquelles des représentants des institutions impliquées dans le paiement se rendent dans les communautés et effectuent les paiements, soit à des dates préétablies (tous les deux mois dans le cas du *Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias*) ou à des dates variables préalablement notifiées, pour ceux qui vivent dans des villes éloignées des succursales de la Banque nationale de développement (*Tekoporâ*) (Ministère des Finances du Paraguay, 2015 ; et Veras Soares et Britto, 2008). Avec un grand nombre d'utilisateurs vivant dans les zones rurales, le *Red de Oportunidades* du Panama effectue des transferts de fonds à la fois dans les centres de paiement de la Banque nationale du Panama et par le biais d'unités mobiles, en fonction des différentes conditions de l'infrastructure et pour réduire le temps de déplacement des familles et les coûts associés.<sup>16</sup>

Cette dernière soulève la nécessité de tenir compte des conditions géographiques et socioculturelles dans lesquelles les programmes sont mis en œuvre et de concevoir des prestations adaptées à ces conditions. Le programme *Oportunidades* au Mexique tente d'aller dans cette direction en appliquant des règles de fonctionnement différentes dans les localités rurales et urbaines. Le programme *Oportunidades Urbano*, lancé en 2009 en tant que programme pilote, prévoit, outre de nouvelles règles de ciblage, une augmentation des montants du soutien monétaire, l'inclusion de nouveaux transferts récompensant les performances scolaires, l'adaptation du paquet de services de santé aux besoins urbains et l'ajout de nouvelles conditionnalités (Programa de Desarrollo Humano *Oportunidades*, 2009a). Un modèle alternatif de gestion et de prestation de services pour les communautés autochtones dans lesquelles ce programme fonctionne commence également à être expérimenté (Programa de Desarrollo Humano *Oportunidades*, 2009b). Aujourd'hui, le programme *Prospera* au Mexique a deux modèles différenciés pour les zones urbaines et rurales et encourage la participation des familles autochtones (Diario Oficial du Mexique, 2017).

## **b) Méthodes utilisées pour le calcul du montant des transferts monétaires**

Pour calculer le montant des transferts, qui sont délivrés à des fréquences différentes, on utilise généralement trois approches (Villatoro, 2007) : transfert forfaitaire, transfert selon la composition de la famille et transfert selon les caractéristiques de l'utilisateur (voir tableau 4)<sup>17</sup>.

Dans le premier cas, un montant est fixé indépendamment de la composition du groupe familial, généralement calculé en pourcentage du seuil de pauvreté ou d'un panier alimentaire à bas prix. La deuxième modalité est plus avantageuse pour les ménages qui comptent un plus grand nombre de membres admissibles (le plus souvent les enfants jusqu'à un certain âge, les femmes enceintes ou qui allaitent et les personnes âgées). La troisième forme prévoit des montants qui varient selon les caractéristiques des utilisateurs des transferts monétaires. Cette modalité privilégie l'objectif de fournir des incitations à utiliser les services d'éducation et de santé, les montants étant fixés sur la base des coûts

<sup>16</sup> En novembre 2008, lorsque les paiements ont été effectués par l'intermédiaire du réseau national des bureaux de poste du Panama (*Correos y Telégrafos de Panamá*, COTEL), 72 % des destinataires de la *Red de Oportunidades* ont mis moins de deux heures à atteindre le point de paiement, 22 % entre deux et quatre heures, 4 % entre quatre et six heures et les 2 % restants entre deux et six heures (Ministère du développement social, Gouvernement national du Panama, 2008b).

<sup>17</sup> Chaque méthode de calcul pourrait être adaptée aux modalités de paiement décrites ci-dessus. Dans la pratique, les gouvernements qui lancent ces programmes peuvent avoir calculé le montant des transferts simplement sur la base des fonds budgétaires disponibles et du nombre de familles à couvrir.

d'opportunité encourus par les différents groupes de population pour utiliser ces services. Les coûts directs de la prestation des services peuvent également être ajoutés au calcul.

Les transferts forfaitaires sont utilisés dans les programmes qui donnent la priorité à des niveaux spécifiques de revenu ou de consommation. Dans le cadre du programme *Bolsa Família* au Brésil, la valeur de l'allocation de base, qui est versée aux familles vivant dans l'extrême pauvreté, est basée sur le niveau du seuil d'indigence. La prestation forfaitaire de base est complétée par une prestation variable qui tient compte de la composition de la famille.

La prise en compte de la composition de la famille permet d'ajuster les montants transférés en fonction des besoins de consommation d'une famille selon sa structure et son stade dans le cycle de vie (âge des membres). Cela semble approprié dans le cas des ménages exposés à un certain nombre de vulnérabilités. Par exemple, dans le cas des ménages monoparentaux avec une femme chef de ménage et un taux de dépendance élevé (présence de jeunes enfants, de personnes vivant avec handicap et d'adultes plus âgés, entre autres), la priorisation de la composition du groupe familial permettrait d'envisager un ensemble plus large de besoins causés par la situation de pauvreté. De plus, les transferts différenciés selon la composition de la famille tendent à limiter le nombre d'utilisateurs ou à fixer un montant maximum par famille. Dans certains cas, ces limitations sont également combinées à des systèmes de montants décroissants, allégeant des raisons d'économies d'échelle dans la consommation. Dans le programme *Asignaciones Familiares* en Uruguay, par exemple, le montant du transfert en 2015 a commencé à 44,5 dollars par mois pour les familles avec un enfant de moins de 18 ans, puis a augmenté de seulement 23 dollars pour le deuxième enfant, puis 19 pour le troisième, et ainsi de suite jusqu'à un maximum de sept enfants, ce qui équivaut à un total de 143 dollars par famille. Afin de prendre en compte la présence d'économies d'échelle dans la consommation des ménages, les transferts de ce programme sont en diminution par rapport au nombre d'enfants par famille et aussi par rapport au nombre d'enfants dans l'enseignement secondaire (Ministère du développement social de l'Uruguay, 2015).<sup>18</sup>

Il y a des arguments qui justifient les deux types de transfert - les transferts forfaitaires ou ceux qui varient selon la composition de la famille. Stecklow et d'autres (2006) montrent qu'un transfert forfaitaire éviterait les incitations perverses causées par le fait de favoriser les familles ayant un plus grand nombre d'enfants, stimulant ainsi la fécondité. Néanmoins, cela suppose de solides hypothèses sur les stratégies utilisées par les familles pour réagir aux mesures incitatives auxquelles elles sont confrontées. Il semble plus plausible que les effets négatifs d'un transfert forfaitaire et l'établissement de restrictions excessives sur les montants transférés réduiront les prestations par habitant perçues par les familles nombreuses plutôt que de déclencher des comportements prétendument opportunistes parmi les familles (comme le fait d'avoir plus d'enfants pour obtenir plus des transferts).<sup>19</sup> Le résultat final serait donc une réduction de l'impact du transfert en termes de garantie d'un niveau de revenu donné (Villatoro, 2007; CEPALC, 2010a; Cecchini et autres, 2009), ce qui est particulièrement préoccupant dans le cas des ménages plus vulnérables qui ont plusieurs enfants.

Les transferts différenciés selon les caractéristiques des utilisateurs ont été utilisés dans des programmes tels que *Prospera* au Mexique, et *Más Familias en Acción* en Colombie, ainsi que récemment par PATH en Jamaïque. Dans le cas de la Colombie, depuis 2014, les municipalités ont été divisées en quatre groupes en tenant compte ses niveaux de pauvreté et d'urbanisation et des transferts différenciés ont été définis pour chacun d'entre eux. En outre, pour la prime à l'éducation, un système de montants échelonnés a été conçu, en fonction des différents niveaux d'enseignement fréquentés par les enfants destinataires, le transfert augmentent au fur et à mesure que les enfants progressent vers des classes supérieures, à l'instar du Mexique. *Prospera* et PATH paient également des montants différents selon le sexe de l'utilisateur. Villatoro (2007) énumère les critères qui pourraient être utilisés pour justifier des transferts plus importants pour les hommes (coût d'opportunité plus élevé du respect des

<sup>18</sup> Les transferts destinés aux personnes vivant avec handicap sont fixes, c'est-à-dire qu'ils ne diminuent pas en fonction du nombre de personnes vivant avec handicap par famille.

<sup>19</sup> Pour mieux comprendre les stratégies des familles en réponse aux différentes incitations, y compris celles relatives au nombre d'enfants, des recherches plus approfondies sont nécessaires, en particulier à travers des études qui triangulent les méthodes quantitatives et ethnographiques (Villatoro, communication personnelle, 20 décembre 2010).

conditionnalités, étant donné que les revenus tirés d'activités alternatives sont plus élevés), ou pour les femmes (taux d'abandon plus élevés, avec des rendements attendus plus élevés pour les années de scolarisation supplémentaires; et le fait que, toutes choses égales par ailleurs, les parents ont tendance à donner la priorité à l'éducation de leurs enfants de sexe masculin). Un critère pratique, conforme aux objectifs de développement humain, pourrait consister à fixer des montants variables en fonction des différences de couverture et de notes scolaires des hommes et des femmes avant l'intervention, ce qui nécessiterait une évaluation ex ante de ces indicateurs (de Janvry et Sadoulet, 2006b). En fait, *Prospera* et PATH travaillent dans des directions opposées : alors que le programme mexicain prévoit des transferts supérieurs de 5% ou plus pour les filles aux niveaux scolaires correspondant à l'enseignement secondaire ou supérieur (parce qu'elles ont un taux de fréquentation scolaire inférieur à celui des garçons)<sup>20</sup>, le système jamaïcain verse des transferts plus élevés aux garçons (ce qui reflète la situation inverse). Ainsi, les conditions d'établissement de ce type de transfert différencié varient selon la réalité de chaque pays et il n'est pas nécessaire d'établir des règles fixes pour chaque contexte.

Le Bon de protection du programme *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* du Chili et la deuxième phase du *Red de Protección Social* (RPS) du Nicaragua, qui n'existe plus, montrent ce que l'on peut considérer comme une quatrième modalité de diminution des transferts forfaitaires (les transferts fixes diminuent à mesure que les familles approchent de la fin de leur séjour dans le programme). Dans le cas du programme du Chili, par exemple, le bon de protection est versée pendant la période de soutien à la famille (appelée phase d'accompagnement psychosocial), jusqu'à 24 mois, et elle diminue à mesure que la fin de la phase de soutien approche, à l'exception de la dernière phase, qui correspond aux mois 19 à 24, dans laquelle le transfert augmente légèrement par rapport au transfert de la phase précédente (Ministère du développement social du Chili, 2017). Au Nicaragua, l'allocation de sécurité alimentaire a diminué progressivement au cours des trois années consécutives, passant de 168 dollars par famille la première année à 145 dollars la deuxième et 126 dollars la troisième (Largaespada, 2006).

Plusieurs programmes ont mis en place des incitations monétaires destinées aux jeunes en fin de scolarité, afin d'éviter la perte des capacités humaines causée par l'abandon scolaire (*Prospera*, *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* et PATH, entre autres). Dans le cas de *Prospera*, les membres des familles d'utilisateurs accumulent environ 300 dollars dans leur livret d'épargne, qu'ils peuvent ensuite retirer et utiliser librement une fois qu'ils obtiennent leur diplôme d'études secondaires (composant Jeunes avec *Prospera* - *Jóvenes con Prospera*). Des montants et des procédures similaires sont impliqués dans le *Bon d'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire* à laquelle les utilisateurs du *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* ont accès au Chili. Dans le cas de PATH, en 2015 un montant d'entre 130 et 430 dollars (selon le niveau d'études réalisées par le participant) est versé uniquement aux utilisateurs qui décident de poursuivre leurs études et de s'inscrire à l'enseignement supérieur.

---

<sup>20</sup> Le transfert pour les filles est supérieur de 5% en relation avec le transfert pour les garçons au premier niveau de l'enseignement secondaire, de 11% au deuxième niveau et de 16% au troisième niveau. Les filles de tout niveau d'enseignement secondaire supérieur ou équivalent reçoivent un transfert supérieur de 14% à celui des garçons (Diario Oficial du Mexique, 2017).

**Table 4**  
**Amérique Latine et Caraïbes (18 pays) : Programmes de transferts conditionnels, caractéristiques des transferts monétaire**

Pays	Programme	Transfert	Méthode de calcul	Mode de paiement	Périodicité	Maximum par famille	
Argentine	Asignación Universal por Hijo para Protección Social	Allocation d'enfant pour la protection sociale	Transfert forfaitaire <sup>a</sup>	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Cinq	
		Allocation de femmes enceintes pour la protection sociale	Transfert forfaitaire <sup>a</sup>	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Un transfert	
Belize	Building Opportunities for Our Social Transformation	Transfert conditionnel	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Six	
Bolivia (État Plurinational de)	Bono Juancito Pinto	Bon	Transfert forfaitaire	Remise lors d'un événement public	Annuelle	Aucun	
		Bon de contrôle prénatale	Transfert forfaitaire	Retrait d'espèces	Mensuelle	Quatre	
		Bon d'accouchement institutionnel et contrôle postnatale	Transfert forfaitaire	Retrait d'espèces	Transfert unique	Un transfert	
		Bon de contrôles complets de la santé	Transfert forfaitaire	Retrait d'espèces	Bimestriel	Douze en 24 mois	
Brésil	Bolsa Família	Bon de base	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Un transfert	
		Bon variable	En fonction de la composition du groupe familial (nombre d'enfants).	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Cinq	
		Bon variable adolescents	En fonction de la composition du groupe familial (nombre d'adolescents).	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Deux	
		Bon variable femmes enceintes	En fonction de la composition du groupe familial (nombre de femmes enceintes).	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	...	
		Bon variable nourrissons/allaitantes	En fonction de la composition du groupe familial (nombre d'enfants qui allaitent).	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Cinq	
		Bon pour vaincre la pauvreté extrême	Différence entre le revenu du ménage par habitant et le seuil de pauvreté extrême, après avoir reçu les autres transferts du programme.	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Un transfert	
		Bon basic	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Trimestrielle	Un transfert	
		Bolsa criança cidadã	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Un transfert	
		Programa de Erradicação do Trabalho Infantil					

Table 4 (suite)

Pays	Programme	Transfert	Méthode de calcul	Mode de paiement	Périodicité	Maximum par famille
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	Bon de base familiale	En fonction de la composition du groupe familial	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Mensuelle	Un transfert
		Bon de réussite scolaire ( <i>Bono Logro Escolar</i> )	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire	Annuelle	Aucun
		Bon d'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire (4e année d'intermédiaire)	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire	Transfert unique	Aucun
		Bon de travail pour les femmes ( <i>Bono al Trabajo a la Mujer</i> )	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire	Annuelle	...
		Contribution familiale permanente (Bon de mars)	Transfert forfaitaire	Retrait d'espèces	Annuelle	Un transfert
		Bon de protection	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Mensuelle	Un transfert
		Bon de contrôle Enfants sains ( <i>Bono por control Niño Sano</i> )	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Mensuelle	Aucun
		Bon de présence à l'école	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Mensuelle	Aucun
		Bon de formalisation	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire	Annuelle	Aucun
		Colombie	Más Familias en Acción	Bon de nutrition	En fonction de la composition du groupe familial et le niveau de pauvreté multidimensionnel de la ville de résidence	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces
Bon d'éducation	En fonction de la composition du groupe familial, la taille de la ville de résidence et le niveau d'éducation des utilisateurs.			Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Bimestral <sup>b</sup>	Aucun
Revenu pour la Prospérité Sociale ( <i>Ingreso para la Prosperidad Social</i> )	Transfert forfaitaire			Dépôt dans un compte bancaire	Mensuelle	Un transfert
Costa Rica	Avanceamos	Transfert d'argent conditionnel (TMC)	En fonction de la composition du groupe familial et le niveau d'éducation des utilisateurs.	Dépôt dans un compte bancaire	Mensuelle	Aucun



Table 4 (suite)

Pays	Programme	Transfert	Méthode de calcul	Mode de paiement	Périodicité	Maximum par famille
Équateur	Bono de Desarrollo Humano	BDH	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Mensuelle	Un transfert
		Pension pour personnes vivant avec handicap	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Mensuelle	Aucun
		Pension pour personnes âgées	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Mensuelle	Aucun
El Salvador	Desnutrición Cero	Inciatif économique	En fonction du respect des conditionnalités c	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	1) Transfert au moment de la naissance. 2) Transferts ultérieurs aux examens médicaux jusqu'à la première année de vie.	Aucun
		Bon d'éducation	Transfert forfaitaire en zones rurales et transfert en fonction des caractéristiques du destinataire en zones urbaines (niveau d'éducation et sexe des utilisateurs)	Remise lors d'un événement public	Bimestriel	Un transfert
		Bon de santé	Transfert forfaitaire	Remise lors d'un événement public	Bimestriel	Un transfert
Guatemala	Mi Bono Seguro	Programme "Nos plus grands droits" (Nuestros Mayores Derechos)	Transfert forfaitaire	Remise lors d'un événement public	Mensuelle	Aucun
		Programme de soutien temporaire du revenu (Programa de Apoyo Temporal al Ingreso - PATI)	Transfert forfaitaire	Remise lors d'un événement public	Mensuelle	Aucun
		Bon d'éducation	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire	Mensuelle	Un transfert
Haïti	Ti Manman Cheri	Bon de santé	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire	Mensuelle	Un transfert
		Composant scolaire	En fonction des caractéristiques du destinataire (nombre d'enfants éligibles)	Livraison par téléphone portable (via le service Tchotchou) ou retrait d'espèces	Trimestrielle	Trois

Table 4 (suite)

Pays	Programme	Transfert	Méthode de calcul	Mode de paiement	Périodicité	Maximum par famille	
Honduras	Bono Vida Mejor (Bono 10000)	Bon de nutrition	Transfert forfaitaire	Remise lors d'un événement public	Trimestrielle	Aucun	
		Bon de santé	Transfert forfaitaire	Remise lors d'un événement public	Trimestrielle	Aucun	
		Bon d'éducation	Transfert forfaitaire	Remise lors d'un événement public	Trimestrielle	Aucun	
		Bon de santé	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Bimestriel	...	
Jamaïque	Programme of Advancement through Health and Education	Bon d'éducation	En fonction des caractéristiques du destinataire <sup>4</sup>	Carte magnétique ou de débit	Bimestriel	...	
		Bon d'éducation postsecondaire	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Transfert unique	Un transfert	
Mexique	Prospera	Bon de base	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	...	
		Soutien alimentaire	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Bimestrie	Un transfert	
		Soutien fournitures scolaires	En fonction du niveau d'éducation du destinataire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Enseignement primaire : semestriel Enseignement secondaire : Annuelle	Bimestriel	Un transfert
	Soutien d'éducation	Jeunes avec Prospera ( <i>Jóvenes con Prospera</i> )	En fonction du niveau d'éducation et du sexe du destinataire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Transfert unique	Un transfert
			En fonction du nombre d'années d'études secondaires supérieures approuvées	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Bimestriel	Un transfert
			Soutien énergétique	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Bimestriel	Un transfert
Soutien personnes âgées	Soutien personnes âgées	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Bimestriel	En fonction du nombre de transferts reçus par la famille		
Soutien alimentaire "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> )	Bourses d'études pour l'enseignement supérieur	Transfert forfaitaire	Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Bimestriel	Un transfert		
				Dépôt dans un compte bancaire ou retrait d'espèces	Bimestriel	En fonction du nombre de transferts reçus par la famille	

Table 4 (conclusion)

Pays	Programme	Transfert	Méthode de calcul	Mode de paiement	Périodicité	Maximum par famille
Panama	Red de Oportunidades	TMC	Transfert forfaitaire	Retrait d'espèces	Bimestriel	Un transfert
Paraguay	Tekoporá	Soutien alimentaire	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit ; retrait d'espèces ; ou livraison par téléphone portable	Bimestriel	Un transfert
		Soutien d'éducation et santé	En fonction de la composition du groupe familial	Carte magnétique ou de débit ; retrait d'espèces ; ou livraison par téléphone portable	Bimestriel	Quatre
		Soutien personnes âgées	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit ; retrait d'espèces ; ou livraison par téléphone portable	Bimestriel	Un transfert
		Inclusion des familles indigènes	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit ; retrait d'espèces ; ou livraison par téléphone portable	Bimestriel	Un transfert
Pérou	Abrazo	Bon fixe de solidarité	Transfert forfaitaire	Retrait d'espèces	Bimestriel	Un transfert
	Juntos	Bon	Transfert forfaitaire	Retrait d'espèces	Bimestriel	Un transfert
Uruguay	Asignaciones Familiares	Transfert d'argent conditionnel	En fonction de la composition du groupe familial et niveau d'éducation des enfants	Retrait d'espèces	Mensuelle	Sep

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

<sup>a</sup> Transfert forfaitaire de 80% du montant prévu. Les 20% restants sont réservés dans une banque d'épargne, qui peut être facturée lorsque le propriétaire certifie les conditions de santé et d'éducation.

<sup>b</sup> Le bon est délivré pendant 10 mois, au cours desquels les mineurs fréquentent des établissements d'enseignement.

<sup>c</sup> Il y a un bon pour le premier et le dernier contrôle prénatal, et deux fois par an pour la croissance de l'enfant dans la tranche normale, déterminée par le Ministère de la Santé Publique.

<sup>d</sup> Le bon est 10% plus élevé pour les hommes, il augmente de 50% pour le secondaire et de 75% pour les niveaux plus élevés de l'école secondaire.

**Tableau 5**  
**Amérique Latine et Caraïbes (2 pays) : Programmes de transferts conditionnels, caractéristiques des transferts monétaires à usage prédéterminé**

Pays	Programme	Transfert	Méthode de calcul	Mode de paiement	Périodicité	Maximum par famille
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	Subvention au paiement de la consommation d'eau potable	Transfert forfaitaire	Remise sur la valeur de la facture	Mensuelle	Un transfert
		Subvention à la carte d'identité	Transfert forfaitaire	Remise sur la valeur de la facture	Transfert unique	Aucun
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad	BonoLuz (Bon Lumière)	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Un transfert
		BonoGas (Bon Gaz)	Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Un transfert

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

**Tableau 6**  
**Amérique Latine et Caraïbes (5 pays) : Programmes de transferts conditionnels, caractéristiques des transferts à usage intermédiaire**

Pays	Programme	Transfert	Méthode de calcul	Mode de paiement	Périodicité	Maximum par famille
Argentine	Programa de Ciudadanía Porteña	Subvention aux ménages	En fonction de la composition du groupe familial et la situation socio-économique de la famille <sup>a</sup>	Carte magnétique ou de débit	Mensuelle	Un transfert
Panama	Bonos Familiares para la Compra de Alimentos	Étudier c'est travailler Transfert d'argent conditionnel	Transfert forfaitaire individuel Transfert forfaitaire	Carte magnétique ou de débit 20 coupons échangeables contre des aliments dans des établissements commerciaux autorisés	Mensuelle Bimestriel	Un transfert par étudiant Un transfert
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad	Incitation à la fréquentation scolaire (ILAE) Manger est premier Bono Escolar Estudiando Progreso - BEEP (Bon scolaire j'étudie je progresse)	En fonction de la composition du groupe familial (nombre d'enfants) Transfert forfaitaire En fonction du niveau d'éducation des utilisateurs.	Carte magnétique Carte magnétique	Bimestriel Mensuelle Bimestriel	Quatre Un transfert ...
Trinidad et Tobago	Targeted Conditional Cash Transfer Program	Bon	En fonction de la composition du groupe familial	Carte magnétique	Mensuelle	Six
Uruguay	Tarjeta Uruguay Social	Plus de lait enrichi avec du fer Uruguay Carte sociale	Li raison de lait en poudre enrichi en fer (Leche Más) En fonction de la composition du groupe familial	Carte magnétique Carte magnétique	Mensuelle Mensuelle	... ...

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

<sup>a</sup> Les ménages en situation d'extrême pauvreté reçoivent l'équivalent de 75% d'un panier alimentaire de base et les ménages en situation de pauvreté reçoivent l'équivalent de 50%.

### c) Ajustements des montants des transferts

Une fois le montant des transferts calculé, qu'il soit forfaitaire ou selon la composition de la famille ou les caractéristiques des utilisateurs, il convient de concevoir des mécanismes d'indexation automatique afin que les transferts ne perdent pas de valeur au fil du temps, en les protégeant de l'inflation et notamment de la hausse des prix des denrées alimentaires. Dans la pratique, toutefois, les ajustements des prestations dans la région sont généralement effectués sur une base discrétionnaire, en fonction des contraintes budgétaires et des pressions politiques actuelles (voir tableau 7) (Levy, 2008 ; OIT, 2009).

Les montants des transferts sont ajustés automatiquement en fonction des taux d'inflation dans cinq TMC nationaux (*Subsistema de Seguridades y Oportunidades* du Chili, *Más Familias en Acción* en Colombie, *Prospera* au Mexique et *Asignaciones Familiares* et *Tarjeta Uruguay Social* en Uruguay) et dans un programme de portée locale (*Ciudadanía Porteña* de la Ville autonome de Buenos Aires). Dans le cadre du programme *Prospera*, les montants des différents transferts sont augmentés tous les six mois en fonction des disponibilités budgétaires et de l'inflation cumulée à partir de juin 2011 associé aux seuils de pauvreté (rurales et urbaines) publiés par le CONEVAL, alors qu'en cas de déflation, ils maintiennent leurs valeurs nominales. Néanmoins, dans ce programme, cette mesure n'est pas fondée sur une loi qui donne un fondement réglementaire au mécanisme d'ajustement automatique, comme c'est le cas au Chili, Colombie et Uruguay.

Un deuxième groupe de programmes a modifié le montant des transferts au fil du temps, mais l'ajustement n'est pas automatique. Des changements ont été apportés par le biais de décrets exécutifs ou présidentiels, contournant ainsi le débat dans les parlements nationaux. En Argentine, les montants de l'*Asignación Universal por Hijo para Protección Social* ont été ajustés au moyen de décrets du Bureau du Président de la République, dont le plus récent est le décret no 492/2016 portant le montant de l'allocation de 837 à 966 pesos. Repetto et Díaz Langou (2010) font valoir que ce programme devrait tenir compte de l'effet inflationniste de la hausse du coût du panier total ou du panier alimentaire, afin d'actualiser automatiquement les montants des allocations familiales non contributives et d'annuler les arrêtés mettant en œuvre ces ajustements. Au Brésil, les valeurs des transferts dans le programme *Bolsa Família* sont fixées par des décrets présidentiels tous les 12 ou 14 mois. Pour l'année 2016, le décret n° 8.794 a augmenté la dotation de base de 8 *reais*, soit 10%. Dans le cas de la Subvention variable et de la Subvention variable pour adolescents, les montants minimaux ont été augmentés 4 *reais* (augmentation de 11% et 9%, respectivement)<sup>21</sup>. En Equateur et au Panama les transferts sont mis à jour par le gouvernement sans fréquence prédéfinie. Les montants du programme *Avancemos* au Costa Rica dépend directement des accords conclus par le conseil d'administration de *Instituto Mixto de Ayuda Social* (IMAS), sous réserve d'une coordination préalable avec le Conseil d'Administration du Secteur Social et de la Réduction de la Pauvreté, ce qui signifie que les montants ne dépendent pas exclusivement des décrets présidentiels.

---

<sup>21</sup> Au Brésil, le débat législatif a poursuivi d'officialiser le mécanisme de mise à jour du montant des subventions octroyées par *Bolsa Família* et de l'orienter vers un revenu minimum ou un programme de revenus des citoyens. L'une des principales propositions consiste à créer un algorithme qui tienne compte de l'inflation annuelle, de la croissance du PIB et du taux de croissance des pensions générales. L'objectif est d'établir la moitié du salaire de base comme minimum et de payer un mois supplémentaire à la fin de l'année (Britto et Veras Soares, 2011).

**Tableau 7**  
**Amérique Latine et Caraïbes (20 pays) : Programmes de transferts monétaires conditionnels, ajustement automatique des valeurs de transfert**

Pays	Programme	Ajustement automatique	Instrument associé
Argentine	Asignación Universal por Hijo para Protección Social	Non <sup>a</sup>	Décret 492/2016
	Programa de Ciudadanía Porteña	Oui	Loi 1.878 la législature de la ville autonome de de Buenos Aires
Belize	Building Opportunities for Our Social Transformation	Non	...
Bolivia (État Plurinational de)	Bono Juancito Pinto	Non	Décret suprême 28899/2006
	Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy	Non	Décret suprême 0066/2009
Brésil	Bolsa Familia	Non <sup>a</sup>	Décret 8.794/2016
	Bolsa Verde	Non	Loi 12.512/2011 et Décret 7572/2011
	Programa de Erradicação do Trabalho Infantil	Non	Décret 458/2001
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Etico Familiar)	Oui	Loi 20.595/2012
Colombie	Más Familias en Acción	Oui	Loi 1.532/2012
	Red Unidos	...	...
Costa Rica	Avancemos	Non <sup>b</sup>	Règlement d'application 2009
Équateur	Bono de Desarrollo Humano	Non	Décret exécutif 1.395/2013
	Desnutrición Cero	Non	Décret exécutif 785/2011 et Registre officiel 817/2012
El Salvador	Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias	Non	...
Guatemala	Mi Bono Seguro	Non	Accords ministériels 05-2012 et DS-61-2017
Haïti	Ti Manman Cheri	Non	...
Honduras	Bono Vida Mejor (Bono 10000)	Non	Accord exécutif 022-DP-2013
Jamaïque	Programme of Advancement through Health and Education	Non	...
Mexique	Prospera	Oui	Manuel des opérations, gestion 2018
Panama	Red de Oportunidades	Non <sup>a</sup>	Décret exécutif 222/2007 et Résolution 160/2008
	Bonos Familiares para la Compra de Alimentos	Non	...

Tableau 7 (conclusion)

Pays	Programme	Ajustement automatique	Instrument associé
Paraguay	Tekopora	Non	...
	Abrazo	Non	Décret présidentiel 869/2008 et Résolution 700/2011
Pérou	Juntos	Non	...
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad	Non	...
Trinidad et Tobago	Targeted Conditional Cash Transfer Program	Non	...
Uruguay	Asignaciones Familiares	Oui	Loi 18.227/2008
	Tarjeta Uruguay Social	Oui	Loi 18.227/2008

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc> ; et sur la base d'informations officielles communiquées par les pays respectifs.

<sup>a</sup> Les montants sont ajustés au moyen de décrets exécutifs ou présidentiels ou d'autres instruments juridiques.

<sup>b</sup> Le conseil d'administration de l'Institut Conjoint d'Aide Sociale (Instituto Mixto de Ayuda Social, IMAS) fixe les montants du transfert sous réserve de coordination préalable avec le Conseil d'Administration du Secteur Social et de la Réduction de la Pauvreté.

Dans un troisième groupe de pays, dont l'État plurinational de Bolivie et le Honduras, les montants des transferts n'ont pas été mis à jour depuis plusieurs années. Ces pays ont l'un des PIB les plus faibles de la région, si bien que l'incapacité à actualiser les montants versés pourrait être le résultat d'une faible capacité budgétaire.

## 2. Transferts non monétaires

Les transferts non monétaires, ou les transferts en nature tels que les compléments alimentaires, les cartables et le capital productif, sont principalement inclus dans les programmes qui mettent l'accent sur les composantes du développement humain.

La majorité des transferts en nature sont des compléments alimentaires qui visent à compenser les carences potentielles en micronutriments, compte tenu des contraintes liées à l'ingestion d'une quantité suffisante de nourriture pour les ménages les plus pauvres. Les compléments alimentaires fournis par le programme *Prospera* sont destinés à couvrir 100% des besoins quotidiens en micronutriments, ce qui équivaut en moyenne à 20% des besoins caloriques quotidiens (PROSPERA Programa de Inclusión Social, 2017). Ce programme n'est assorti d'aucune conditionnalité spécifique liée au transfert, si ce n'est qu'il vise à s'assurer que la mère le gère efficacement auprès des enfants ciblés. D'autres programmes qui mettent fortement l'accent sur les aspects nutritionnels utilisent des conceptions alternatives, telles que la mise en relation des utilisateurs avec les programmes nutritionnels préexistants. Un exemple en est le programme *Juntos* au Pérou, et le *Red de Protección Social* du Nicaragua, aujourd'hui disparu - deux programmes qui donnent aux familles l'accès à des compléments nutritionnels grâce à un ensemble de services de santé et de nutrition fournis aux usagers pendant les visites médicales auxquelles elles participent dans le cadre des conditionnalités du programme. Cette composante des TMC s'apparente à des programmes nutritionnels de longue date dans la région tels que le Programme national d'alimentation complémentaire (PNAC) au Chili, qui utilise une structure de prestations (compléments alimentaires et transferts monétaires) et une logique de fonctionnement très similaire à celle décrite pour *Oportunidades* (Vergara, 1990).

Les compléments nutritionnels ont le mérite de ne pas fonctionner aux côtés des circuits commerciaux et n'entraînent donc pas un déplacement des fournisseurs locaux, comme c'est le cas pour les rations alimentaires (Cohen et Franco, 2006 ; Standing, 2007b). Néanmoins, des problèmes subsistent en termes de coûts de distribution, de stockage et de logistique, en particulier dans les pays à



faible capacité institutionnelle. Par exemple, les problèmes d'approvisionnement en vitamines, en fer et en antiparasitaires signalés en 2001 dans le programme *Red de Protection Social* du Nicaragua ont entraîné des interruptions du traitement nutritionnel pour les plus jeunes utilisateurs du programme, avec des répercussions sur des indicateurs tels que la prévalence de l'anémie et le niveau d'hémoglobine dans le sang (Hoddinott et Bassett, 2009).

Dans le volet éducation, les fournitures scolaires sont généralement données au début de chaque année scolaire, dans le cadre d'un transfert communément appelé "bolsón" ou "mochila escolar". Dans le cadre de l'ancien *Programa de Asignación Familiar* (PRAF) au Honduras, le transfert a compris des cahiers d'exercices et des crayons pour divers usages, ainsi que d'autres fournitures comme des gommes à effacer, des règles, des taille-crayons et un cartable. Le cas des fournitures scolaires montre que le choix entre les transferts monétaires et les transferts en nature peut aussi souvent être considéré comme dépendant de l'infrastructure disponible pour le paiement en espèces ou le stockage et la distribution des fournitures. Le PRAF a livré des cartables pendant environ une douzaine d'années et, en dépit de problèmes fréquents dans l'exécution du budget, entre 2001 et 2008, il a fait don en moyenne de 100 000 cartables par an (Ministère des finances du Honduras, 2007). En revanche, le *Red de Protección Social* (RPS) du Nicaragua a accordé la priorité aux transferts d'argent liquide dans le même but. Dans le cadre du programme *Prospera*, bien qu'un transfert monétaire ait été choisi pour couvrir ces dépenses, les familles dont les enfants fréquentent les écoles desservies par le Conseil national de développement de l'éducation (CONAFE) reçoivent le transfert en nature.

### 3. Fourniture de services et accès aux autres programmes

Outre les transferts monétaires et en nature, une troisième prestation liée à la demande fournie par les TMC est la provision de services, soit directement par le programme lui-même, soit indirectement par le biais d'autres programmes dont l'accès est facilité.

La fourniture indirecte de services - actions entreprises par les différents secteurs - semble être une tendance croissante dans divers programmes, y compris un certain nombre de programmes emblématiques tels que *Bolsa Familia* à travers ses "programmes complémentaires". Les programmes qui, dès le départ, sont envisagés comme facilitant d'accès au réseau de services et d'utilité publique et qui ne fournissent pas de services eux-mêmes, constituent un cas particulier. Le paradigme de ce type de programme est *Chile Solidario*, qui visait à faciliter l'accès de la population vivant dans l'extrême pauvreté à un ensemble de programmes de protection sociale et de promotion mis en œuvre par le gouvernement chilien. Actuellement, les programmes complémentaires sont fournis à travers du *Subsistema Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)*<sup>22</sup>. L'accès de ses utilisateurs aux programmes d'insertion sociale et du travail consistent en séances visant à : i) surmonter les barrières à l'entrée sur le marché du travail ; ii) générer des compétences douces ou non techniques ; iii) renforcer et créer de compétences techniques à travers de la formation ; et iv) l'intermédiation en matière de travail (Cecchini, Robles et Vargas, 2012). D'autres cas similaires sont le *Red Juntos* de Colombie, *Prospera* de Mexique et le *Targeted Conditional Cash Transfer Programme* (TCCTP) de Trinité-et-Tobago, qui met fortement l'accent sur la promotion sociale et le lien avec les programmes de formation professionnelle et de création de revenus.

Dans la modalité de prestation directe de services, il convient d'évaluer au cas par cas si la solution est la plus appropriée, car il existe un risque de créer une structure globale, non spécifique et inefficace - le "syndrome du sapin de Noël" (Cecchini et Martínez, 2011) - et tend à se détacher de la gestion des politiques publiques sectorielles et de ses objectifs spécifiques.

Un examen de l'expérience régionale montre qu'il existe quatre catégories de services que les TMC offrent aux familles et aux communautés, principalement indirectement, mais parfois aussi directement: (i) la participation au marché du travail et la création de revenus, qui peuvent inclure la formation professionnelle dans les aspects techniques et le développement des compétences, ainsi que l'accès

<sup>22</sup> Sur les services complémentaires fournis, voire le site web [en ligne] <http://www.chileseguridadesyOportunidades.gob.cl/servicios>.

au microcrédit, la création d'emplois et le soutien au travail indépendant; (ii) le conseil, les conférences et les ateliers éducatifs (individuels et collectifs) sur diverses questions, telles que celles liées à la santé, qui visent à créer les capacités de base et à renforcer le développement humain des familles destinataires; (iii) les visites de professionnels auprès des ménages utilisateurs ("accompagnement aux familles") dans le but de contrôler les conditionnalités et d'apporter un soutien psychosocial; et (iv) l'amélioration des infrastructures (dans le quartier ou le logement) (voir tableau 8 et 9).

### a) Participation dans le marché du travail et Régénération de revenus

L'établissement de liens entre les utilisateurs et les programmes de participation au marché du travail et de création de revenus n'était pas une priorité dans les TMC tels qu'ils avaient été conçus à l'origine. Néanmoins, les programmes intègrent de plus en plus souvent des actions sur ces questions, car il a été constaté qu'un seul transfert n'est pas suffisant pour réduire la pauvreté et la vulnérabilité des familles à court et moyen terme (OEA/CEPALC/OIT, 2010). Ces préoccupations ont été accompagnées de préoccupations concernant la durabilité des actions du programme, en particulier la durée de l'assistance et les stratégies de sortie ou de sortie des programmes, si le but est d'atteindre leurs objectifs sur une base durable (Yashine et Dávila, 2008).

L'outil utilisé par les TMC pour améliorer l'employabilité des personnes en âge de travailler est la formation technique et professionnelle, tandis que les instruments visant à stimuler la demande de main-d'œuvre et à améliorer les liens avec l'offre comprennent le soutien au travail pour compte propre, les services d'intermédiation sur le marché du travail et les programmes de création d'emplois directs et indirects. On pourrait affirmer que la plupart des TMC de la région ont entre ses composants certains instrument pour l'amélioration de l'offre d'emploi (voir tableau 8).

Comme le montre l'OEA/CEPALC/OIT (2010), les actions de formation professionnelle et de développement des compétences visent à améliorer et à accroître les atouts des personnes pauvres et vulnérables en améliorant leurs connaissances et compétences (Weller, 2009), ce qui devrait promouvoir la stabilité de l'emploi et des salaires plus élevés (CEPALC, 2008a).

Le support au travail indépendant, qui, parallèlement à la formation technique et professionnelle, constitue l'une des actions les plus courantes en matière de participation au marché du travail et de création de revenus mises en œuvre dans le cadre des TMC, consiste en des programmes qui fournissent du capital d'amorçage ou du microcrédit, à la fois pour créer de nouvelles entreprises et pour maintenir les entreprises existantes, ainsi que d'autres services non financiers liés principalement à la formation en matière d'épargne et de finances, de planification économique, de microentreprises et de leadership. Les services d'intermédiation sur le marché du travail fournissent des informations d'ordre général sur le marché du travail, favorisent le rapprochement de l'offre et la demande en diffusant des informations sur les postes vacants et les demandeurs d'emploi, et soutiennent l'élaboration de stratégies d'intégration au marché du travail (CEPALC, 2008c).

La création directe d'emplois suppose l'expansion de la demande de main-d'œuvre par le biais de plans d'urgence en matière d'emploi ou de plans de développement départementaux, régionaux et municipaux offrant des emplois temporaires. Souvent, ces régimes sont limités aux chefs de famille et utilisent les bas salaires comme mécanisme d'autosélection. Le Programme *Jefas y Jefes de Hogar Desocupados* (2002-2005) de l'Argentine et le *Plan de Atención Nacional a la Emergencia Social* (PANES) (2005-2007) de l'Uruguay sont deux exemples qui ont créé des emplois directs et, en même temps, ont cherché à améliorer l'employabilité des participants en incluant des éléments liés à l'achèvement des études et de la formation. Dans le cas du PANES, par exemple, le volet "*Construyendo Rutas de Salida*", qui a servi plus de 16 000 chefs de ménage, comprenait un programme socio-éducatif et communautaire visant à élaborer des stratégies pour sortir de diverses situations d'urgence sociale, notamment la récupération de la capacité de la lecture et l'écriture, la formation et la prise en compte de la dimension subjective, la promotion des droits des citoyens et de l'estime de soi, et la participation des usagers à diverses activités communautaires. Au cours des années plus récentes, caractérisées par une croissance économique relativement stable, ces programmes n'ont pas été un instrument central dans les politiques du travail et de l'insertion productive de la population vivant dans la pauvreté.

Enfin, la création indirecte d'emplois implique la mise en place d'incitations économiques publiques à l'embauche par les entreprises privées. Il s'agit d'une subvention qui permet de réduire les coûts non salariaux du travail (cotisations de sécurité sociale) ou de couvrir une partie du salaire. Par exemple, on peut citer le *Subsidio al Empleo Joven* et le *Bono al Trabajo de la Mujer* du Chili, qui ciblent des jeunes entre 18 et 25 ans et les femmes entre 25 et 59 ans, respectivement ; ces interventions sont fournies à travers du *Subsistema de Seguridades y Oportunidades*.

Bien que les TMC n'offrent généralement pas ces services directement, il y a quelques exemples, comme les composantes de participation au marché du travail qui ont des actions de formation ou de support au travail indépendant. Il s'agit tout d'abord de l'allocation *Bono Logro Escolar* et le *Bono Asistencia Escolar*, les deux font partie du *Subsistema de Seguridades y Oportunidades*, qui consistent en un soutien économique mensuel pour les familles destinataires ayant des membres enfants et jeunes dans un établissement d'enseignement. En la République dominicaine, des centres de formation et production ainsi que des centres technologiques communautaires, mis en place grâce au programme *Progresando con Solidaridad*, donnent accès et la formation aux technologies de l'information. Un autre exemple est le *Steps to Work Programme* en Jamaïque, qui a comme but la promotion du micro-entrepreneuriat parmi les participants, offre des possibilités de formation pour améliorer les compétences commerciales et professionnelles des destinataires en âge de travailler du *Programme of Advancement Through Health and Education (PATH)*.

Afin d'intégrer indirectement (via d'autres programmes) les composantes participation au marché du travail et création de revenus, des liens ont été établis avec les programmes gérés par les ministères sectoriels, principalement l'éducation et l'emploi. Un exemple en est le programme équatorien de *Crédito de Desarrollo Humano* de l'Équateur, dont les principaux utilisateurs sont les destinataires du *Bono de Desarrollo Humano* (voir encadré 3).

### **Encadré 3** **Le microcrédit pour les utilisateurs de bourses du** **Bono de Desarrollo Humano**

Le programme Bono de Desarrollo Humano (BDH) de l'Équateur fait partie d'une stratégie plus large nommée Programa de Protección Social (PPS), qui permet aux utilisateurs du BDH d'accéder à d'autres programmes, y compris le Crédito de Desarrollo Humano (CDH).

Le *Crédito de Desarrollo Humano* comprend trois volets de promotion sociale : l'accès préférentiel au crédit, la formation à la gestion des microentreprises et au développement productif (volet formation) et le renforcement de l'appui aux institutions financières (volet assistance intégrée spécialisée).

#### *Crédito de Desarrollo Humano (CDH)*

L'objectif du programme est la génération de revenus autonomes pour les destinataires du *Bono de Desarrollo Humano*, en incluant les utilisateurs de la pension pour les personnes âgées et de la pension pour les personnes vivant avec handicap. Le crédit favorise leurs activités productives ou leur travail indépendant. Lorsqu'une famille demande le crédit, le *Ministerio de Inclusión Económica y Social (MIES)* avance le paiement des transferts et le dépose dans un compte bancaire. Le montant maximal du crédit équivaut à 12 fois le montant du transfert mensuel, c'est-à-dire 600 dollars, qui peut représenter jusqu'à la totalité du projet, et le taux d'intérêt s'élève à 5% par an (retenu au moment de la délivrance du crédit). Le CDH a son antécédent dans le Crédit Productif Solidaire (CPS) (Martínez et autres, 2017).

Les opérateurs de programme peuvent être des institutions financières ou d'autres types de fournisseurs, des particuliers ou des personnes morales travaillant dans le secteur de la microfinance (par exemple des coopératives et des fonds mutuels), ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG). Pour être éligibles, ils doivent remplir les conditions spécifiées par la Société nationale des finances.

#### Assistance complète intégral spécialisée

Il s'agit d'assister les établissements de crédit à améliorer leurs capacités dans le domaine de la gestion des entreprises et à fournir des services de qualité aux microentreprises dans les zones rurales et urbaines périphériques. L'objectif est d'améliorer la qualité des services financiers fournis à la population cible, ce qui inclut la rationalisation des procédures et la diversification des produits dans le domaine de la microfinance.

## Encadré 3 (conclusion)

Formation

La formation est destinée aux utilisateurs du *Crédito de Desarrollo Humano*. Cela comprend des activités de formation sur le développement humain et les droits des citoyens, la gestion des entreprises et le développement productif, avec un soutien aux activités des microentreprises. La formation a deux modules : i) Formation financière, qui analyse l'importance de thèmes tels que l'investissement, épargne, dépenses, crédit ; et ii) Compétences spécifiques, qui aborde des questions techniques afin d'améliorer la productivité et réduire les risques d'échec de l'investissement au même temps d'avoir un meilleur impact du crédit.

Source: Martínez, D. et autres (2017), *¿Cómo funciona el Bono de Desarrollo Humano? Mejores prácticas en la implementación de Programas de Transferencias Condicionadas en América Latina y el Caribe*, BID; Ministerio de Inclusión Económica y Social (MIES) [en ligne] <https://www.inclusion.gob.ec/credito-de-desarrollo-humano1/>.

Un autre exemple est celui de *Bolsa Família* et du programme complémentaire *Plano Setorial de Qualificação Profissional PlanSeQ/Próximo passo*, qui était mis en place sur la base du programme de formation professionnelle et d'intermédiation du ministère du Travail et adaptait pour répondre spécifiquement aux besoins des utilisateurs de *Bolsa Família* en matière de participation au marché du travail (OEA/CEPALC/OIT, 2010). PlanSeQ finit en 2011, après la mise en place du *Programa Nacional de Acesso ao Ensino Técnico e Emprego* (Pronatec), qui vise à élargir l'offre de cours de formation professionnelle et technologique. Le Pronatec a une ligne d'action orientée exclusivement vers le public du *Plan Brasil sem Miséria*.

En outre, dans le cadre du programme *Comunidades Solidarias* d'El Salvador, le pôle d'action "création de revenus" consiste à mettre en relation les usagers avec des programmes de formation professionnelle et de microcrédit pour mener à bien des projets productifs dans les zones agricoles et d'élevage, et à promouvoir d'autres activités productives. Ces actions impliquent les ministères concernés dans les domaines de l'agriculture et du développement productif, en plus des organisations donatrices (FISDL, 2010 ; Secretaría Técnica de la Presidencia, Gobierno de El Salvador, 2009). Une autre expérience pertinente est la deuxième phase du programme *Red de Protección Social* du Nicaragua (2000- 2006), dans le cadre de laquelle des adolescents et des jeunes âgés de 14 à 25 ans ayant achevé leurs études primaires ou secondaires ont suivi des cours dispensés par l'Institut national de technologie (*Instituto Nacional Tecnológico*, INATEC) sur des sujets tels que la menuiserie, les cosmétiques, l'arrangement floral et la mécanique (Largaespada, 2006).

D'autres programmes ont poursuivi des stratégies visant à lier des éléments de formation et de développement humain aux actions d'intermédiation sur le marché du travail et à la création indirecte d'emplois (OEA/CEPALC/OIT, 2010). Il s'agit par exemple de programmes tels que le Pronatec du Brésil, il a pour but d'accroître les qualifications des utilisateurs et de les aider à entrer sur le marché du travail. Autres programmes comprennent des instruments de formation de compétences et de promotion du travail indépendant, tels que *Jóvenes con Prospera* du Mexique et *Vamos a Crecer- Haku Wiñay/Noa Jayatai* (ancien *Mi Chacra Emprendedora*) de Pérou, qui est articulé avec le TMC *Juntos*.

Les TMC, et en particulier ceux qui ont été mis en œuvre depuis plusieurs années, tels que *Progres-Oportunidades* de México (aujourd'hui *Prospera*), *Bolsa Família* du Brésil, *Familias en Acción* de Colombia ou *Chile Solidario*, ont fait l'objet de plusieurs évaluations, quantitatives et qualitatives, sur leur impact sur la génération de revenus et l'insertion professionnelle de leurs participants. Bien qu'il s'agisse là d'efforts importants visant à améliorer la participation des pauvres et des personnes vulnérables au marché du travail, un certain nombre de problèmes et de complexités persistent (voir encadré 4).

#### **Encadré 4**

### **Les défis liés à la participation du marché du travail dans *Bolsa Família* et *Chile Solidario***

Compte tenu des caractéristiques des utilisateurs du TMC, divers programmes ont mis en œuvre des programmes complexes en collaboration avec d'autres secteurs pour assister les adultes en âge de travailler à entrer sur le marché du travail. Il s'agit notamment des actions entreprises par les ministères et les secrétariats du travail et de l'emploi, qui combinent des éléments de formation professionnelle, d'intermédiation sur le marché du travail, de collaboration avec le secteur privé et, dans certains cas, de subventions à l'embauche.

Le système de *Chile Solidario* utilisait des incitations pour faciliter le placement sur le marché du travail, tant pour les entreprises qui emploient des travailleurs que pour les bureaux municipaux d'intermédiation du marché du travail (OMIL) qui placent des demandeurs d'emploi dans les entreprises. L'une de ces interventions est mise en œuvre par le biais du programme *Bonificación a la Contratación de Mano de Obra*, mis en place entre 2001 et 2010, finançait le recrutement de chômeurs parmi les familles soutenues par *Chile Solidario*. La subvention équivalait à 50 % du salaire mensuel minimum et durait entre un et quatre mois, renouvelable pour deux mois supplémentaires pour les adultes et pour quatre mois, renouvelable pour la même durée pour les jeunes. Cette mesure finance également les coûts de formation professionnelle pour chaque travailleur embauché. Dans le cadre d'autres programmes, une subvention à l'embauche est combinée avec un pourcentage du salaire mensuel minimum pour un nombre maximal de mois déterminé, avec des fonds pour la formation.

En avril 2011, l'allocation *Asignación por inserción laboral de la mujer* commençait à être mise en œuvre, qui comprenait une allocation supplémentaire pour la participation des femmes au marché du travail. Cette rémunération est versée lorsque les femmes de plus de 18 ans issues de familles affiliées à *Chile Solidario* commencent à travailler dans le secteur formel. Il s'agit notamment des femmes qui n'ont pas cotisé à la sécurité sociale entre avril 2009 et mars 2011 et qui cotisent au moins trois fois à la sécurité sociale entre avril et octobre 2011. Ils reçoivent une subvention pouvant aller jusqu'à 51.600 pesos (un peu plus 100 dollars).

Pour sa part, *PlanSeQ/Próximo passo* était une initiative de formation et de placement professionnel spécialement conçue pour les utilisateurs de *Bolsa Família*, mise en œuvre dans le cadre d'une initiative conjointe du Ministère du développement social et de la réduction de la faim et du Ministère du travail et de l'emploi (MTE). Il s'inscrivait dans le cadre du *Programa de Aceleração do Crescimento* (PAC) lancé en 2007, qui comprend des investissements d'infrastructure du gouvernement fédéral et des mesures économiques visant à stimuler l'investissement privé dans des domaines considérés comme fondamentaux pour l'économie brésilienne. *Próximo passo* opérait dans deux secteurs (construction civile et tourisme), choisis en fonction de la forte croissance de la demande grâce au PAC et à la tenue d'événements sportifs tels que la Coupe du Monde de Football en 2014 et les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016. Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce programme comprenaient la formation dans les secteurs sélectionnés, la pratique professionnelle et l'intermédiation sur le marché du travail pour répondre à la demande locale de main-d'œuvre. Des subventions sont également accordées pour les transports et l'alimentation. Les conditions d'admissibilité étaient les suivantes : (i) être membre d'une famille *Bolsa Família* ; (ii) être âgé de plus de 18 ans ; et (iii) avoir achevé au moins la quatrième année de l'enseignement de base. Les familles qui ont des membres avec ce profil recevaient une lettre les invitant à choisir un de leurs membres pour s'inscrire à l'un des cours offerts. La participation *Próximo passo* n'était pas obligatoire, ni une des conditions requises par le programme *Bolsa Família*. L'objectif étant d'encourager la participation des femmes pour stimuler leur participation productive, les femmes ont droit à au moins 30 % des places.

## Encadré 4 (conclusion)

Malgré les efforts déployés par ces programmes pour générer des formes de graduation permettant aux utilisateurs des TMC d'entrer sur le marché du travail, aucun n'a été sans problème. Dans le cas de *Chile Solidario*, bien que l'inscription dans les OMIL était élevée et que les utilisateurs étaient habitués à se référer aux réseaux institutionnels pour chercher un emploi, les difficultés persistantes comprenaient l'inadaptation des emplois offerts par rapport au profil des utilisateurs, le peu de liens avec le secteur privé, le manque de ressources financières et humaines dans les OMIL, le suivi inadéquat des personnes placées et l'évaluation du programme. Dans le cas de *Próximo passo*, des études permettaient de détecter un petit nombre de personnes inscrites par rapport au nombre de places offertes. Cela s'expliquerait par l'absence et l'inadaptation des informations fournies aux utilisateurs du programme, aggravées par l'absence de programmes complémentaires permettant aux femmes de concilier leur charge de travail de soins et domestique avec les activités du programme. Cette dernière raison était répétée dans le cas de *Chile Solidario*, qui soulignait l'importance d'établir des politiques de protection sociale pour compléter les actions en faveur de l'emploi et permettre ainsi aux ménages de couvrir la demande de soins aux enfants et aux personnes âgées. L'expérience de *Próximo passo* a également montré qu'il est difficile d'adapter les rythmes du programme aux calendriers des travaux publics et de consolider l'articulation des différents niveaux gouvernementaux avec le secteur privé, ce qui s'est traduit par un faible taux de participation des usagers au marché du travail. Les bureaux du Système national de l'emploi (SINE), qui est responsable de la mise en œuvre des actions de formation, ont eu des difficultés à servir les personnes en dehors du système contributif, comme les utilisateurs de *Bolsa Família*. De plus, leurs activités de formation n'étaient pas toujours adaptées aux demandes locales.

Source : Organisation des États américains (OEA)/Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/Organisation internationale du Travail (OIT), "Social Protection and Employment Generation: Analysis of Experiences from Co-responsibility Transfer Programmes", 2010 [en ligne] [http://www.rialnet.org/sites/default/files/documents/Concept%20Paper\\_Executive%20summary.pdf](http://www.rialnet.org/sites/default/files/documents/Concept%20Paper_Executive%20summary.pdf) ; Ministère de la planification et de la coopération du Chili, "Asignación social", 2011.

**Tableau 8**  
**Amérique Latine et Caraïbes (19 pays) : Programmes d'accès au marché et de génération de revenus via les TMC**

Pays	Programme (année de lancement)	Formation technique et vocationnelle	Support au travail indépendant	Services d'intermédiation marché du travail	Création directe d'emploi	Création indirecte d'emploi
Argentine	Asignación Universal por Hijo para Protección Social (AUH) (2009- ) Programa de Ciudadanía Porteña (2005- )	i (Jóvenes con Más y Mejor Trabajo ; Programa de Respaldo a Estudiantes de Argentina- Progresar) d (Estudiar es Trabajar)		i (Programa de Respaldo a Estudiantes de Argentina- Progresar; Plan Argentina Trabaja)	i (Plan Argentina Trabaja)	i (Jóvenes con Más y Mejor Trabajo; Programa de Formación Continua)
Belize	Building Opportunities for Our Social Transformation (BOOST) (2011- )		d Microcrédit			
Brésil	Bolsa Família (2003- )	d Pronatec/BF	i (Programa Nacional da Agricultura Familiar; Crediamigo; Agroamigo; Microcredito Produtivo Orientado; Programa de microcredito Crescer)	i (Acessuas Trabalho)		d Pronatec/BF
	Bolsa Verde (2011- )	i (Acessuas Trabalho; Projovem) d				i (Projovem)

Tableau 8 (suite)

Pays	Programme (année de lancement)	Formation technique et vocationnelle	Support au travail indépendant	Services d'intermédiation marché du travail	Création directe d'emploi	Création indirecte d'emploi
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades - Ingreso Ético Familiar (2012- )	d (Bono Logro Escolar; Bono Asistencia Escolar ; Bono Graduación Enseñanza media) i (Desarrollo de Competencias Laborales; Yo Trabajo, Yo Trabajo Jóvenes; Mujer Jefa de Hogar; Más Capaz; Capacitación en Oficios, Formación y capacitación _ Profocap)	d (Bono Formalización)  i (Yo Emprendo Semilla, Programa generación microemprendimiento indígena urbano, Soutien à la production familiale pour l'autoconsommation)	i (dans le cadre des programmes socio-professionnels du Programa Eje; Mujer Jefa de Hogar; Más Capaz; Capacitación en Oficios)	d (Asignación por Inserción Labora de la Mujer)	i (Subsidio al empleo joven; Subsidio al trabajo de la mujer)
Colombie	Más Familias en Acción (2001- )  Red Unidos (2007- )	i (Más Jóvenes en Acción)  d (Ingreso para la Prosperidad Social)	i (Jóvenes en Acción; Mujeres en Acción; Jóvenes Rurales Emprendedores)	i (Jóvenes en Acción)	d (Ingreso para la Prosperidad Social)	i (Programa Nacional de Empleo)
Costa Rica	Avancemos (2006- )	i (Empleaté; Programa Nacional de Empleo)	d (Financiamiento y Capacitación -FIDEIMAS-; Ideas productivas)	i (Empleaté)	i (Programa Nacional de Empleo)	
Équator	Bono de Desarrollo Humano (2003- )	i (Plan de formation pour les destinataires du Crédito Desarrollo Humano)	i (Programa de Crédito Productivo Solidario; Crédito Desarrollo Humano)			



Tableau 8 (suite)

Pays	Programme (année de lancement)	Formation technique et vocationnelle	Support au travail indépendant	Services d'intermédiation marché du travail	Création directe d'emploi	Création indirecte d'emploi
El Salvador	Comunidades Solidarias Rurales/Urbanas (2005- )	d Formation technique spécialisée i (Programa de Apoyo Temporal al Ingreso - PATI-; JóvenES con Todo)	d Capital d'amorçage ; Formation en entrepreneuriat i (PATI; JóvenES con Todo)	d i (JóvenES con Todo)		
Guatemala	Mi Bono Seguro (2012- )	i (Beca Primer Empleo; Beca Artesano; Programa de Generación de Empleo y Educación Vocacional para Jóvenes)		i (Programa de Generación de Empleo y Educación Vocacional para Jóvenes)		
Haïti	<i>Ti Manman Cheri tou nef</i> (2012- )		d Microcrédit i (Ti Kredi; Kore Peyizan)			
Honduras	Bono Vida Mejor (ancien Bono 10.000 Educación, Salud y Nutrición) (2001- )	i (Proloven ; Con Chamba Vivis Mejor)			i (Con Chamba Vivis Mejor)	
Jamaïque	Programme of Advancement through Health and Education (PATH) (2001)	d ( <i>Steps to Work Programme</i> )	d ( <i>Steps to Work Programme</i> )			
Mexique	Prospera (Ex Oportunidades) (1997- )	d (Jóvenes con Prospera – Ex Jóvenes con Oportunidades; Bécate; Programa de Apoyo al Empleo)	d (Jóvenes con Prospera – Ex Jóvenes con Oportunidades; Salidas productivas; Programa de Empleo Temporal; Programa de Apoyo al Empleo)	d (Servicio Nacional de Empleo; Programa de Apoyo al Empleo)	d (Programa de Empleo Temporal)	

Tableau 8 (conclusion)

Pays	Programme (année de lancement)	Formation technique et vocatinnelle	Support au travail indépendant	Services d'intermédiation marché du travail	Création directe d'emploi	Création indirecte d'emploi
Panama	Red de Oportunidades (2006- )	d (Formation technique et professionnelle, via INADEH) i (Padrino Empresario ; Programa de Apoyo a la Inserción Laboral -PAIL)				i (Padrino Empresario)
	Bonos Familiares para la Compra de Alimentos (2005- )	d				
Paraguay	Tekoporá (2005- )	d (Formation pour les petits producteurs) i ("Tenonderá", 2014)	i ("Tenonderá", 2014)			
	Abrazo (2005- )	d <sup>a</sup>	d <sup>a</sup>			
Pérou	Juntos (2005- )	d (Vamos a crecer "Haku Wiñay/Noa Jayatai")	d (Vamos a crecer "Haku Wiñay/Noa Jayatai")		d	
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad (2012- )	d (Formation pour l'emploi et l'entrepreneuriat, centres communautaires de technologie) i (Programa Juventud y empleo)				
Trinidad et Tobago	Targeted Conditional Cash Transfer Program (TCCTP) (2005- )	d		d Microentrepreneuriat	i (Unemployment Relief programme)	
Uruguay	Asignaciones Familiares (2008- )	i (Unemployment Relief Programme) i (Programa Compromiso Educativo)				

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <https://dds.cepal.org/bpsnc/>.

**Tableau 9**  
**Amérique Latine et Caraïbes (12 pays) : Accès à d'autres services et programmes sociaux via les TMC**

Pays	Programme	Capacités de base et développement humain					Assistance familiale		Infrastructure	
		Compétences psycho-émotionnelles	Éducation	Santé	Nutrition	Contrôle des conditionnalités	Soutien psychosociale et dynamiques familiales	Infrastructure sociale et amélioration des quartiers	Habitat et logement	
Brésil	Bolsa Família		i							
	Programa de Erradicação do Trabalho Infantil	i								
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	i	i	i	i	i			i	
	Más Familias en Acción					ia	ia	ia		
Colombie	Red Unidos					i	i	i		
	Desnutrición Cero		d							
El Salvador	Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias		d						d	
	Programme of Advancement through Health and Education			i	i					
Mexique	Prospera (ancien Progreso/Oportunidades)		i	d-i	d					

Tableau 9 (conclusion)

Pays	Programme (année de lancement)	Formation technique et vocationnelle	Support au travail indépendant	Services d'intermédiation marché du travail	Création directe d'emploi	Création indirecte d'emploi
Panama	Red de Oportunidades			d	d	
Paraguay	Tekoporã			d		
	Abrazo	d	d	d-i	d	
Pérou	Juntos		i	i		
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad		d	i	i	i
Trinidad et Tobago	Targeted Conditional Cash Transfer Program	i	i		d	
Uruguay	Tarjeta Uruguay Social					d

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

<sup>a</sup> Les familles sont suivies par le programme Red Unidos.

<sup>d</sup> = Disposition directe ; i = Disposition indirecte.

## a) Capacités de base et développement humain

Les services fournis directement ou indirectement par les TMC pour stimuler les capacités de base et renforcer le développement humain de leurs utilisateurs comprennent des conseils, des conférences et des ateliers d'information et d'orientation générale sur un très large éventail de sujets. La participation d'un membre du ménage à des activités de renforcement des capacités de base est généralement une conditionnalité du programme. Comme l'indique le tableau III.8, dans 12 pays sur 20, le transfert est subordonné à la participation à des activités de formation.

Les thèmes abordés dans ces activités de formation couvrent des domaines aussi divers que les compétences émotionnelles et psychosociales, l'éducation, la santé, la nutrition et l'alimentation, la santé sexuelle et reproductive, les droits de l'homme et la citoyenneté, entre autres (voir tableau 9).

Le TCCTP de Trinité-et-Tobago, par exemple, offre des cours sur les "compétences de la vie", comme le renforcement de la parentalité responsable et la planification familiale, l'économie familiale, la gestion de la colère et la prévention de la violence familiale (Trinité-et-Tobago, Ministère du développement social, 2008)<sup>23</sup>. Au programme *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* du Chili, en revanche, le développement des compétences de base est favorisé par l'insertion d'utilisateurs dans d'autres programmes auxquels ils peuvent accéder. Par exemple, les femmes peuvent participer au Programme d'appui à la dynamique familiale (*Programa de Apoyo a la Dinámica Familiar*), mis en œuvre par la Fondation pour la promotion et le développement de la femme (PRODEMU), qui consiste en des ateliers sur les compétences parentales, y compris sur les questions relatives aux soins des enfants. Les enfants peuvent également participer au programme Programme de compétences de la vie (*Programa de Habilidades para la Vida*) de la Conseil national de l'aide scolaire et des bourses d'études (*Junta Nacional de Auxilio Escolar y Becas - JUNAEB*), qui entreprend des activités psycho-émotionnelles avec les enfants, y compris, entre autres, le travail en classe; des ateliers de promotion pour les enseignants, les parents et les élèves; et des actions de groupe spécifiques pour les enfants à risque. Dans le même ordre d'idées, dans le cadre du *Programa de Erradicação do Trabalho Infantil* (PETI), les enfants qui ont réussi à sortir des situations de travail des enfants ont accès au service de coexistence et au renforcement des liens entre les enfants de moins de six ans et leurs familles. Il s'agit d'activités parascolaires sur des thèmes culturels, sportifs, d'assistance à l'apprentissage et de citoyenneté, en fonction des groupes d'âge des usagers. Ce programme est organisé par le Programme intégral d'appui aux familles (*Serviço de Proteção e Atendimento Integral a Família, PAIF*) et les Centres d'orientation sociale (*Centro de Referência de Assistência Social, CRAS*) au niveau local (WWP, 2015 et 2017a).

Le programme *Prospera*, pour sa part, se concentre sur la création de capacités de base pour les autosoins de santé. Il s'agit de fournir des informations, une orientation et des conseils, à la fois individuellement (pendant les consultations) et en groupes (dans le cadre d'ateliers de formation communautaire pour les soins de santé autonomes), en tirant parti des visites des utilisateurs du programme dans les centres de santé pour remplir les conditions requises. Dans ces occasions, divers types de messages sont communiqués, en fonction de l'âge, du sexe et de la situation des usagers, développant et renforçant les connaissances et les bonnes pratiques en matière d'autosoins de santé. Les thèmes des ateliers de groupe sont définis par le secteur de la santé dans chaque localité et peuvent varier d'un état ou d'une région à l'autre, en fonction des intérêts de chaque région. Dans le cadre de ce programme et d'autres, tels que *Más Familias en Acción*, la participation à des ateliers est requise comme contrepartie au paiement des transferts monétaires.

Dans le domaine de l'éducation, les principaux programmes prévus ont été la rééducation et l'achèvement d'études. En 2006, par exemple, *Bolsa Família* a commencé à offrir aux utilisateurs la possibilité d'entrer dans le programme d'alphabétisation *Brasil Alfabetizado*, un programme fédéral géré

<sup>23</sup> Le programme vise à inclure au moins 80% des destinataires dans les programmes de formation aux compétences de la vie, ainsi que ceux classés comme "employables" dans les agences d'intermédiation du marché du travail, à les former dans le cadre de programmes spécifiques et à assister les familles à élaborer un plan de développement afin d'assurer leur stabilité économique à long terme.

par le Ministère de l'éducation qui offre une alphabétisation de base aux jeunes et aux adultes âgés de 15 ans et plus qui n'ont pas accès à l'éducation de base.

Les programmes du volet santé comprennent essentiellement des modules de soins de base en accès gratuit pour les familles d'usagers. Dans certains cas, il s'agit de prestations ou de modes d'accès spécifiques pour les destinataires des TMC qui ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population. Le programme de santé de base garanti du programme *Prospera* de Mexico contient 27 interventions de santé publique du catalogue universel des services de santé (CAUSES), qui promeut et étend les services de santé préventifs, ainsi que la promotion des soins personnels et une nutrition adéquate aux exigences des différents membres du ménage et leurs communautés.<sup>24</sup> D'autre part, la possibilité d'un renvoi est envisagée pour les patients atteints de maladies nécessitant des soins et un traitement de deuxième et troisième niveau vers les établissements hospitaliers situés ailleurs. En outre, les familles destinataires du programme *Prospera* disposent d'installations supplémentaires pour s'adhérer aux assurances médicales *Seguro Popular* ou *Siglo XXI*, qui s'adressent aux enfants de moins de 5 ans. De même, PATH en Jamaïque a commencé à offrir à ses utilisateurs un accès gratuit aux services de santé en 2008. Des programmes tels que *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* au Chili et *Juntos* au Pérou, par contre, cherchent à soutenir les usagers à rejoindre les programmes de santé mis en œuvre par les ministères correspondants. Dans le cas du *Subsistema de Seguridades y Oportunidades*, les usagers ont accès au système public d'assurance maladie, le Fonds national de la santé (FONASA), qui garantit la gratuité des soins pour tous les citoyens à travers le Système d'accès universel avec garanties explicites (plan AUGE), ainsi qu'un accès préférentiel à d'autres programmes de santé publique accessibles à l'ensemble de la population. Dans le même ordre d'idées, en 2009, *Juntos* au Pérou a commencé à encourager ses utilisateurs à rejoindre le Service de santé intégré (SIS), un programme du Ministère de la santé qui offre un accès gratuit à un ensemble de services de santé préventifs et curatifs aux personnes qui n'ont pas leur propre assurance maladie.

Dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation, *Juntos* établit les conditions liées à l'entrée des utilisateurs dans le Programme de suppléments alimentaires pour les groupes à haut risque (PACFO), qui fournit des suppléments nutritionnels aux enfants de moins de 3 ans et assure la formation des mères et des pères. Les prestations offertes par PATH en Jamaïque comprennent l'accès au programme de cantines scolaires dans les lieux où il fonctionne.

## **b) Soutien aux familles et travail psycho-social**

Un élément qui a été de plus en plus accepté par les TMC dans la région est ce que l'on peut génériquement appeler le "soutien aux familles", qui consiste en des visites de professionnels dans les ménages d'usagers avec des objectifs variés.

Deux versions de cette composante dans les TMC de la région peuvent être identifiées, en fonction des objectifs poursuivis : l'une qui surveille les conditionnalités et l'autre qui vise à surmonter les obstacles psychosociaux et culturels pour parvenir à la pleine inclusion sociale des utilisateurs de programmes (voir tableau 9).

Le premier type de soutien consiste essentiellement à s'assurer que les familles du programme remplissent les conditions requises en accédant aux services publics d'éducation et de santé. À cette fin, les professionnels de l'appui fournissent des informations sur les programmes et services disponibles localement et aident à remplir les formalités administratives nécessaires pour y avoir accès. Dans cette modalité, le professionnel de l'appui sert de lien entre le programme et la famille et génère un flux d'informations qui permet de faire part au programme des difficultés rencontrées par les familles pour

<sup>24</sup> Les services offerts incluent: assainissement de base, planification familiale, soins prénatals et d'accouchement, puerpérerie et soins néonataux, surveillance nutritionnelle et croissance de l'enfant, vaccination, prise en charge des cas de diarrhée au foyer, traitement des parasites, prise en charge des maladies respiratoires aiguës, prévention et contrôle de la tuberculose pulmonaire, prévention et contrôle de l'hypertension artérielle et du diabète sucré, prévention des accidents et traitement initial des lésions.

remplir les conditions, ainsi que de l'adaptation de l'offre locale nécessaire pour atteindre plus efficacement les usagers.

La deuxième forme d'assistance familiale cible les aspects psychosociaux de la famille en tant que principaux obstacles rencontrés par les ménages pauvres pour se connecter à l'offre de services et de programmes publics et à d'autres structures d'inclusion sociale, comme le marché du travail. Le soutien psychosocial se concentre sur les facteurs associés à l'intégration et ceux liés à la dynamique familiale, tels que l'estime de soi ; il représente un moyen de rapprocher les usagers de l'offre de services et de programmes sociaux.<sup>25</sup>

Un exemple du premier type de soutien à la famille est le Red de Oportunidades, où la composante soutien sert essentiellement à transmettre aux utilisateurs des informations sur les caractéristiques du programme (les transferts monétaires et les conditions qu'ils doivent remplir, la participation à des ateliers et d'autres événements) tout en fournissant également un retour d'information sur le programme, quoique de manière informelle (Rodríguez Mojica, 2010). En outre, le programme Apoyo a Comunidades Solidarias d'El Salvador fait appel aux ONG dans les zones rurales pour le suivi et l'accompagnement des familles qui, en tant que responsables du suivi de la situation des familles d'usagers, deviennent le lien entre elles et la fourniture de services. Ces organismes ont pour mission de travailler avec les familles afin d'identifier les causes du non-respect des conditions. Ils entreprennent également des activités visant à promouvoir la participation communautaire dans les organisations par le biais d'ateliers de formation.

L'exemple le plus connu du deuxième type, et probablement aussi celui qui a le plus influé sur la diffusion de cette composante dans d'autres programmes de la région, est celui de Chile Solidario, où l'intégration du soutien aux familles était un élément clé du modèle de politique de réduction de la pauvreté qui a été promue. Le programme actuel du Chili, Subsistema de Seguridades y Oportunidades, s'est poursuivi avec ce modèle, dans lequel le soutien aux familles fait partie de la composante du programme de soutien psychosocial (ou Puente dans le contexte de Chile Solidario) et consiste en un travail psychosocial et un soutien par un professionnel dans les ménages d'usagers pendant 24 mois. Pendant cette période, les familles sont encouragées à améliorer certains aspects de leur qualité de vie, qui sont considérés comme des conditions et indicateurs de bien-être en termes de droits et de citoyenneté.<sup>26</sup> L'assistance à la famille devrait avoir pour effet de mettre les ménages en contact avec les services et programmes sociaux et de leur assurer l'accès aux différentes prestations qui leur sont offertes. Sur ce point, il convient de noter que "l'idée de la famille comme lien avec le programme n'est autre que la femme, la mère ou la femme chef de famille agissant comme interface du programme à toutes fins utiles. La femme et son groupe familial comprennent ainsi le soutien familial. Les hommes et les femmes qui participent au programme considèrent la subvention familiale comme une forme de compensation pour la femme dans son rôle de gestionnaire des ressources, bien qu'informelle, et de politique publique de survie." (Serrano, 2005).

Le volet d'accompagnement familial du programme Puente a reçu un haut niveau d'approbation de la part des familles participants à Chile Solidario, qui y voyaient comme une "nouvelle approche de l'État, perçue jusqu'à présent comme distante, peu intéressée et déconnectée de leur réalité" (Larrañaga et Contreras, 2010 ; Nun et Trucco, 2008). Néanmoins, les personnes qui ont obtenu des effets positifs en réussissant la période de soutien du programme Puente ont été généralement des familles qui étaient dans une meilleure situation au début de l'intervention, alors que les familles les plus vulnérables n'ont

---

<sup>25</sup> Cohen et Franco (2006) considèrent que ces activités font partie d'une approche spécifique de certaines TMC, différente de celle qui met l'accent sur la modification du comportement des ménages les plus pauvres par le biais d'incitations monétaires. C'est ce qu'on appelle "l'approche psychosociale".

<sup>26</sup> Il s'agit de 22 conditions et 63 indicateurs de bien-être regroupés en cinq dimensions plus une dimension transversale qui, selon les programmes, constituent la base de la lutte contre la pauvreté (voir tableau 10). Ces indicateurs sont le résultat d'un processus de reformulation méthodologique, puisque l'accompagnement familial de *Chile Solidario* a travaillé avec 79 « minima sociaux » regroupés en sept dimensions. Ces aspects sont abordés conjointement par les professionnels du soutien familial et les ménages en fonction des priorités, des compétences et des besoins des ménages eux-mêmes. Les familles reçoivent un transfert monétaire décroissant uniquement pour compléter cette intervention.

pas généralement satisfait aux minima ou ont abandonné le programme avant la fin de la période de soutien (Nun et Trucco, 2008). En outre, il y a un certain nombre d'effets négatifs sur le capital social en raison du manque d'interventions au niveau communautaire et des problèmes de durabilité dans la mise en relation des usagers avec l'offre de programmes et de services publics une fois l'intervention d'appui aux familles terminée.

D'autres TMC de la région ont inclus cette modalité d'appui à la famille, y compris le Red Unidos de Colombie, Progresando con Solidaridad de République Dominicaine et le TCCTP de Trinité-et-Tobago, avec sa composante STEP-UP (Social Transformation and Empowerment Programme—Uplifting People) (voir tableau 10). A l'instar du Subsistema de Seguridades y Oportunidades, le Red Unidos a une composante d'appui à la famille qui fonctionne par l'intermédiaire de "gestionnaires sociaux", qui travaillent directement avec les familles pendant cinq ans sur des aspects clés pour améliorer la qualité de vie ("réalisations de base"), tout en articulant l'offre publique de services et de programmes sociaux autour de la réalisation des minima établis.<sup>27</sup> Dans le cadre de ce dernier objectif, le Red Unidos met en place deux actions : premièrement, définir une base de référence et identifier la demande de services et de programmes dont les familles ont besoin pour satisfaire les minima sociaux ; et, deuxièmement, gérer l'offre nécessaire et articuler les différents secteurs pour garantir l'accès des usagers aux différents services et programmes, tout en renforçant le cadre institutionnel et l'offre au niveau municipal. Le programme Más Familias en Acción fonctionne comme une porte d'entrée vers le Red Unidos, et l'ensemble des prestations qu'il offre —semblable au rôle joué par le programme Puente dans Chile Solidario— de sorte que ce programme devienne la composante monétaire de transfert d'un système plus large de protection sociale avec une conception différente de la lutte contre la pauvreté. Ce programme prévoit également des sessions de soutien communautaire où les familles peuvent partager leurs expériences dans la réalisation des réalisations de base, contribuant ainsi à renforcer le capital social au niveau local.

Au Brésil, le programme de revenu minimum mis en œuvre dans la ville de Campinas a été un précurseur des volets d'appui aux familles dans les TMC. Ce programme a ouvert la voie à l'introduction de conditionnalités en matière d'éducation, raison pour laquelle il est considéré comme un antécédent direct de la bourse scolaire Bolsa Escola et des programmes actuels de Bolsa Família - et a été le premier à inclure une activité socio-éducative de groupe avec les familles, qui a impliqué la participation d'équipes de psychologues et d'assistants sociaux à des réunions mensuelles avec les représentants des familles.<sup>28</sup> Ces réunions abordent les thèmes de l'éducation, de l'économie nationale et de l'orientation dans l'accès aux programmes publics (Draibe, 2006) ; et cette composante a été considérée comme l'une des principales sources de succès du programme (Draibe, 1996).

À l'heure actuelle, le Programa de Atención Integral a la Familia (PAIF) vise à fournir des services d'assistance sociale et d'éducation aux familles couvertes par des programmes de protection sociale non contributifs tels que Bolsa Família ou le Benefício de Prestação Continuada. Parmi les aspects ciblés figurent la prévention de l'effondrement des liens familiaux et communautaires, la promotion des droits des citoyens, l'accès aux différentes prestations des subventions publiques et la promotion de la création de revenus autonomes. Ces services sont offerts par l'entremise des Centros de Referencia de Asistencia Social (CRAS), qui utilisent le modèle classique d'attente pour les demandes des familles plutôt que d'aller les chercher activement. Les évaluatio

ns locales ou préliminaires des PAIF et des CRAS montrent que leurs principales limites sont à la fois le manque de ressources pour ces initiatives et le manque d'équipes de psychologues efficaces et qualifiés pour apporter un soutien aux familles (de Oliveira Cruz, 2009 ; Giardini et Coelho, 2009 ; Paiúca et autres, non daté).

<sup>27</sup> Les dimensions prises en compte coïncident à peu près avec celles du *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* du Chili, à l'exception des dimensions supplémentaires "Banque et épargne" et "Assistance juridique" (voir tableau 10).

<sup>28</sup> La différence par rapport aux modèles actuels d'accompagnement familial est qu'à Campinas, le travail se fait en groupe, alors que les modèles d'accompagnement spécifique à chaque famille prédominent aujourd'hui.



Enfin, le programme *Abrazo* au Paraguay prévoit une action centrée sur la dynamique familiale, notamment le rétablissement des liens familiaux et la responsabilisation des pères et des mères, ainsi que la participation au processus de réinsertion de l'enfant dans le système éducatif. Cette intervention comporte des visites périodiques aux familles, un suivi des cas et des ateliers de formation (SAS/OIT, 2007 ; Secrétariat national pour les enfants et les adolescents, 2016). *Tekoporâ* a également inclus un volet de soutien à la famille. Bien que dans ce cas, l'objectif initial était plus proche de la première modalité, il a peu à peu ajouté des éléments de soutien psychosocial et de dynamique familiale, mais pas de la même manière systématique que le font le *Subsistema de Seguridades y Oportunidades*, le *Red Unidos*, le *Progresando con Solidaridad* et le TCCTP. A *Tekoporâ*, les actions de soutien à la famille doivent répondre à divers objectifs qui vont de l'éducation et de la formation au travail avec les familles sur le développement humain (questions éducatives, nutritionnelles, sanitaires et autres) et les dynamiques familiales (violence familiale, alcoolisme), l'évaluation de l'accomplissement des conditionnalités en matière de santé et d'éducation; et une grande partie de leur activité est consacrée à discuter avec les familles sur les stratégies familiales pour tirer le meilleur parti du capital productif tant au niveau de la famille qu'au niveau communautaire (Veras Soares et Britto, 2008).

**Tableau 10**  
**Amérique Latine et Caraïbes (4 pays) : Caractéristiques de l'assistance psycho-sociale au niveau familial**

Pays	Programme	Assistance familiale	Durée	Minimas de qualité de vie		Autres prestations liées
				Nombre de conditions minimales	Dimensions	
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	Travail psychosocial avec les familles. Mise en place de réalisations minimales regroupées en termes de qualité de vie	24 mois	22 conditions et 63 indicateurs de bien-être	Travail et sécurité sociale Revenu Éducation Santé et logement Environnement Participation (dimension transversale)	Assistance monétaire (bons d'éducation, santé et travail formel)
Colombie	Red Unidos	Conformité minimale en fonction des priorités et des capacités du Plan Famille. Connexion des utilisateurs avec l'offre publique de services et aux programmes sociaux	5 ans	45 "réalisations de base"	Identification Revenu et travail Éducation Santé Nutrition Habitabilité Dynamique familiale Banque et épargne Assistance juridique	Revenu pour la prospérité sociale et les bons du programme Más Familias en Acción
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad	Information et orientation permettant aux familles de connaître et de développer des compétences pour exercer leurs droits et devoirs, ainsi que d'accéder aux espaces de services et de participation offerts par l'État et la société civile pour leur développement et leur intégration sociale.	2 ans et demi	38 compromis	Identification Santé intégrale Éducation Sécurité alimentaire, nutrition et génération de revenus Formation humaine et sensibilisation des citoyens Accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) Habitabilité et protection de l'environnement	Assistance monétaire pour la fréquentation scolaire, la nourriture et les services de base (électricité et gaz)
Trinidad et Tobago	<i>Targeted Conditional Cash Transfer Program</i>	Travail psychosocial avec les familles. Etablissement des réalisations minimales.	30 mois	49 "conditions minimales"	Identification Santé Éducation Dynamique familiale Conditions de logement Emploi Revenu Sécurité	Assistance monétaire

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

Les évaluations de l'expérience paraguayenne donnent à penser que, bien que la composante familiale soit considérée comme un élément clef du fonctionnement du programme, plusieurs obstacles ont été amplifiés par le manque d'infrastructures et de ressources qui limitent la capacité de répondre de manière différenciée aux besoins des familles. Il est également difficile d'intégrer et de coordonner les activités de protection sociale, de promotion sociale et d'inclusion économique dans un programme unique (Veras Soares et Britto, 2008 ; Serafini et Rossi, 2016).

### c) Infrastructure

Certaines TMC ont réussi à se coordonner avec les programmes d'amélioration des infrastructures : premièrement, avec ceux qui fournissent une infrastructure de base aux communautés dans lesquelles elles opèrent, améliorent l'infrastructure existante ou génèrent des interventions au niveau du quartier ; et, deuxièmement, avec ceux qui ont trait à l'infrastructure du logement et aux conditions de vie dans les foyers (voir tableau 9).

Dans le premier cas, les prestations profitent non seulement aux utilisateurs directs des TMC eux-mêmes, mais aussi à l'ensemble de la population qui vit dans ces communautés, puisqu'ils ont tendance à prévaloir dans les programmes qui ne ciblent pas seulement les familles ou les individus, mais aussi les zones territoriales. Le Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias du Salvador comprend un composant d'expansion des services et/ou de l'infrastructure, qui consiste à améliorer l'infrastructure (routes rurales et amélioration du logement et de l'environnement) des zones rurales et à les doter de services de base (eau, électricité, éclairage et assainissement). Il existe également un processus d'enquête sur les besoins, qui comprend des études visant à déterminer l'état et les besoins des infrastructures dans les localités sélectionnées. Dans sa composante urbaine, le Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias a l'objectif est d'améliorer la situation des établissements précaires, pour lequel prévoit la mise en place d'infrastructures de base, la légalisation de la propriété foncière, le renforcement des communautés et la mise en œuvre de plans de prévention de la violence dans les municipalités prioritaires.

Dans le second cas, le programme Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias fonctionne en conjonction avec le programme Piso y Techo, qui fournit des solutions de plancher et de logement (amovibles et permanentes) aux foyers des municipalités extrêmement pauvres<sup>29</sup>. Le Subsistema de Seguridades y Oportunidades du Chili, pour sa part, travaille avec le Programa de Habitabilidad du Fondo de solidaridad e Inversión Social (FOSIS) pour améliorer les conditions de vie des familles d'utilisateurs du programme (matériel de logement, équipement domestique et propriété foncière). Les actions sont mises en œuvre par les municipalités elles-mêmes ou mises en concurrence avec des consultants externes –dans ce cas principalement pour la réparation de logements et d'équipements –et les travaux sont réalisés après un diagnostic préalable de la maison en concertation avec les familles concernées. En outre, des diagnostics techniques sont effectués par le Ministère du patrimoine national, ainsi que des activités visant à régulariser les titres fonciers et des procédures de possession efficaces.

---

<sup>29</sup> Les municipalités extrêmement pauvres sont définies comme celles qui affichent les plus mauvais indicateurs dans trois dimensions : i) le revenu (écart de pauvreté) ; ii) l'éducation (non scolarisation des enfants âgés de 7 à 15 ans et taux d'analphabétisme chez les plus de 15 ans); et iii) l'habitabilité (indice composite combinant les taux de logement et d'eau courante, sans électricité, sans plancher et dans des conditions de surpopulation).

## B. Prestations côté offre

Bien que la plupart des TMC agissent en stimulant la demande de services sociaux, l'accent a récemment été mis sur l'importance de faire correspondre cette augmentation de la demande à une offre de services adéquate (Cecchini et Martínez, 2011 ; Cohen et Franco, 2006 ; CEPALC, 2006 ; Fiszbein et Schady, 2009). Dans cette logique, les dispositions relatives à l'offre se rapportent aux prestations fournies par les TMC qui n'affectent pas les utilisateurs en tant que tels, mais les services et les programmes sociaux disponibles.

Les transferts les plus courants du côté de l'offre coïncident avec les objectifs de développement humain des programmes, à savoir élargir l'accès aux services de santé et d'éducation. Dans ces cas, l'objectif est d'adapter les services sociaux aux exigences des TMC en termes de coresponsabilité, ce qui implique souvent de combler le déficit d'offre en élargissant sa couverture. Néanmoins, l'élargissement de la couverture n'est pas la seule mesure nécessaire pour adapter les services sociaux aux exigences du TMC et aux besoins des familles d'utilisateurs, car il y a aussi des défis en termes de qualité des services fournis. En outre, des cas tels que *Oportunidades* (González de la Rocha, 2008) et le *Red de Oportunidades* (Rodríguez Mojica, 2010) montrent que, dans certaines zones rurales, le manque de ressources humaines (par exemple, les enseignants) peut être l'un des principaux facteurs empêchant les familles de remplir les conditionnalités. Enfin, dans la plupart des autres pays où ces programmes sont mis en œuvre, l'offre de services sociaux existants manque d'une approche culturellement pertinente. Cela est essentiel pour garantir que les TMC connectent effectivement les familles autochtones aux prestations et services visant à former et renforcer les capacités humaines (Robles, 2009).

Les transferts du côté de l'offre diffèrent selon la modalité du financement public et peuvent être exécutés soit par le biais du budget (modalité directe), auquel cas les services sont fournis par le secteur public lui-même, soit par voie d'appels d'offres ou de paiements avec pièces justificatives (modalité indirecte), auquel cas les services sont fournis par le secteur privé. Il y a financement et mise à disposition de fonds publics (transfert direct) lorsque des crédits budgétaires sont alloués aux secteurs concernés par les programmes, pour couvrir l'augmentation de l'offre potentielle ou améliorer sa qualité. Il y a prestation publique indirecte lorsque le financement est public mais la prestation est privée. Dans ce dernier cas, il existe deux modalités : un premier modèle qui génère des monopoles d'approvisionnement, où les entités privées sont recrutées et tenues de respecter des normes spécifiques de fourniture de services ; et un second modèle qui génère un quasi-marché pour la fourniture du service, où les ressources sont transformées en bons que les utilisateurs des programmes attribuent aux entités qu'ils choisissent en tant que fournisseurs.

Dans les transferts directs du côté l'offre, on peut mentionner le cas du Brésil, où le gouvernement fédéral verse des subventions aux municipalités pour soutenir les coûts administratifs supplémentaires qu'elles encourent dans la mise en œuvre du programme *Bolsa Família*. En 2006, le gouvernement fédéral a conçu un mécanisme appelé indice de gestion décentralisée (IGD) pour évaluer les normes des municipalités en termes de capacité de gestion des ressources, qui sert à octroyer des financements tout en offrant des incitations à la création de capacités locales.<sup>30</sup> Les ressources supplémentaires peuvent être utilisées dans des actions telles que l'élargissement de la liste des utilisateurs du programme et de l'information, l'amélioration de la gestion des conditionnalités et des processus de suivi, et la mise en œuvre de programmes supplémentaires (Mesquita, 2009; WWP, 2017b).

Au Mexique, les institutions publiques sont chargées de renforcer l'infrastructure disponible dans chaque région où le programme *Prospera*, et son prédécesseur *Oportunidades*, est mis en œuvre, et de couvrir la demande supplémentaire de services générée par le programme. La Coordination Nationale du programme doit informer les secteurs de l'éducation et de la santé du nombre d'utilisateurs prévus dans l'objectif annuel de service (familles, adultes de plus de 70 ans, écoliers et autres). Les entités doivent, à leur tour, intégrer les ressources destinées au fonctionnement d'*Prospera* dans leur budget annuel, y compris des crédits de dépenses qui permettent de garantir la réalisation adéquate des

---

<sup>30</sup> En 2008, l'Indice de Gestion Décentralisée de l'Etat (IGDE) a été introduit, qui est un mécanisme analogue pour transférer des ressources aux Etats, dans le but d'encourager les activités de soutien technique et opérationnel des Etats aux municipalités.

objectifs et des cibles du programme. Dans ce contexte, depuis 1998, la stratégie d'intervention du programme est soutenue par le Fond de contribution pour l'infrastructure sociale (FAIS), qui transfère des ressources pour améliorer l'infrastructure des communautés les plus marginales dans des domaines tels que la construction et l'implantation d'écoles, de cliniques de santé et de routes rurales, entre autres. Les ressources en question sont transférées directement du niveau fédéral au niveau local, qui décide où elles doivent être utilisées (Levy et Rodríguez, 2005 ; Diario Oficial du Mexique, 2017).

Dans les cas où les prestataires de services d'éducation ou de santé sont privés, le calcul des montants transférés du secteur public considère l'augmentation de la demande causée par les TMC, par exemple, comme un montant payé par personne ayant utilisé le service. Les exemples les plus représentatifs de cette modalité sont la deuxième tranche du programme PRAF du Honduras et le *Red de Protección Social* (RPS) et le *Sistema de Atención a Crisis* (SAC) du Nicaragua (Largaespada, 2006 ; Moore, 2008 ; 2009a ; 2009b ; Cecchini et autres, 2009) (voir encadré 5). L'alternative consistant à créer un quasi-marché de fournisseurs privés à l'avantage de donner aux utilisateurs la liberté de choix et, dans des conditions optimales, de promouvoir une concurrence par les prix et la qualité entre les fournisseurs. Néanmoins, la concentration géographique de l'offre signifie souvent que, dans la pratique, l'utilisateur n'a aucune liberté de choix.

### Encadré 5

#### Transferts à l'offre dans le cadre des TMC au Honduras et au Nicaragua

Les TMC, créés avec des fonds de la Banque interaméricaine de développement (BID) au Honduras (*Programa de Asignación Familiar*, PRAF II), et le *Red de Protección Social* (RPS) et le *Sistema de Atención a Crisis* (SAC) du Nicaragua (tous conclus en 2006), comportaient une prestation novatrice sous la forme de transferts d'offre dans les domaines de l'éducation et de la santé, en complément des prestations conditionnels du côté de la demande qui sont typiques des TMC.

Dans le cas du PRAF II, les montants alloués à chaque centre de santé ou école ont été calculés sur la base des besoins en capacités matérielles et infrastructurelles d'une part, et du nombre d'usagers d'autre part. Dans le secteur de l'éducation, un montant a été transféré par élève inscrit, et un autre montant a été alloué à l'association de parents d'élèves (frais administratifs et formation), aux étudiants (matériel scolaire), à la mise à disposition de salles de classe (matériel scolaire) et aux enseignants (matériel pédagogique, frais de formation, primes à la performance). Le montant moyen par école était de 4 000 dollars par an, dans une tranche de 1 600 à 23 000 dollars. Pour le secteur de la santé, les montants transférés comprenaient la fourniture d'infrastructures, d'équipements et d'intrants, ainsi que des incitations financières pour les bénévoles et le personnel de chaque établissement de santé. Le montant moyen était de 6 000 dollars, variant entre 3 000 et 15 000 dollars.

Le programme de RPS au Nicaragua a établi un lien plus étroit entre la fourniture de services et les paiements aux fournisseurs. Dans le secteur de la santé, le paiement était proportionnel à l'atteinte d'objectifs de couverture spécifiques dans les localités où les transferts de la demande fonctionnaient, tandis que dans les communautés qui ne recevaient pas ces prestations, les fournisseurs recevaient un paiement par personne servie. Un montant de 90 dollars par ménage et par an a été versé. Les transferts au secteur de l'éducation se sont élevés à 8 dollars par an et par enfant scolarisé. Des dispositions similaires ont été adoptées pour le programme SAC.

Dans les deux cas, il y a eu des conditionnalités telles que la participation des fournisseurs aux programmes d'amélioration de la qualité, le respect des normes et des objectifs de couverture imposés par les ministères respectifs, et la participation des usagers aux associations de parents d'élèves et aux comités d'usagers, entre autres.

Les transferts monétaires n'étaient pas la seule action entreprise par ces programmes pour adapter l'offre publique à leurs besoins. D'autres actions comprenaient l'organisation et la participation de la communauté, ainsi que des efforts pour mettre en place des comités d'usagers de la santé et des associations de parents et de tuteurs (associations de parents d'élèves au Honduras), qui pourraient décider comment dépenser les transferts et contrôler leur utilisation, et la formation d'agents communautaires de promotion de la santé et de la nutrition (la Stratégie de prise en charge intégrale des enfants dans la communauté (AIN-C) au Honduras). Des programmes de formation continue d'amélioration des enseignants ont également été élaborés (programme de formation continue au Honduras), outre la participation active du secteur privé à but non lucratif (ONG) à la gestion des fonds de prêt au niveau local et à la supervision des actions des associations et comités de parents d'élèves.

Source: C. Moore, "Assessing Honduras' CCT programme PRAF, Programa de Asignación Familiar : Expected and unexpected reality ", Pays Study, Non. 15, Brasilia, Centre de politiques internationales pour une croissance inclusive/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), avril 2008 ; Banque interaméricaine de développement (BID), "PRAF. Programa de Asignación Familiar, Fase II, Descripción técnica del proyecto", présentation, 2000 [en ligne] <http://www.ifpri.org/themes/praf.htm>.

Pautassi et Zibecchi (2010) discutent d'un cas intéressant de la couverture du déficit de l'offre par rapport à l'expérience de certaines organisations sociales et communautaires de la ville de Buenos Aires dans les actions de garde d'enfants préscolaires au sein des TMC. En réponse au déficit de l'offre, des organismes sociaux et des comités ont été mis sur pied, spécialisés dans la prestation de ces services par les fournisseurs de soins et les éducateurs communautaires<sup>31</sup>. Bien que les organismes diffèrent quant à leur degré d'institutionnalisation et de professionnalisation, les auteurs ont évalué non seulement leur capacité d'absorber la demande insatisfaite, mais aussi l'adaptation des services fournis à la réalité des enfants présents. Toutefois, ces organisations ne sont pas officiellement reconnues et leurs liens avec l'éducation publique se limitent à des relations informelles (recommandation, contact avec un enseignant) plutôt qu'à un arrangement stable et institutionnalisé avec ce secteur.

## C. Conditionnalités

Rendre les prestations conditionnelles est l'une des caractéristiques distinctives des TMC. Hanlon, Barrientos et Hulme (2010) identifient trois justifications principales pour l'introduction de conditionnalités dans les programmes de transferts de revenus: (i) la présomption de myopie des parents de familles pauvres qui n'investissent pas suffisamment dans le développement humain de leurs enfants, ce qui rend nécessaire de les inciter à envoyer leurs enfants à l'école et à se soumettre à des bilans de santé; (ii) la nécessité de renforcer l'exercice des droits à l'éducation et à la santé; (iii) l'argument de politique économique, selon lequel l'incorporation des conditionnalités permet d'obtenir un soutien plus large des citoyens qui les financent par les impôts qu'ils paient, ainsi que des bailleurs de fonds, pour les transferts.<sup>32</sup>

Les différents programmes en Amérique latine et dans les Caraïbes tendent à adopter des solutions similaires, c'est-à-dire des conditionnalités en matière d'éducation et de santé, en ligne avec les transferts versés aux familles en contrepartie du respect de ces conditions dans chaque secteur. D'une manière générale, les exigences concernent la scolarisation des enfants d'âge scolaire et les bilans de santé des enfants d'âge préscolaire. Néanmoins, les paramètres spécifiques sur lesquels les conditionnalités sont établies varient (voir tableau 11)<sup>33</sup>; certains sont fixés en accord avec les dispositions et programmes sectoriels, tandis que d'autres ne semblent pas avoir de justification apparente.

Un autre aspect des conditionnalités à prendre en considération concerne la question de savoir qui doit les remplir et qui est responsable de leur exécution. En termes de réalisation, ce sont généralement les usagers qui ont droit à des prestations spécifiques, bien qu'ils doivent parfois être remplis par tous les membres de la famille. Par exemple, dans le cadre des subventions pour l'achat de vivres du Red de Oportunidades au Panama, la réception du transfert monétaire est subordonnée à la présence de tous les membres de la famille (et pas seulement ceux qui ont moins d'un certain âge) aux examens de santé. La responsabilité de remplir les conditions incombe généralement aux mères de famille.

La présente section analyse les différents types de conditionnalité, leur suivi et les sanctions en cas de non-respect; elle décrit le débat encore peu concluant sur si "conditionner ou non", et la pénurie d'évaluations des conditionnalités elles-mêmes.

<sup>31</sup> Bien qu'il existe une demande insatisfaite, la ville de Buenos Aires a une offre importante d'éducation initiale et préscolaire (telle que les centres de la petite enfance, qui est en train d'être étendue grâce à des accords entre le Gouvernement de la ville de Buenos Aires et diverses organisations sociales et communautaires qui fournissaient déjà ces services d'une manière plus précaire). Sur la base de ces efforts, l'infrastructure est en cours d'amélioration, et la formation du personnel et les postes vacants étendus.

<sup>32</sup> En ce qui concerne le troisième argument, l'enquête sur la perception des plans sociaux (*Encuesta de Percepción de Planes Sociales*, EPPS) menée en Argentine a montré que 87% des personnes interrogées estimaient nécessaire d'exiger des contributions de contrepartie de la part des utilisateurs des programmes sociaux, tels que le travail ou l'accompagnement de leurs enfants aux bilans de santé (Cruces et Rovner, 2006).

<sup>33</sup> Par exemple, un pourcentage minimum de fréquentation scolaire pourrait être exigé ou un nombre maximum d'absences injustifiées. La périodicité de la fréquentation des centres de santé varie également d'un programme à l'autre, mais aussi selon les groupes d'âge. De même, la participation à des ateliers ou des conférences, et leurs divers contenus, sont spécifiques à chaque programme.

## 1. Types de conditionnalités

Les conditionnalités occupent différentes positions dans chaque programme et leur importance varie en fonction des objectifs spécifiques. En fonction des objectifs de chaque programme et de leurs logiques opérationnelles, elles sont organisées en différents schémas, qui comprennent des formes de suivi et l'établissement de sanctions (Cecchini et Martínez, 2011; Fiszbein et Schady, 2009). Ces schémas tendent à refléter les arguments qui justifient leur introduction et la fonction qu'ils remplissent dans chaque programme (de Janvry et Sadoulet, 2006a).

Cette section analyse ensuite les types de conditionnalités requises et leur fonction dans la logique de fonctionnement du programme. On distingue trois types : fort, modéré et léger.

Une forte conditionnalité est étayée par un argument technique, selon lequel la conditionnalité permet de réorienter le comportement des usagers vers un plus grand investissement dans les capacités humaines et joue donc un rôle central dans la logique de fonctionnement du programme. Compte tenu de ce rôle, il existe également un ensemble de mécanismes spécifiques conçus pour mettre en œuvre le processus de suivi des conditionnalités et de coordination avec les procédures de paiement et de sanction. Dans les programmes assortis de conditionnalités fortes, le système "un transfert, une condition" tend à prévaloir, de sorte que chaque prestation est assortie d'une conditionnalité spécifique. On en trouve des exemples dans Prospera (anciennement Oportunidades), Más Familias en Acción, PATH, Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias (anciennement le Red Solidaria), les Subsidios Condicionados a la Asistencia Escolar de Bogota et les TMC du Nicaragua (RPS et SAC) (Fiszbein et Schady, 2009). Il existe également des programmes qui, tout en accordant un rôle important aux conditionnalités, sont en train de mettre en œuvre les mécanismes de contrôle et de sanction correspondants. Un exemple en est le PRAF du Honduras, qui n'a pas été en mesure de mettre en place ces mécanismes en raison d'un problème de capacité institutionnelle. Depuis 2007, cependant, dans le cadre du Programa Integral de Protección Social (PIPS) et du prêt de la BID visant à normaliser les structures opérationnelles et pragmatiques du PRAF national et du PRAF financé par les fonds de la BID, le suivi des conditionnalités et l'application des sanctions ont progressivement commencé à être inclus (Cecchini et autres, 2009). De nos jours, le programme Bono Vida Mejor envoie un avertissement au ménage participant qui, pour la première fois, ne respecte pas les conditionnalités des volets santé et éducation ; et déduit 100% du transfert correspondant au membre qui n'a pas respecté les conditions lorsqu'il y a deux défauts consécutifs (República de Honduras, 2016).

Dans les programmes assortis de conditionnalités modérées, ceux-ci jouent un rôle secondaire par rapport à l'avantage en tant que tel (en d'autres termes, le transfert monétaire). Ainsi, soit la vérification est faible, soit les sanctions sont modérées. Lorsque ces régimes coïncident avec des transferts forfaitaires ou qu'ils ne font pas la distinction entre éducation et santé, la conception du couple "une transfert - une condition" devient plus complexe, ce qui entraîne des difficultés supplémentaires au moment de la surveillance. Un exemple de cette modalité est Bolsa Família, où les conditionnalités sont incluses dans un modèle d'intervention qui donne la priorité à l'accès des usagers à l'éducation et aux services de santé avant les sanctions ou la suspension pour non-respect (Fiszbein et Schady, 2009 ; Britto, 2006 ; Godoy, 2004). Bien que les mécanismes de contrôle et de sanction de la conditionnalité aient récemment été renforcés au Brésil, l'accent est mis sur connaître et essayer de surmonter les éléments qui affectent la violation des conditionnalités par les familles.

Des conditionnalités légères existent dans les programmes où la conditionnalité prend des modalités spécifiques : elles sont négociées avec les familles, elles ne sont pas associées à des sanctions et suspensions, ou elles ne sont pas renforcées. Le premier est le cas des TMC qui répondent à la logique du système ou du réseau (Cecchini et Martínez, 2011), comme Subsistema de Seguridades y Oportunidades en Chili et le Red Unidos en Colombie, où les actions à réaliser par chaque famille sont définies dans le cadre d'un travail spécifique qu'ils réalisent en collaboration avec les professionnels d'accompagnement à la famille. Ici, l'argument pour utiliser des conditionnalités est promotionnel ; c'est-à-dire que la coresponsabilité permet aux utilisateurs du programme de participer au processus

d'amélioration de leurs conditions de vie.<sup>34</sup> Dans les programmes susmentionnés, les conditionnalités visent à assurer la participation des usagers aux différents programmes publics, en fonction de la dimension ciblée et des exigences spécifiques de chaque programme. Dans ce contexte, la souplesse dans la définition des conditionnalités est assurée par le classement que les familles elles-mêmes accordent à leurs besoins et aux contrats pour satisfaire aux exigences minimales, mais pas en termes de définition des dimensions à prendre en compte, étant donné qu'elles sont prédéfinies. La flexibilité de ce type de conditionnalité implique également la possibilité d'adapter l'offre de services et de programmes aux réalités spécifiques des familles concernées.

Dans ces cas, les liens entre les transferts monétaires et les conditionnalités sont différents dans chaque programme. Dans le Subsistema de Seguridades y Oportunidades et son prédécesseur Chile Solidario, par exemple, le "Bono de protección" versée pendant la période de soutien exige que, pendant le mois en cours, la famille ait travaillé sur au moins l'une des sept dimensions jugées pertinentes pour améliorer son niveau de vie.<sup>35</sup> De plus, l'allocation de sortie ("Bono de egreso") du Chile Solidario était versée aux familles qui réussissaient à remplir les conditions minimales établies lorsque le soutien familial prend fin. Cette assistance monétaire et autres subventions auxquelles les familles d'usagers ont droit sont maintenues, sans conditions supplémentaires, pendant trois ans après la fin de la période de soutien familiale. Dans le Red Unidos de Colombie, en revanche, les conditionnalités que les familles s'engagent à remplir pour avoir accès aux subventions monétaires sont importantes, car elles sont obtenues grâce aux fortes conditionnalités du programme Más Familias en Acción.

Dans ce troisième groupe, le Bono de Desarrollo Humano de l'Équateur et le programme Tekoporá du Paraguay sont des cas spécifiques car, bien qu'ils soient définis dans la logique des transferts conditionnels, leur conformité n'est pas vérifiée dans la pratique. À l'appui de cette affirmation, certaines études ont montré que pour avoir un effet sur le comportement des utilisateurs, il suffit que ceux-ci perçoivent qu'ils doivent contribuer en retour, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une vérification et à des sanctions strictes en cas de non-conformité (Schady et Araujo, 2006).

## 2. Sanctions et contrôle des conditionnalités

Comme c'est le cas pour les conditionnalités, les systèmes de sanctions varient aussi considérablement dans la conception des différents programmes et peuvent être plus ou moins sévères (voir tableau 11). Par exemple, bien que dans les deux cas, *Prospera* et *Bolsa Familia*, le non-respect des conditions entraîne une interruption de l'allocation monétaire au cours du mois correspondant, dans *Bolsa Familia*, les montants s'accumulent et sont payés en totalité une fois que la famille reprend l'accomplissement de leurs conditionnalités. Dans le cas de *Prospera*, les soutiens familiaux sont suspendus indéfiniment si les conditions sanitaires ne sont pas remplies en deux semestres consécutifs ou lorsqu'un étudiant boursier assiste à la même classe pour la troisième fois, tandis que dans le cas de *Bolsa Familia*, la subvention de base versée aux familles peut être interrompue après le quatrième mois d'inobservation.

Un autre point important en ce qui concerne les sanctions est l'importance d'avoir des règles claires en la matière et des capacités adéquates pour contrôler les conditionnalités. *Prospera*, par exemple, dispose de plusieurs règles strictes d'application qui précisent différents types de sanctions (suspension mensuelle des prestations, suspension indéfinie et, enfin, suspension définitive), ainsi que des procédures de rétablissement des droits en cas de suspension indéfinie (Diario Oficial du Mexique, 2017).

Le suivi des conditionnalités est peut-être l'un des aspects les plus exigeants des TMC en termes de capacités installées, comparé à d'autres programmes sociaux. À cet égard, plusieurs auteurs (Tesluic,

<sup>34</sup> Bien que l'argument promotionnel soit également utilisé dans des programmes à fortes conditionnalités, comme *Prospera* (anciennement *Oportunidades*) (voir SEDESOL, 2006, dans Cohen, Franco et Villatoro, 2006), la différence c'est que, dans le cas du Mexique, les coresponsabilités sont standard pour toutes les familles, alors qu'au Chili elles sont négociées avec chaque famille, de sorte que leur participation au processus n'est pas seulement une question de rhétorique.

<sup>35</sup> La loi no 19.949 de 2004 portant création du système Solidarité Chili stipule que la subvention de protection "cessera d'être versée si les familles et les individus ne remplissent pas les conditions qu'ils se sont engagés à remplir, telles que dûment certifiées par l'entité responsable de l'exécution de la composante psychosociale".



2006 ; Villatoro, 2008 ; Britto, 2006 ; Parra Córrea et Perez Ribas, 2008) signalent que dans certains pays, même lorsque des programmes prévoient des sanctions pour non-respect des conditionnalités, leur mise en œuvre résulte difficile parce qu'il n'y a pas assez de capacités pour l'exécuter.

En outre, plusieurs auteurs mettent en garde contre la quantité importante de ressources que les pays devraient affecter au suivi des activités de conditionnalité (Villatoro, 2008 ; Parra Correa et Pérez Ribas, 2008). Au-delà de la nécessité d'avoir ces ressources, la vérification de la conformité des conditionnalités impose la nécessité de résoudre une série de problèmes pratiques : à quelle fréquence on vérifie ? Qui vérifier ? Quelles sanctions appliquer ? Ce sont des questions qui guident la conception de mécanismes de vérification pour lesquels il n'y a pas beaucoup de soutien théorique ou empirique. La décision devient plus complexe lorsqu'il y a plusieurs agents à traiter, ce qui rend le processus de vérification lent et encombrant, et lorsqu'il n'y a pas de technologies de l'information disponibles pour le rendre plus efficace. Tesluic (2006) énumère un certain nombre de difficultés supplémentaires à résoudre dans ce domaine, qui affectent le fonctionnement des programmes et leur efficacité. Il s'agit notamment de savoir s'il faut tenir des registres ou réduire la bureaucratie, de contrôler les coûts de vérification, d'inventer d'autres moyens de sanctionner les manquements et de veiller à ce que le flux d'information et le cycle de paiement soient aussi simultanés que possible. Ce dernier aspect est crucial pour l'efficacité de la logique des conditionnalités et pour que les sanctions prennent effet. Même dans le cas d'Oportunidades, qui a été l'un des programmes qui progressait le plus dans ces domaines, la réponse aux données de surveillance qui indiquent s'il faut ou non sanctionner une famille en bloquant le paiement pouvait prendre plus de six mois (Fiszbein et Schady, 2009).

La sophistication des mécanismes de vérification et l'étalonnage des temps de fonctionnement peuvent devenir complètement inefficaces lorsque, dans la pratique, le personnel chargé de mettre en œuvre ces mesures répond à d'autres priorités. Il a également été constaté que, compte tenu des insuffisances de l'offre de services publics et des difficultés que peuvent rencontrer les familles pauvres pour satisfaire aux exigences des conditionnalités, les opérateurs locaux tendent dans certains cas à faire état du respect des conditionnalités alors que ce n'est pas le cas, car retirer des prestations à certaines familles revient à les priver d'une source importante de subsistance (Villatoro, 2008).

C'est en partie pour cette raison, mais aussi sur des questions de principe, que la pertinence d'engager des dépenses élevées pour satisfaire aux hypothèses sous-jacentes au contrôle de la conditionnalité a été remise en question.

### 3. Evaluation des conditionnalités

Du point de vue des droits en particulier (Nations Unies, 2009 ; Standing, 2007a ; Freeland, 2009), il a été constaté qu'une focalisation excessivement stricte sur les conditionnalités peut créer une distinction malheureuse entre "les pauvres qui méritent d'être soutenus et ceux qui ne le méritent pas", ce qui va à l'encontre du principe des droits universels et violerait les droits humains fondamentaux en termes de garantie d'un niveau de vie minimum (Nations Unies, 2009). Il a également été constaté que les familles pauvres et vulnérables tendent à être celles qui ne remplissent pas les conditions requises pour obtenir le transfert de revenus (Escobar et González de la Rocha, 2009), et que ces conditions peuvent créer des opportunités de corruption parmi les personnes chargées de les certifier (de Brauw et Hoddinott, 2008). À cela, on doit ajouter qu'il n'y a pas de preuve claire de l'efficacité et l'efficience de l'introduction de conditions aux prestations sociales (Draibe et Riesco, 2009 ; Veras Soares, Ribas et Osorio, 2007 ; Veras Soares, Ribas et Hirata, 2008), en raison de la difficulté de séparer les effets des conditionnalités et des transferts (Hanlon, Barrientos et Hulme, 2010).

Les différentes études et évaluations d'impact qui ont été réalisées se sont peu concentrées sur "l'étalonnage" des conditionnalités, ou "comment conditionner" (de Brauw et Hoddinott, 2008 ; de Janvry et Sadoulet, 2006a, 2006b ; Samson, 2006 ; Széleky, 2006) - autrement dit, mesurer les effets spécifiques causés par les différentes conditionnalités en vue de les rendre plus efficaces et efficaces.

La conclusion la plus importante des évaluations d'impact est probablement que l'effet des conditionnalités dépend en grande partie de la façon dont elles sont conçues et mises en œuvre

(Bastagli, 2008). Sur ce point, l'étude de Janvry et Sadoulet (2006b) propose des pistes pour rendre les conditionnalités plus efficaces, en ne se concentrant que sur le groupe de population qui a les niveaux les plus bas de l'indicateur qu'il vise à relever. Par exemple, étant donné que la scolarisation dans le primaire est déjà suffisamment élevée dans plusieurs pays, les auteurs affirment que le coût de l'imposition de conditions, associé aux tâches de suivi et aux autres actions concernées, l'emporte largement sur les avantages en termes d'impact sur les coûts. Pour le secteur de l'éducation, ils proposent de définir où et dans quels groupes cibler les conditionnalités, au moyen d'une combinaison d'indicateurs montrant qui est le plus susceptible de ne pas s'inscrire à l'école sans le transfert conditionnel et qui répondra le plus au montant offert. Dans le cas de Progresa, ils constataient que ces éléments étaient déterminés par des variables comme l'âge et l'appartenance à un groupe ethnique donné (de Janvry et Sadoulet, 2006b).

Villatoro (2007) propose donc que les conditionnalités du TMC soient étendues à l'éducation préscolaire, où les niveaux d'accès sont faibles en Amérique latine et où les rendements potentiels à long terme sont très élevés. Néanmoins, les contraintes de l'offre doivent être prises en compte parallèlement aux difficultés de faire de ce niveau d'éducation une exigence dans les différents pays. L'auteur souligne également que cette recommandation est plus importante pour les pays à revenu intermédiaire que pour les plus pauvres, soit en raison de la démographie de la pauvreté, soit en raison de problèmes de capacité institutionnelle.

**Tableau 11**  
**Amérique Latine et Caraïbes (20 pays) : Programmes de TMC, conditionnalités et sanctions**

Pays	Programme	Conditionnalités	Sanctions
Argentine	Asignación Universal por Hijo para Protección Social	<p>Éducation : Scolarisation des enfants de 5 à 18 ans.</p> <p>Santé : Les enfants de moins de 6 ans doivent bénéficier d'un programme de vaccination intégral ou en cours, selon l'âge, et être inscrits au programme <i>Plan Nacer</i>. Les enfants de 6 à 18 ans doivent bénéficier d'un programme de vaccination intégral ou en cours selon l'âge, et les bilans de santé complétés. Toutes les conditionnalités de santé doivent être accréditées par un professionnel (médecin, infirmier ou professionnel pharmaceutique).</p> <p>Femmes enceintes : schéma de vaccination et contrôles médicaux complets accrédités sur la carte de surveillance de la grossesse.</p>	20% du transfert retenu jusqu'à ce que les conditionnalités soient respectées.
	Programa de Ciudadanía Porteña	<p>Éducation : Veiller à ce que les enfants de 3 et 4 ans fréquentent l'école maternelle. Envoyer les enfants de 5 ans à l'école maternelle. Envoyer les enfants et les adolescents entre 6 et 18 ans à l'école primaire et secondaire. Les jeunes âgés de 18 à 29 ans doivent être inscrits à n'importe quel niveau du système d'éducation formelle avec reconnaissance officielle (primaire, secondaire, tertiaire universitaire/non-universitaire, université). Ceux qui sont au primaire ou au secondaire doivent fréquenter l'école et promouvoir les études chaque année ; ceux qui sont au niveau tertiaire ou universitaire doivent réussir au moins deux matières dans l'année.</p> <p>Santé : Examens de grossesse mensuelle, accouchement et examens post-partum. Contrôles sanitaires et développement nutritionnel <i>Niño Santo</i> des enfants (les exigences changent en fonction de l'âge du destinataire). Respect du calendrier de vaccination obligatoire.</p> <p>Documentation : Obtenir la pièce d'identité nationale de tous les membres du ménage</p>	Le non-respect des obligations peut entraîner la suspension ou la réduction de la subvention, ou la perte du statut de « foyer destinataire ».
Belize	<i>Building Opportunities for Our Social Transformation</i>	<p>Éducation : 85% de fréquentation scolaire pour les enfants de moins de 18 ans.</p> <p>Santé : vaccination complète pour les enfants de 0 à 5 ans ; assistance aux examens médicaux prénataux pour les femmes enceintes.</p>	...
Bolivie (État Plur. de)	Bono Juancito Pinto Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy	<p>Éducation : Fréquentation scolaire minimale de 80%.</p> <p>Santé : Assister, conformément au calendrier, au contrôle prénatal, au contrôle post-partum et aux contrôles intégraux de la santé des enfants. Avoir un accouchement institutionnel (effectué dans un centre de santé). Assister à des séances et à des activités éducatives. Respecter les recommandations nutritionnelles et les vaccins dans les périodes indiquées par le médecin.</p>	...

Tableau 11 (suite)

Pays	Programme	Conditionnalités	Sanctions
Brésil	<i>Bolsa Família</i>	<p>Éducation : Taux minimum de fréquentation scolaire de 85% pour les enfants âgés de 6 à 15 ans ; taux minimum de fréquentation de 85% aux services socio-éducatifs pour les enfants à risque ou retirés du travail des enfants ; et 75% minimum de scolarisation pour les adolescents de 16 et 17 ans.</p> <p>Santé : respect du calendrier de vaccination et des contrôles de croissance et de développement pour les enfants de moins de 7 ans. Assistance aux examens prénatales et soutien aux mères allaitantes entre 14 et 44 ans.</p> <p>Environnement : Exercice de conservation des ressources naturelles dans les zones définies par l'article 5 du décret 7.572 / 11.</p> <p>Éducation : Participation minimale de 85 % aux services socio-éducatifs.</p> <p>Travail des enfants : retirer tous les enfants de moins de 16 ans des activités rémunérées.</p>	<p>Premier manquement : la famille reçoit un avertissement, qui n'affecte pas ou ne modifie pas l'obtention de la prestation ;</p> <p>Deuxième manquement : la famille recevra une pénalité, prestation bloquée pendant un mois ;</p> <p>Troisième manquement : prestation suspendue pour deux mois ;</p> <p>Quatrième manquement : la prestation pour la famille peut être annulé.</p> <p>Dans le cas du Bon variable adolescents, la prestation peut être annulée à partir du troisième manquement.</p> <p>Suspension de la prestation</p> <p>...</p>
Chili	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	<p>Bon de protection : Comme établi dans le contrat de famille.</p> <p>Bon d'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire (4e année d'intermédiaire): Obtenir la licence d'enseignement secondaire au cours de la période de participation effective des utilisateurs au programme, dans un établissement reconnu par le Ministère de l'éducation.</p> <p>Bon de travail pour les femmes: Travailler de manière dépendante, régie par le Code du travail, ou indépendante avec des contributions à la sécurité sociale.</p> <p>Subvention au paiement de la consommation d'eau potable: Être inscrit en tant que destinataire du programme.</p> <p>Bon de réussite scolaire: Faire partie des 30% du meilleur rendement scolaire de la promotion ou du groupe de finissants, dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation.</p> <p>Bon de contrôle sain pour enfants: Réalisation de contrôles de santé.</p> <p>Participation de la famille à l'accompagnement psychosocial (APS) ou accompagnement socio-professionnel (ASL).</p> <p>Bon de présence à l'école : Les enfants doivent étudier dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation, au niveau de l'éducation primaire ou secondaire, et doivent avoir une fréquentation scolaire mensuelle égale ou supérieure à 85%.</p> <p>Participation de la famille à l'accompagnement psychosocial (APS) ou accompagnement socio-professionnel (ASL).</p> <p>Bon de formalisation : Participer efficacement (c'est-à-dire dans toutes les activités) de l'accompagnement socio-professionnel. Enregistrer au moins quatre cotisations continues pour la santé et la retraite, ou pour l'assurance chômage, déclarées et payées pendant la période de participation effective à l'accompagnement socio-professionnel.</p>	<p>Annulation de la prestation en cas de non-respect répété de l'engagement de participation ou la non-collection de la prestation pendant 6 mois consécutifs</p>

Tableau 11 (suite)

Pays	Programme	Conditionnalités	Sanctions
Colombie	Más Familias en Acción	Éducation : fréquentation scolaire minimale de 80%. Les enfants ne peuvent pas réprouver plus de deux années scolaires. Santé : participation à 100% des enfants du groupe familial aux bilans de croissance et de développement programmés par l'établissement de santé auquel ils sont affiliés Capacités de base : Participation des mères destinataires et des membres des familles aux réunions et aux activités de formation, ainsi qu'aux ateliers programmés par la municipalité. Étudier jusqu'à l'obtention d'un diplôme de formation technique/technologique. Participer activement aux activités de service social. Accomplir les réalisations du Red Unidos ; et économiser.	Suspension de la prestation en cas de trois défaillances continues ou quatre défaillances discontinues pendant une année
Costa Rica	Avanceamos	Éducation : soutenir et assurer la présence ponctuelle et permanente des étudiants ; Assister les élèves à réussir l'année scolaire. Santé : les étudiants doivent faire l'objet d'une évaluation complète de leur état de santé au cours de l'année par les services de la Caisse costaricaine de sécurité sociale	Éducation : suspension de la prestation en cas de décrochage scolaire. Une raison de la suspension peut être que l'étudiant ne respecte pas les co-responsabilités de la présence minimale à 80% des leçons et l'approbation de l'année scolaire (qui peut être répétée jusqu'à deux fois). Santé : Le transfert du mois de janvier (mois pendant lequel les étudiants ne fréquentent pas le centre éducatif) est suspendu en cas de non-respect de la coresponsabilité sanitaire. Le reste des 11 transferts de l'année ne sont pas suspendus
Équateur	Bono de Desarrollo Humano	Éducation : les enfants âgés de 5 à 17 ans doivent être inscrits à l'école et avoir un taux de fréquentation de 75%. Santé : les enfants de moins de 1 an doivent participer au moins un bilan de santé préventif tous les deux mois. Les enfants de 1 à 5 ans doivent participer au moins un bilan de santé préventif tous les six mois. Santé : Assistance aux contrôles médicales pré et post natales. Les transferts postnataux nécessitent une évaluation du développement et de la croissance des enfants	Aucune
El Salvador	Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias <sup>a</sup>	Éducation : inscription à l'école et présence régulière. Santé : Mise en œuvre du programme de vaccination ; assistance aux contrôles du poids et de la taille ; assistance aux examens prénatales.	Éducation : le transfert est suspendu s'il y a plus de quatre absences injustifiées par mois. Santé : le transfert est suspendu si deux conditionnalités consécutives ou trois conditionnalités discontinues ne sont pas respectées au cours d'une période de 12 mois.
Guatemala	Mi Bono Seguro	Éducation : Présence régulière à l'école. Santé : Assistance aux contrôles de santé pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes.	La prestation est annulée lorsque les responsabilités conjointes sont violées deux fois

Tableau 11 (suite)

Pays	Programme	Conditionnalités	Sanctions
Haïti	Ti Manman Cheri	Éducation : Inscription et fréquentation scolaire. Nutrition : utilisation correcte des micronutriments. Santé : enregistrement des enfants et des femmes enceintes ou allaitantes à l'unité de santé pour effectuer les contrôles médicaux.	...
Honduras	Bono Vida Mejor	Éducation : inscription aux premier et deuxième trimestre ; participation d'au moins 80% au cours des troisième et quatrième trimestre.	Lors de la première violation, un avertissement est envoyé au ménage participant. À la deuxième défaillance consécutive, une déduction de 100% du transfert correspondant sera appliquée au membre qui ne s'est pas conformé. La suspension temporaire du transfert s'applique lorsque le titulaire ne réclame pas pendant deux périodes consécutives le transfert attribué par le Programme et lorsque le domicile change d'emplacement pour un secteur non couvert par le programme.
Jamaïque	Programme of Advancement through Health and Education	Éducation : inscription dans un établissement public d'enseignement et fréquentation scolaire minimale de 85%. Santé : assistance aux centres de santé (fréquence différenciée selon la catégorie de population).	Les paiements aux utilisateurs qui ne respectent pas les conditions du programme sont suspendus jusqu'à ce que l'exigence de conformité soit satisfaite.
Mexique	Prospera (Progreso/Oportunidades)	Éducation : Soutien fournitures scolaires et soutien d'éducation : Participation scolaire minimale de 85%. Jeunes avec <i>Prospera (Jóvenes con Prospera)</i> : Être un participant actif du programme <i>Prospera</i> et terminer les études secondaires avant d'avoir 22 ans. Soutien alimentaire "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> ) : Inscription à l'école. Santé : participation aux contrôles médicaux programmés (pour tous les membres du ménage, fréquence différenciée en fonction de l'âge). Participation aux sessions d'orientation pour la santé. Nutrition et alimentation : allouer les supports correspondants à l'alimentation du ménage et consommer des compléments nutritionnels. Identification : Certificat de naissance (Soutien aux enfants "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> )).	Suspension mensuelle (modèle rural) ou bimestrielle (modèle urbain) : Éducation : Lorsqu'un étudiant de l'éducation de base ne certifie pas la présence ou enregistre au moins quatre absences injustifiées au cours du mois. Lorsqu'un boursier accumule trois mois de suspension ou a au moins 12 absences injustifiées. Lorsqu'un étudiant de l'enseignement secondaire ne certifie pas la permanence à l'école. Santé : Lorsque la famille n'assiste pas aux contrôles de santé ou aux sessions d'orientation. Suspension indéfinie : Éducation : lorsqu'un étudiant boursier assiste à la même classe pour la troisième fois. Les prestations reprennent quand l'étudiant est en mesure d'avancer le cours. Santé : lorsque en deux semestres consécutifs la famille ne certifie pas la performance des actions de santé inscrites dans les dossiers nationaux de santé de tous ses membres. Lorsque la famille n'enlève pas des compléments alimentaires ou du lait fortifié deux fois consécutives. Suspension définitive : Éducation : si un duplicata du participant est détectée dans le registre des bénéficiaires ; si un étudiant d'éducation secondaire atteint 4 ans en recevant la prestation de l'État ou abandonne pour deux semestres ou plus ; et si les élèves de l'éducation de base accumulent deux suspensions annuelles pour atteindre 12 absences injustifiées au cours de l'année scolaire. Les Jeunes avec <i>Prospera</i> qui décident de se réinscrire dans un autre système d'enseignement supérieur n'auront pas le droit de recevoir la prestation une deuxième fois. Santé : si le participant effectif ou un autre de ses membres vend ou échange les compléments alimentaires ou le lait enrichi provenant du programme. Si la personne âgée, destinataire du programme «70 ans et plus », n'assiste pas aux contrôles de santé pendant deux semestres consécutifs ou plus, abandonne la maison ou décède.

Tableau 11 (suite)

Pays	Programme	Conditionnalités	Sanctions
Panama	Red de Oportunidades	<p>Éducation : Un taux de fréquentation scolaire minimum de 85% pour les enfants de 4 à 17 ans. Les parents doivent assister aux réunions de l'association des parents de l'école.</p> <p>Santé : femmes enceintes et allaitantes : assistance aux visites médicales. Enfants de moins de 5 ans : assistance aux contrôles de la croissance et du développement, et à la vaccination.</p> <p>Formation : Au moins une personne adulte dans le ménage doit participer aux ateliers de formation bimestriels.</p> <p>Éducation : les enfants de plus de 6 ans doivent fréquenter des établissements d'enseignement.</p> <p>Santé : les enfants de moins de 5 ans doivent avoir leur vaccination à jour. Les adultes et les adolescents doivent avoir leurs bilans de santé à jour (vaccinations, grossesse et test de papicolou, dans le cas des femmes en âge de procréer).</p> <p>Formation : Au moins une personne adulte du ménage doit participer à des sessions de formation à la production alimentaire réalisées par le MIDA et/ou des organismes bénévoles.</p>	
Paraguay	<i>Tekoporã</i>	<p>Éducation: inscription et fréquentation régulière (85%) des enfants et des adolescents dans les écoles; participation des adultes aux programmes d'alphabétisation gérés par le Ministère de l'éducation.</p> <p>Santé: assistance aux centres de services pour la croissance, le développement et les vaccinations des enfants et des adolescents; assistance aux visites prénatales pour les femmes enceintes; assistance aux contrôles de soins de base (adultes plus âgés et personnes vivant avec handicap).</p> <p>Identification: avoir un document d'identification</p>	Aucune
	<i>Abrazo</i>	<p>Éducation : inscription dans le système scolaire formel entre la 1ère et la 6ème année, avec 85% de fréquentation scolaire par mois et la promotion à la prochaine année.</p> <p>Santé : Remplir les indicateurs de santé, se rendre aux services compétents et atteindre les indicateurs de bonne nutrition pour les enfants.</p> <p>Travail des enfants : Tenir les enfants à l'écart des activités économiques.</p>	...

Tableau 11 (conclusion)

Pays	Programme	Conditionnalités	Sanctions
Pérou	Juntos	Éducation : 85% de fréquentation scolaire par les enfants de 6 à 14 ans. Santé : Présence aux bilans de santé des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes. Nutrition : participation des enfants de 6 mois à 2 ans dans le Programme de suppléments alimentaires pour les groupes à risque élevé (PACFO).	Éducation : suspension en cas de non-respect de la conditionnalité pour une période de deux mois jusqu'à la prochaine vérification. Santé : suspension aux ménages dont les membres n'ont pas participé aux bilans de santé mensuels. ...
République Dominicaine	Progresando con Solidaridad	Identification : obtention de la carte d'identité par les membres de la famille Éducation : Inscription et taux de fréquentation scolaire minimum de 80%. Santé : Assistance aux contrôles de santé pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.	
Trinidad et Tobago	<i>Targeted Conditional Cash Transfer Program</i>	Identification : Obtention de documents d'identité des membres de la famille qui n'en ont pas (acte de naissance ou carte d'identité). S'appuie sur les accords du contrat familial pour la réalisation de 49 normes minimales dans les domaines de l'éducation, la santé, l'identification, la dynamique familiale, le revenu, l'emploi et la sécurité. Emploi : Inscription des membres admissibles du ménage dans une agence pour l'emploi. Capacités de base : participation des utilisateurs aux activités de formation aux compétences de la vie (planification familiale et financière). Formation professionnelle : maintenir 85% de participation aux cours de formations professionnelles	
Uruguay	Asignaciones Familiares – Plan de Equidad  Tarjeta Uruguay Social	Éducation : Inscription et fréquentation scolaires. Santé : Des bilans de santé périodiques dans des centres publics ou privés pour les personnes vivant avec handicaps physiques. Dans le cas des enfants et des adolescents souffrant d'un handicap psychologique, celui-ci doit être accrédité conformément au registre créé par la loi No. 13.711. Alimentation : l'utilisation de la carte est autorisée seulement pour l'achat de nourriture et d'articles d'hygiène et de nettoyage.	Si les informations fournies par les intéressés s'avèrent partiellement ou totalement fausses ; ou s'il est impossible de vérifier les conditions qui autorisent la perception de la prestation pour une raison imputable à la famille concernée, l'Institut de la Sécurité Sociale suspend la prestation. La commercialisation des articles expressément interdits (tabac, cigarettes, boissons alcoolisées et boissons gazeuses) déterminera les suspensions transitoires ou définitives du titulaire de la carte et du commerce en cause.

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>

<sup>a</sup> Sans conditionnalités pour les personnes âgées et les personnes vivant avec handicap



### III. Impact

L'objectif des analyses d'impact est d'identifier les changements et les améliorations à apporter aux TMC et de fournir des informations objectives et transparentes aux citoyens, ce qui peut garantir la continuité des programmes réussis, même en cas de transition politique. Grâce à des analyses d'impact, les responsables du programme peuvent se renseigner sur les effets prévus (et imprévus) des TMC et découvrir les insuffisances dans la mise en œuvre qui entravent la réalisation des objectifs proposés (González de la Rocha, 2010).<sup>36</sup>

Actuellement, les méthodes préférées pour mesurer ces impacts sont les évaluations expérimentales ou quasi-expérimentales qui évaluent les différents aspects des programmes au moyen de groupes témoins. Il s'agit de comparer les utilisateurs du programme (groupe de traitement) avec un groupe témoin ayant des caractéristiques socio-économiques similaires (Rawlings et Rubio, 2005). Les évaluations qualitatives sont également utilisées pour enrichir l'analyse, car elles permettent de comprendre les processus déclenchés par les programmes. Par exemple, ils peuvent détecter des effets qui ne sont pas prévus dans la théorie du programme, des changements dans les relations au sein des ménages et dans les interactions entre les personnes et les institutions les plus pauvres, tout en aidant à comprendre ce que c'est que de participer au programme pour les utilisateurs et en évaluant des effets tels que l'autonomisation des femmes.

Un nombre significatif d'évaluations proviennent du programme *Progres-Oportunidades* (aujourd'hui, *Prospera*) au Mexique, considéré comme un exemple emblématique de la collecte systématique de données pour l'évaluation d'impact, la publication de données et la production ultérieure d'un grand nombre d'études (Fiszbein et Schady, 2009 ; González de la Rocha, 2010). Au Mexique, l'évaluation a été explicitement incorporée dans la conception du programme, ce qui n'a pas été le cas pour d'autres grands programmes tels que *Bolsa Familia*, où il n'existe pas de données et d'analyses comparables (González de la Rocha, 2010). Dans le cas de *Chile Solidario*, Larrañaga et Contreras (2010) montrent que l'évaluation d'impact a été limitée par la disponibilité et la qualité limitées des informations.

Les TMC ont divers impacts sur le revenu et la consommation des familles, leur utilisation des services publics, leur niveau d'éducation et l'état nutritionnel et sanitaire de la population destinataire. Ces programmes ont des résultats différents en ce qui concerne la génération de revenus et le statut d'emploi de la population en âge de travailler, le travail des enfants et l'autonomisation des femmes. Selon que l'objectif principal d'un TMC est de réduire la pauvreté à court terme par le biais de transferts de revenus, de renforcer

---

<sup>36</sup> Les évaluations de processus (relatives aux règles de fonctionnement) peuvent être utilisées pour vérifier si un TMC donné a été mis en œuvre comme prévu.

les capacités humaines par un accès accru aux services de santé et d'éducation ou d'améliorer l'implication des familles dans la société en renforçant une série de "minima sociaux", on peut s'attendre à ce que ces aspects soient affectés de différentes manières (Cecchini et Martínez, 2011). Ce qui suit est une brève analyse de l'impact des TMC sur les capacités humaines, la pauvreté et la répartition des revenus, la consommation, l'emploi, le travail des enfants et l'autonomisation des femmes.

## A. Indicateurs de capacité humaine

Les évaluations des effets des TMC sur les capacités humaines montrent qu'il y a eu des progrès en termes d'objectifs intermédiaires (Bastagli, 2008) tels que l'amélioration de l'accès aux écoles et aux services de santé. Cependant, il n'existe aucune information concluante sur d'autres aspects tels que l'apprentissage (Reimers, DeShano da Silva et Trevino, 2006) ou l'état nutritionnel ou l'état de santé des enfants (Castiñeira, Nunes et Rungo, 2009 ; Hoddinott et Bassett, 2009).

Dans le volet éducation des TMC, les effets se concentrent généralement sur l'augmentation des inscriptions scolaires (Schady et Araujo, 2006). L'augmentation tend à être plus forte dans les pays où les niveaux de base sont plus faibles, dans les classes de transition avec des taux élevés d'abandon scolaire (du primaire au secondaire, par exemple) et dans les ménages les plus pauvres. De Brauw et Hoddinott (2008) identifient, pour la composante éducative de *Progresa*, que la conditionnalité génère une différence significative dans la probabilité de fréquentation scolaire. En outre, le programme *Oportunidades* a pratiquement éliminé les disparités entre les sexes en ce qui concerne la scolarisation des garçons et des filles dans l'enseignement secondaire, en particulier dans les zones rurales (Parker, 2003 et 2004). Escobar et de la Rocha (2002 et 2008) ont aussi trouvé des effets positifs en ce qui concerne l'augmentation des taux de scolarisation et d'approbation des enfants autochtones (CEPALC, 2015). D'autres évaluations (SEDESOL, 2008) font état de progrès importants dans la réduction des taux d'abandon scolaire, l'augmentation de la scolarisation et l'amélioration des qualifications, bien que dans des zones géographiques, des tranches d'âge et des niveaux de scolarisation spécifiques. Toutefois, Behrman et autres (2009), en appliquant des tests de lecture, d'écriture et mathématiques, analysent si l'augmentation de l'accumulation des années supplémentaires se traduit par un plus grand apprentissage. Les résultats ne montrent pas d'impacts significatifs dans aucun domaine, même lorsqu'on analyse les effets hétérogènes par âge, sexe ou le niveau d'éducation initiale (Molina-Millán et autres, 2016). De même, Levy et Ohls (2007) ont constaté que le *Programme of Advancement Through Health and Education* (PATH) en Jamaïque augmente la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 17 ans de 0,5 jour par mois, ce qui est significatif compte tenu des taux élevés de fréquentation scolaire (96 %). En outre, l'évaluation de Stampini et autres (2016) montre que les hommes participants qui ont pris le test de la sixième année (*Grade Six Achievement Test*, GSAT)<sup>37</sup> au cours de la période 2010-2014, obtenaient de meilleurs résultats par rapport aux non-participants. La moyenne était de 3,6 % plus élevé que celui des non-participants.

En République dominicaine, le programme *Solidaridad* a permis d'augmenter la probabilité de scolarisation de 14 points de pourcentage chez les élèves âgés de 14 à 16 ans (Programa Solidaridad, 2008). En outre, le programme *Tekoporâ* au Paraguay a fait augmenter les taux de scolarisation de 2,5% chez les enfants des familles destinataires, tandis que le taux de scolarisation est en hausse de 5 à 8 points de pourcentage (Veras Soares et autres, 2008). Barham et autres (2013 et 2016) évaluent les effets de la *Red de Protección Social* de Nicaragua pour les participants qui ont été exposés au programme pendant trois ans, en se concentrant principalement sur la réussite scolaire des enfants inscrits entre 9 et 12 ans. Les résultats montrent une accumulation de 0,5 années supplémentaires dans l'école et une amélioration de l'apprentissage. Par exemple, les hommes dans le groupe de traitement initial (2000-2003) ont amélioré en moyenne 0,2 déviations standard dans la plupart des scores de tests standardisés en mathématiques et en langue par rapport au groupe de traitement tardif (2004-2006). Également, l'étude de Garcia et autres (2012) signale des estimations de l'impact sur les compétences cognitives basées sur les tests de mathématiques pour les adolescents entre 12 et 17 ans en 2012 destinataires de *Familias en Acción* de Colombie. On peut constater

<sup>37</sup> Le test couvre les domaines des mathématiques, des sciences, des études sociales, langue et communication.

que l'exposition au programme a augmenté les scores en mathématiques en 1,07 déviations standard. Selon Garcia et autres (2012), ce résultat reflète la composante nutritionnelle et éducative du programme.

Toutefois, si l'on considère un plus grand nombre de programmes et à la lumière d'autres études, Reimers, DeShano da Silva et Trevino (2006) remettent en question les effets des transferts conditionnels sur la fréquentation scolaire, en particulier dans l'enseignement primaire. Le programme *Familias en Acción*, par exemple, a permis de constater que la fréquentation scolaire était plus élevée chez les élèves du secondaire que chez les élèves du primaire, ce qui peut s'expliquer par les taux élevés de fréquentation scolaire dans ce dernier groupe avant la mise en œuvre du programme (Attanasio et autres, 2008).

En ce qui concerne les composantes santé et nutrition des TMC, bien que l'on constate une couverture accrue des examens de croissance et des tests médicaux préventifs chez les enfants, les données sur l'impact sur la santé et l'état nutritionnel des enfants sont inégales (Hoddinott et Bassett, 2009). La révision des évaluations d'impact sur les effets du TMC réalisée par Cecchini et Veras Soares (2014) pour 18 programmes montre des changements positifs dans l'accès aux contrôles de santé préventifs et à la couverture vaccinale. En Jamaïque, par exemple, les contrôles médicaux ont augmenté de 38 % pour les enfants de moins de 6 ans dans le cadre du programme PATH (Levy et Ohls, 2007). Certains programmes qui incluent des volets nutritionnels, dont *Oportunidades*, *Familias en Acción*, *Bolsa Família* et le conclu *Red de Protección Social* (RPS), produisent des indicateurs nutritionnels améliorés pour les enfants d'âge préscolaire, alors que la bourse alimentaire *Bolsa Alimentação*, *Tekoporâ* et le *Programa de Asignación Familiar* (PRAF) ne montrent pas de tels effets positifs (Attanasio, Trias et Vera-Hernández, 2008; Barrios, Galeano et Sánchez, 2008; Bassett, 2008; Hoddinott et Bassett, 2008; Paes et Pacheco, 2008). En Colombie, la participation d'un an dans le programme *Familias en Acción* fait baisser de 1% l'incidence de la malnutrition chronique (Attanasio, Trias et Vera-Hernández, 2008). Au Brésil, les enfants de moins de 5 ans qui utilisent le programme *Bolsa Família* sont 26 % plus susceptibles d'avoir un bon rapport taille/poids et poids/âge que les enfants qui ne sont pas utilisateurs du programme (Paes et Pacheco, 2008). Rasella et autres (2013) indiquent que *Bolsa Família* a contribué à réduire considérablement la mortalité des enfants de moins de 5 ans (17 % entre 2004 et 2009), grâce à son impact sur certaines causes de mortalité infantile liées à la pauvreté, comme la malnutrition et la dysenterie. Dans le cas de *Progresa/Oportunidades*, il y a eu une augmentation des consultations préventives, une réduction de la mortalité maternelle et infantile et une amélioration des indicateurs nutritionnels, tels que la prévention de la taille et de l'anémie, ainsi qu'une diminution du nombre de jours de maladie (SEDESOL, 2008), tandis que Gertler (2004) souligne que les enfants traités sont 25,5 % moins susceptibles d'être anémique que les enfants du groupe témoin. Encore une fois, toutes ces constatations concernent des groupes de population spécifiques en termes de localisation géographique et de tranche d'âge.

Ces résultats devraient mettre en évidence un point important d'un point de vue strictement méthodologique. Une étude menée par Younger, Ponce et Hidalgo (2009) comprend une comparaison des diverses évaluations de *Progresa* et d'*Oportunidades* en termes de méthodologie et d'effets nutritionnels. L'étude a montré que le changement de la source d'information, de l'année de mesure ou des méthodes et techniques utilisées modifiait radicalement les résultats (voir encadré 6). Il faut donc garder à l'esprit la clarté de ces aspects méthodologiques lorsqu'il s'agit de présenter les preuves disponibles.

### Encadré 6

#### Évaluations de l'impact de Progres-Oportunidades sur la sécurité alimentaire des enfants

Younger, Ponce et Hidalgo (2009) analysent les résultats de plusieurs études sur l'impact de Progres-Oportunidades sur trois variables relatives à la sécurité alimentaire des enfants: (i) la taille, qui reflète de façon importante les aspects de la nutrition et de la santé des enfants, (ii) la concentration d'hémoglobine dans le sang, qui montre la capacité physique et le développement cognitif des enfants et qui est affectée par les changements à court terme en matière de nutrition et de santé, et (iii) les dépenses alimentaires des ménages. Les auteurs démontrent que les études ont montré des effets de divers niveaux et degrés d'importance pour les populations de différents âges appartenant à des strates socio-économiques particulières ou vivant dans des endroits distincts (zones rurales ou urbaines).

Afin d'évaluer l'impact sur ces variables, les études en question tiennent compte de divers échantillons et périodes des enquêtes disponibles. Par exemple, bien que Gertler (2004) et Behrman et Hoddinott (2005) aient réalisé des études avec un plan expérimental, ils ont croisé les informations disponibles de l'enquête d'évaluation des ménages ruraux (ENCEL) de 1998 avec une enquête parallèle menée par l'Institut pour la nutrition et la santé publique (INSP). Bien que cette méthodologie permette de croiser les données des deux enquêtes afin de combiner les informations sur la caractérisation et des aspects plus spécifiques de la santé et de la nutrition, cela a posé des problèmes liés aux différentes tailles simples des enquêtes. Par conséquent, les études basées sur l'enquête d'évaluation des ménages ruraux de 2003 incluent des informations provenant de 151 nouvelles zones en tant que groupes témoins qui n'étaient pas incluses dans les versions précédentes mais sélectionnées en utilisant l'appariement des scores de propension. Enfin, les études qui utilisent les informations de l'enquête d'évaluation des ménages urbains n'utilisent pas de plan expérimental. Même si un panel de groupes témoins et de groupes de traitement dans les zones urbaines a été identifié en utilisant la méthode de l'appariement communautaire, dans Oportunidades, les zones urbaines n'ont pas été sélectionnées au hasard comme elles l'étaient pour la version rurale, mais plutôt pour des raisons administratives, et ont ensuite été appariés avec d'autres communautés similaires qui n'utiliseraient pas le programme avant 2004.

Encadré 6 (conclusion)

**Progesa-Oportunidades : Résumé des résultats évaluations l'impact fur la nutrition**

Etude	Base de données et période	Méthode	Indicateur	Résultats
<b>Anthropométrie</b>				
Rivera et autres (2014)	ENCEL rural a 1998-2000	Expérimental, Diff, Régression OLS	Taille	+1 cm par rapport au groupe contrôle ; important pour l'âge 0 à 6 mois et faible NSEc
Gertler (2004)	ENCEL Rural 1998-1999 +INSP	Expérimental, Diff Régression OLS	Taille	+1 cm par rapport au groupe contrôle ; important pour l'âge 0 à 24 mois
Behrman et Hoddinott (2005)	ENCEL Rural 1998-1999 +INSP	Expérimental, Effets fixes	Taille	Non-signifiant
Hoddinott (2008)	ENCEL Rural 1998-1999 +INSP	Expérimental, Régression probit	Malnutrition chronique	Malnutrition chronique 10% moins dans le groupe de trait. ; important pour l'âge 12 à 36 mois
Fernald, Gertler et Neufeld (2008)	ENCEL Rural 2003	Non-expérimental, Régression	Taille/âge des enfants ayant toujours vécu dans le programme ; selon le montant des transf dans le foyer (effet marginal des transferts)	Doublement du montant des transferts incrément la taille en 0.2 Z score ; important pour l'âge 24 à 68 mois ; + 0.24 cm pour enfants de 24 mois, + 0.29 cm pour enfants de 48 mois et +0.35 pour enfants de 68 mois
Leroy et autres (2008)	ENCELURB 2002-2004	Diff.	Taille	+1.53 cm ; important pour l'âge 0 à 6 mois
Neufeld et autres (2008)	Sous-échantillon ENCELURB 2003-2004	Diff.	Taille / âge	Non-signifiant
<b>B. Micronutriments</b>				
Rivera et autres (2004)	ENCEL Rural 1998-2000	Expérimental, Diff, Régression OLS	Niveaux d'hémoglobine dans le sang, incidence d'anémie	1999 = +0.37 g/dl d'hémoglobine, -11% d'anémie, important pour tous les âges et NSE 2000= différences disparaissent
Gertler (2004)	ENCEL Rural 1998-1999 +INSP	Expérimental, Diff Régression OLS	Incidence d'anémie	-25 % d'incidence d'anémie, Les enfants plus âgés se bénéficient plus
Neufeld et autres (2004)	ENCEL Rural 2003	Expérimental, redéfinition du groupe de traitement (deux groupes : original et tardé) et le nouveau groupe contrôle;	Niveaux d'hémoglobine	Non-signifiant
Fernald, Gertler et Neufeld (2008)	ENCEL Rural 2003	Non-expérimental, Régression	Niveaux d'hémoglobine selon le montant des transf dans le foyer	Non-signifiant
Neufeld et autres (2006)	ENCELURB 2002-2004 (coupes transversales) et Sous-échantillon ENCELURB 2003-2004	Diff. Échantillon 2002-2004 pour enfants entre 24 et 47 mois d'âge ; échantillon 2003-2004 pour enfants entre 12 et 35 mois d'âge en 2003	Niveaux d'hémoglobine	+0.4 g/dl d'hémoglobine, important pour l'âge de 24 à 35 mois en cohorte 2004

Source: Préparé par les auteurs, sur la base de S. Younger, J. Ponce et D. Hidalgo, "El impacto de programa de programas de transferencias a las madres de familia en la seguridad alimentaria de los niños: un análisis comparado entre México y Ecuador", document présenté lors du Troisième Séminaire international : sur les programmes de transferts monétaires, Transferts conditionnels, éradication de la faim et malnutrition en période de crise de la faim et l'éradication du rabougrissement, Santiago du Chili, 1-2 décembre

<sup>a</sup> Une enquête d'évaluation des ménages (ENCEL), dans les zones rurales. Conception des panneaux comprenant quatre séries de quatre séries entre 1998 et 2000, plus une autre série en 2003. Recueil des données sur les dépenses et la consommation. Comprend la distribution aléatoire du traitement dans les communautés.

<sup>b</sup> Les moindres carrés ordinaires.

<sup>c</sup> Niveau socio-économique.

<sup>d</sup> Institut de la nutrition et de la santé publique (INSP). Conception des panneaux, y compris trois séries entre 1998 et 2000. Recueil des données sur l'anthropométrie et l'hémoglobine. Peut-être croisé avec ENCEL, mais il y a des difficultés en raison de la taille différente des échantillons ;

<sup>e</sup> Enquête d'évaluation des ménages (ENCEL), dans les zones urbaines. Panel avec ligne de base en 2002 plus deux tours en 2003 et 2004. Recueil des données sur l'anthropométrie, l'hémoglobine et les micronutriments. Ne comprend pas de plan expérimental.

Il convient également de garder à l'esprit qu'il n'est pas facile de mesurer l'impact des TMC sur une amélioration des indicateurs sur lesquels ils n'ont qu'un effet indirect. Par exemple, lorsque l'on attribue aux TMC des améliorations nutritionnelles grâce à l'apport accru d'aliments nutritifs, il convient de se demander si les seules caractéristiques des TMC sont responsables d'une consommation accrue de ces aliments. L'introduction des transferts conditionnels a-t-elle un lien direct ? Cela aurait-il pu être réalisé sans conditions ? Quel est le rôle des politiques alimentaires et nutritionnelles nationales dans ce résultat (au-delà de l'effet des TMC) ? En résumé, étant donné que les TMC consistent principalement en des actions qui complètent le développement humain (telles que des incitations à recourir aux services sociaux), il serait mal avisé de rechercher un effet causal des TMC sur, par exemple, l'amélioration des résultats scolaires sans tenir compte de ce qui se passe dans les écoles et en termes d'autres variables pertinentes. Pour en revenir au thème de la nutrition, bien que les transferts augmentent effectivement la consommation, leur part dans l'achat de nourriture (et de nourriture nutritive pour tous les membres de la famille) ne dépend pas nécessairement du transfert proprement dit (bien qu'elle puisse être influencée par certains aspects d'un programme de TMC, tels que les discussions sur la nourriture). De même, si les conditions peuvent contribuer à améliorer des résultats tels que la participation aux contrôles sanitaires et le respect des calendriers de vaccination, il est moins facile pour les programmes d'avoir un effet sur l'augmentation du taux d'hémoglobine dans le sang.

Ce qui précède conduit à deux conclusions préliminaires. Premièrement, les TMC doivent être considérés dans le contexte plus large de la politique sociale de chaque pays, et plus spécifiquement dans le cadre d'une série d'actions visant à jeter les bases d'un système de protection sociale inclusif et intégral, afin d'obtenir des effets combinés sur les capacités humaines. Deuxièmement, des recherches considérables sont nécessaires pour étudier plus avant les effets différenciés des diverses composantes des TMC (transferts monétaires et non monétaires, pourparlers et formation, liens avec d'autres programmes, etc.), ainsi que les effets cumulatifs de ces programmes et d'autres programmes connexes sur les objectifs de développement humain.

## B. Inégalités de revenus et indicateurs de pauvreté

Les évaluations axées sur les revenus des TMC sont réparties entre ceux qui mettent l'accent sur leurs impacts du point de vue des destinataires et ceux qui mesurent leurs effets sur les indices de pauvreté des pays.

L'impact des transferts sur les revenus des familles destinataires peut être substantiel à court terme, même s'il varie d'un programme à l'autre (CEPALC, 2010a ; Maluccio et autres, 2005 ; Fiszbein et Schady, 2009). Selon la CEPALC (2010a), les transferts conditionnels et autres transferts publics de bien-être social représentent en moyenne 10,3 % du revenu par habitant des ménages destinataires. En outre, ce type de prestation monétaire peut doubler le revenu avant transfert dans le premier décile de la répartition des revenus (CEPALC, 2010a).

Une façon de visualiser la diversité à cet égard est de mesurer le pourcentage représenté par les TMC pertinents par rapport au seuil de pauvreté ou d'extrême pauvreté dans chaque pays. Le tableau 12 contient des données sur les 16 pays d'Amérique latine dans lesquels il a été possible de comparer le montant minimum et maximum par habitant des transferts et les valeurs des seuils de pauvreté et d'extrême pauvreté pour la même année et la même zone géographique où ils ont été versés. Ces informations montrent que, dans les zones rurales, le montant des transferts s'élève en moyenne à 12 % du seuil d'extrême pauvreté et 7 % du seuil de pauvreté, alors que dans les zones urbaines, ils représentent respectivement 10 % et 5 %. En ce qui concerne le montant maximum par habitant, la moyenne régionale pour les zones rurales est de 98 % du seuil d'extrême pauvreté et de 60 % du seuil de pauvreté, tandis que dans les zones urbaines, les chiffres sont respectivement de 78 % et de 41 %<sup>38</sup>. En Colombie, le

---

<sup>38</sup> Dans tous les pays d'Amérique latine, les montants correspondant aux seuils d'extrême pauvreté et de pauvreté sont plus faibles dans les zones rurales que dans les zones urbaines, ce qui explique pourquoi la valeur des transferts en pourcentage de ces seuils est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

montant maximum de tous les transferts représente 73 % du seuil d'extrême pauvreté rurale, et au Mexique il représente 49 % de ce seuil (voir tableau 12).

Une autre façon d'évaluer l'impact potentiel des TMC sur les revenus des familles pauvres et extrêmement pauvres consiste à comparer les sommes en jeu avec le déficit mensuel de ressources de cette population. Les données concernant les familles extrêmement pauvres figurent dans le tableau 13 et celles concernant les familles pauvres dans le tableau 14.<sup>39</sup> Bien qu'en général, les transferts ne représentent pas plus d'un tiers du déficit de revenu de la population extrêmement pauvre, tous les transferts des quatre plus grands programmes de la région, *Bolsa Família*, *Prospera*, *Más Familias en Acción* et *Asignación Universal por Hijo* peuvent amener les familles extrêmement pauvres au-dessus de la ligne d'extrême pauvreté. Dans ces programmes, les transferts maximaux couvrent plus de 100% du déficit de ressources de la population extrêmement pauvre. Les autres programmes dans le cadre desquels les transferts couvrent largement le déficit de revenus de la population extrêmement pauvre sont *Progresando con Solidaridad* de la République dominicaine, *Asignaciones Familiares* et *Tarjeta Uruguay Social* en Uruguay ainsi que le *Subsistema de Seguridades y Oportunidades* en Chili et *Abrazo* de Paraguay. Le *Bono de Desarrollo Humano* en Équateur, *Bono Vida Mejor* d'Honduras et *Juntos* de Pérou peuvent couvrir plus de la moitié du déficit de revenus des personnes extrêmement pauvres. À l'autre extrême, avec un impact très limité sur les revenus de la population extrêmement pauvre, se trouve *Mi Bono Seguro* de Guatemala et le *Bono Juancito Pinto* de Bolivie.

En moyenne régionale, les montants minimaux des transferts représentent 29 % du déficit moyen mensuel des ressources de la population victime de grande pauvreté des zones urbaines et 33 % du même déficit dans les zones rurales. Les montants maximaux des transferts couvrent plus de 100 % du déficit mensuel moyen des personnes en situation d'extrême pauvreté tant en zones urbaines (205%) qu'en zones rurales (139 %). En moyenne, les montants minimaux des transferts représentent 15 % du déficit mensuel en ressources de la population pauvre dans les zones urbaines et 18 % dans les zones rurales, tandis que les montants maximaux couvrent totalement le déficit dans les zones urbaines (122 %) et 71 % dans les zones rurales.

L'impact des transferts sur la pauvreté au niveau national est surtout visible dans les indicateurs de l'écart de pauvreté (FGT1) et de la gravité de la pauvreté (FGT2) (Veras Soares, 2009a), puisque les transferts tendent à se concentrer sur les groupes les plus pauvres (voir figure 1). Elles ne représentent toutefois pas toujours un montant important, de sorte qu'elles peuvent rapprocher le statut des destinataires du seuil de pauvreté sans nécessairement le dépasser.

Les informations sur les effets positifs des programmes de transferts monétaires conditionnels sur la pauvreté au niveau national proviennent de pays où ils ont une portée considérable et où les montants des transferts sont importants, comme l'Argentine (Galasso et Ravallion, 2004), le Brésil (Cury, Coelho et Pedrozo, 2007; Fiszbein et Schady, 2009; Veras Soares et autres, 2006), Équateur (Naranjo, 2008b; Fiszbein et Schady, 2009), Jamaïque (Fiszbein et Schady, 2009) et Mexique (Fiszbein et Schady, 2009; Skoufias et McClafferty, 2001). Dans les pays où la couverture et le montant des transferts sont plus faibles, il n'y a pas d'impact majeur sur la pauvreté. Dans le cas du Honduras, Guerreiro Osório (2008) conclut que le modeste montant des transferts au titre du PRAF a entraîné une diminution de la pauvreté de seulement 0,02 point de pourcentage.

En ce qui concerne l'impact des TMC sur la répartition des revenus, les résultats pour *Bolsa Família*, *Oportunidades* et *Chile Solidario* sont très différents. L'effet est faible dans le cas de *Chile Solidario*, puisque le coefficient de Gini ne baisse que de 0,1 point. Chez *Oportunidades* et *Bolsa Familia*, en revanche, les résultats ont été plus significatifs, avec une réduction des inégalités de l'ordre de 2,7 points dans les deux cas. Ils sont essentiels pour comprendre la différence, car la proportion du revenu total représentée par les transferts

<sup>39</sup> Pour plus d'informations sur le calcul du déficit, voir les tableaux 1, 2, 3 et 4 de l'annexe.

est plus élevée au Mexique et au Brésil, et trop faible pour avoir un impact sur l'inégalité dans le cas de *Chile Solidario* (représentant moins de 0,01 % du revenu familial total) (Soares et autres, 2007).<sup>40</sup>

Il est également essentiel de prendre en compte la durabilité dans le temps des effets de réduction de la pauvreté et des inégalités (Bastagli, 2009)<sup>41</sup>. Pour évaluer si l'impact des TMC est durable, il ne suffit pas de mesurer la proportion du revenu familial total représentée par les transferts et d'analyser dans quelle mesure cela conduit les personnes au-dessus des seuils d'extrême pauvreté ou de pauvreté ou leur permet de maintenir les niveaux de revenu en temps de crise. Il est également essentiel de prendre en compte l'efficacité des stratégies de sortie lorsqu'il s'agit de renforcer les capacités et l'autonomie des ménages. En particulier, il est difficile de voir comment l'impact des TMC sur le revenu se poursuivra après l'arrêt des transferts si les programmes ne sont pas complétés par d'autres programmes visant à donner accès à un éventail de politiques et de programmes d'action sociale.

En outre, il convient de mentionner la relation entre le coût et l'efficacité des interventions. Plusieurs auteurs suggèrent que si le seul objectif est de transférer des revenus, la meilleure option est un transfert inconditionnel (étant donné les coûts associés aux actions de suivi et autres arrangements institutionnels nécessaires pour un programme conditionnel) (de Janvry et Sadoulet, 2006a; Samson, 2006; Freeland, 2007). Les données probantes montrent que les coûts de ces procédures ne sont pas clairs, surtout au stade de la surveillance de l'état. Selon l'étude tripartite réalisée par Caldés, Coady et Maluccio (2006), le coût total des conditions de ciblage et de suivi (hors activités d'évaluation) peut représenter jusqu'à 60 % du budget annuel d'un programme tel que Progresa. Les coûts varient également considérablement dans le temps, en fonction du stade de mise en œuvre du programme. Cette opinion est partagée par l'étude de Fiszbein et Schady (2009). En analysant séparément les différentes activités impliquées dans Progresa, on constate que les coûts associés au ciblage et à l'identification des destinataires par rapport aux coûts totaux sont passés de 61 % en 1997 à 3 % trois ans plus tard. Parallèlement, le coût des conditions de contrôle est passé de 8 % à 24 %.

Ces données contrastent avec celles collectées par Grosh et autres (2008), qui ont constaté que dans 10 pays, les coûts de paiement et de surveillance des conditions, ainsi que les services d'appui supplémentaires, ne dépassaient pas 12 % du budget moyen (bien qu'il y ait eu des problèmes méthodologiques sous-jacents lors de la comparaison des pays).<sup>42</sup>

---

<sup>40</sup> Dans le cas du Chili, Soares et autres (2007) ont examiné les transferts suivants : *Subsidio Único Familiar* (SUF), *Pensiones asistenciales* (PASIS), *Bono de protección* et *Subsidio al Agua Potable* (SAP).

<sup>41</sup> Même lorsque la réduction à court terme est l'objectif d'un TMC, tels que les programmes conçus pour les situations d'urgence, y compris le *Sistema de Atención a Crisis* (SAC) au Nicaragua ou le *Bono de Emergencia* en Équateur, et malgré les nombreux TMC qui commençaient à être des solutions temporaires aux crises (notamment le PRAF au Honduras, *Familias en Acción* en Colombie et *Solidaridad* en République dominicaine), ils ont néanmoins eu tendance à être élargis et institutionnalisés dans chaque pays afin de lutter contre la pauvreté à long terme.

<sup>42</sup> Ces problèmes étaient liés à la difficulté de prendre en compte les coûts administratifs par fonction, compte tenu des dispositions spécifiques de chaque pays à cet égard (ainsi que des différences dans les systèmes d'enregistrement des données administratives). Dans les deux cas, il est difficile de comparer les coûts administratifs ventilés des divers programmes. Voir Lindert, Skoufias et Shapiro (2006).



**Tableau 12**  
**Amérique latine (16 pays) : Valeur des TMC et pourcentage de ce qu'ils représentent au regard des lignes d'extrême pauvreté et de pauvreté, alentours de 2014**  
*(Valeur mensuelle par personne)*

Pays	Programme	Transfert	Valeur du transfert (minimum et maximum) <sup>a</sup>		Valeur minimum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)							
			Minimum	Maximum	Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales	
					LI	LP	LI	LP	LI	LP	LI	LP
Argentine	Asignación Universal por Hijo para Protección Social	Allocation d'enfant avec handicap	64	138	14	30	28	14	...	60	30	...
		Allocation de femmes enceintes	64	138	14	30	28	14	...	60	30	...
		Limite (min/max) par foyer	64	2.257	14	497	28	14	...	995	493	...
		Subvention aux ménages	68	443	12	79	24	12	...	158	78	...
		Étudier c'est travailler	72		13		26	13	...	...	...	...
Bolivia (État Plurinational de)	Bono Juancito Pinto	Bon <sup>e</sup>	6		1		2	1	2	2	...	...
	Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy	Bon de contrôle prénatale	1	4	0	1	0	0	0	0	2	1
		Bon d'accouchement institutionnel et contrôle postnatale	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0
		Bon de contrôles intégraux de la santé	1	11	0	2	0	0	0	0	3	2
												5
												3

Tableau 12 (suite)

Pays	Programme	Transfert	Valeur du transfert (minimum et maximum) <sup>a</sup>		Valeur minimum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LJ) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)						Valeur maximum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LJ) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)					
			(monnaie locale) <sup>c</sup>		(dollars) <sup>d</sup>		Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales			
			Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	LJ	LP	LJ	LP	LJ	LP	LJ	LP		
Brésil	Bolsa Familia	Bon de base	19	19	8	8	13	6	15	8	13	6	15	8		
		Bon variable	9	43	4	18	6	3	7	4	29	13	33	17		
		Bon variable adolescents	10	21	4	21	6	3	7	4	34	16	39	20		
		Bon variable enceintes	9	43	4	18	6	3	7	4	29	13	33	17		
		Bon variable enfants qui allaitent	9	43	4	18	6	3	7	4	29	13	33	17		
		Bon pour vaincre la pauvreté extrême	0	77	0	33	0	0	0	0	53	24	61	31		
Bolsa Verde		Limite (min/max) par foyer <sup>f</sup>	19	...	8	...	13	6	15	8	...	...	...	...		
		Bon basic	26	26	11	11	18	8	20	10	18	8	20	10		
		Bolsa criança cidadã	6	10	3	4	5	2	6	3	6	3	7	4		
Chili	Programa de Erradicação do Trabalho Infantil															
	Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	Bon de base familiale <sup>g</sup>	7.429	7.429	15	15	20	12	25	17	20	12	25	17		
		Bon de réussite scolaire	598	996	1	2	1	1	2	1	3	2	3	2		
		Bon de travail pour les femmes	5.881	...	12	...	16	9	20	14	...	...	...	...		
		Bon de présence à l'école	1.912	...	4	...	5	3	7	5	...	...	...	...		
		Limite (min/max) par foyer <sup>h</sup>	5.020	13.167	10	27	13	8	17	11	35	21	46	31		
Colombie	Más Familias en Acción	Bon de nutrition	14.571	17.000	7	8	14	6	18	10	16	7	20	11		
		Bon d'éducation	2.429	13.357	1	7	2	1	3	1	14	6	18	10		
		Limite (min/max) par foyer	2.429	57.071	1	29	2	1	3	1	59	25	73	42		
Costa Rica	Avancemos	Transfert d'argent conditionnel (TMC)	3.947	13.158	7	24	9	5	11	7	30	16	38	24		

Tableau 12 (suite)

Pays	Programme	Transfert	Valeur du transfert (minimum et maximum) <sup>a</sup>				Valeur minimum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)				Valeur maximum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)			
			(monnaie locale) <sup>c</sup>		(dollars) <sup>d</sup>		Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales	
			Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	LI	LP	LI	LP	LI	LP	LI	LP
Équateur	Bono de Desarrollo Humano	BDH	10	10	10	10	15	9	22	14	15	9	22	14
		Pension pour personnes vivant avec handicap	10	10	10	10	15	9	22	14	15	9	22	14
		Pension adultes majeurs	10	10	10	10	15	9	22	14	15	9	22	14
		Desnutrición Cero <sup>i</sup>	1	2	1	2	2	1	2	1	3	2	4	3
El Salvador	Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias	Bon d'éducation	3	4	3	4	6	3	9	4	7	4	11	6
		Bon de santé	3	4	3	4	6	3	9	4	7	4	11	6
		Programme "Nos plus grands droits" ( <i>Nuestros Mayores Derechos</i> )	9	...	9	...	17	9	26	13	...	...	...	...
		Programme de soutien temporaire du revenu ( <i>Programa de Apoyo Temporal al Ingreso - PATI</i> )	3	...	3	...	6	3	9	4	...	...	...	...
Guatemala	Mi Bono Seguro	Bon d'éducation	23	23	3	3	3	2	4	2	3	2	4	2
		Bon de santé	23	23	3	3	3	2	4	2	3	2	4	2
		Limite (min/max) par foyer	23	47	3	6	3	2	4	2	6	3	7	5
Honduras	Bono Vida Mejor (Bono 10000)	Bon de nutrition	70	...	3	...	5	2	7	4	...	...	...	...
		Bon de santé	70	...	3	...	5	2	7	4	...	...	...	...
		Bon d'éducation	141	...	7	...	11	5	16	9	...	...	...	...
		Limite (min/max) par foyer	70	281	3	14	5	2	7	4	22	11	31	18

Tableau 12 (suite)

Pays	Programme	Transfert	Valeur du transfert (minimum et maximum) <sup>a</sup>		Valeur minimum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)						Valeur maximum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)					
			(monnaie locale) <sup>c</sup>		(dollars) <sup>d</sup>		Zones urbaines		Zones rurales		Zones urbaines		Zones rurales			
			Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	LI	LP	LI	LP	LI	LP	LI	LP		
Mexique	Prospera	Soutien alimentaire	70	...	5	...	4	3	6	4	...	...	...	...	...	
		Soutien fournitures scolaires	6	8	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	
		Soutien d'éducation	37	282	3	21	3	2	4	2	19	11	26	17	17	
		Jeunes avec Prospera ( <i>Jóvenes con Prospera</i> )	102	1.020	8	77	7	4	10	6	69	40	96	62	62	
		Soutien adultes majeurs	77	...	6	...	5	3	8	5	...	...	...	...	...	
Panama	Red de Oportunidades	Soutien alimentaire "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> )	29	...	2	...	2	1	3	2	...	...	...	...	...	
		Soutien aux enfants "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> )	25	75	2	6	2	1	3	2	5	3	8	5	5	
		Limite (min/max) par foyer <sup>j</sup>	167	515	13	39	12	7	16	11	35	20	49	32	32	
		TMC	8	8	8	8	11	6	14	9	11	6	14	9	9	
Paraguay	Tekoporá	Soutien alimentaire	14.525	14.525	3	3	3	2	4	3	3	2	4	3	3	
		Soutien d'éducation et santé	6.355	25.419	1	6	1	1	1	1	7	4	9	5	5	
		Soutien adultes majeurs	6.355	6.355	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
		Soutien personnes vivant avec handicap	6.355	6.355	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Pérou	Abrazo Juntos	Limite (min/max) par foyer	20.880	52.654	5	12	6	3	7	5	14	7	18	11	11	
		Bon fixe de solidarité	32.609	119.565	7	27	8	4	10	6	30	17	40	25	25	
Pérou	Juntos	Bon	20	20	7	7	18	6	18	9	18	6	18	9	9	
		Bon	20	20	7	7	18	6	18	9	18	6	18	9	9	

Tableau 12 (suite)

Pays	Programme	Transfert	Valeur du transfert (minimum et maximum) <sup>a</sup>		Valeur minimum comme pourcentage de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) <sup>b</sup> (pourcentages)								
			(monnaie locale) <sup>c</sup>		Zones urbaines		Zones rurales		Zones rurales				
			Minimum	Maximum	LI	LP	LI	LP	LI	LP			
République Dominicaine	BonoLuz (Bon Lumière)		7	108	0	0	0	0	0	19	11	20	13
	BonoGas (Bon Gaz)		62	62	1	1	2	1	2	1	2	1	2
	Incitation à la fréquentation scolaire (ILAE)		41	162	1	4	2	1	2	1	6	4	7
	Manger est premier Bono Escolar		223	223	5	5	8	4	8	5	8	4	8
Uruguay	Estudiando Progreso - BEEP (Bon scolaire j'étudie je progresse)		68	135	2	3	2	2	3	2	5	3	5
	Limite (min/max) par foyer		400	1.176	9	27	14	8	15	9	43	24	46
Uruguay	Asignaciones Familiares	Transfert d'argent conditionnel	239	1.642	10	71	9	5	12	7	65	36	83
	Tarjeta Uruguay Social	Uruguay Carte sociale	142	711	6	31	6	3	7	4	29	16	36
Moyenne simple <sup>k l m</sup>			7	56	10	5	12	7	12	78	41	98	60

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>.

<sup>a</sup> Les valeurs de transfert se réfèrent au montant minimum et maximum par habitant qui est transféré aux familles. Le montant mensuel de chaque transfert a été divisé par le nombre de membres du ménage. Les données sur la taille moyenne des ménages proviennent d'enquêtes sur les ménages pour les pays et les programmes avec cette information disponible (Asignación Universal por Hijo d'Argentine; Bono Juancito Pinto et Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy de l'État Plurinational de Bolivie; Bolsa Familia du Brésil; Subsistema de Seguridad y Oportunidades du Chili; Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias d'El Salvador; Bono Vida Mejor du Honduras; Prospera du Mexique; Red de Oportunidades de Panamá; Tekopora du Paraguay; Juntos du Pérou; et Asignaciones Familiares et Tarjeta Uruguay Social de l'Uruguay). Pour le reste des programmes, la taille moyenne du ménage du quintile le plus pauvre fourni par CEPALSTAT a été utilisée. Les données de CEPALSTAT proviennent de calculs basés sur des enquêtes auprès des ménages à l'échelle nationale ; et seulement dans le cas de l'Argentine et de l'Équateur, en raison de la disponibilité de l'information, on utilise la taille moyenne des ménages du quintile le plus pauvre dans les zones urbaines.

<sup>b</sup> Valeur de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) mensuelle par personne pour l'année correspondante, selon la méthode de la CEPALC.

<sup>c</sup> Argentine: peso (\$) ; État Plurinational de Bolivie: boliviano (Bs) ; Brésil: real (R\$) ; Chili: peso (Ch\$) ; Colombie: peso (Co\$) ; Costa Rica: colón (¢) ; Équateur: dólar (US\$) ; El Salvador: dólar (US\$) ; Guatemala: quetzal (GTQ) ; Honduras: lempira (Lps.) ; Mexique: nuevo peso (MNS\$) ; Panama: balboa (PAB) ; Paraguay: guaraní (G) ; Pérou: nuevo sol (S\$) ; République Dominicaine: peso (RD\$) ; Uruguay: peso (\$).

<sup>d</sup> Dollars de chaque année ; conversion effectuée sur la base des séries de taux de change CEPALSTAT.

<sup>e</sup> On suppose qu'il y a deux enfants dans un ménage moyen.

<sup>f</sup> Depuis 2012 il n'y a plus un montant maximum par famille.

Tableau 12 (conclusion)

- <sup>g</sup> En ce cas, le montant minimum et maximum correspond à la moyenne mensuelle par habitant reçue par les ménages.
- <sup>h</sup> Estimation de la moyenne pour une famille de quatre personnes: une femme et un homme adultes et deux enfants.
- <sup>i</sup> On suppose une famille de taille moyenne dans le premier quintile de revenu avec un enfant. Le transfert minimum correspond à une famille qui n'assiste à aucun contrôle médical et le transfert maximum correspond à une famille qui se conforme à tous les contrôles médicaux.
- <sup>j</sup> Le montant mensuel maximal considère le soutien alimentaire, le soutien alimentaire pour vivre mieux et le soutien éducatif. Le soutien aux personnes âgées et les fournitures scolaires ne sont pas inclus.
- <sup>k</sup> Pour le calcul de la moyenne des montants minimum et maximum des transferts, seul le programme de plus grande couverture est considéré pour les pays ayant plus d'un programme actif (Asignación Universal por Hijo en Argentine, Bono Juancito Pinto de l'État Plur. de Bolivie, Bolsa Familia au Brésil, Bono de Desarrollo Humano en Equateur, Tekopora au Paraguay et Asignaciones Familiares en Uruguay).
- <sup>l</sup> Pour le calcul de la moyenne du montant minimum des transferts, on considère la limite minimale reçue par chaque ménage comme participant du programme dans les pays et programmes pour lesquels il y a plus d'un transfert. Ce n'est que dans les cas de l'Équateur et du Salvador que les montants de l'un des transferts sont spécifiquement pris en compte : BDH et Bon d'éducation, respectivement.
- <sup>m</sup> Pour le calcul de la moyenne du montant maximal des transferts, on considère la limite maximale par ménage dans les pays pour lesquels il existe plusieurs transferts (Argentine, Chili, Colombie, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay et République Dominicaine) ou la somme de tous les transferts (Équateur, El Salvador et Honduras). Dans le cas du Brésil, la somme de tous les transferts est faite, à l'exception du Bon pour vaincre la pauvreté extrême. Dans le cas de la Bolivie, un ménage est censé recevoir quatre transferts (la taille moyenne des ménages du Bono Juancito Pinto est de 5,2 personnes, auquel cas il est supposé que quatre enfants fréquentent un établissement d'enseignement).

**Tableau 13**  
**Amérique Latine (16 pays) : Valeur des TMC et pourcentage de ce qu'ils représentent dans le déficit en ressources mensuel moyen**  
**de la population extrêmement pauvre, alentours de 2014**  
*(Valeur mensuelle par personne)*

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)		Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>		Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)		Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)	
		Zones urbaines	Zones rurales			Minimum	Maximum	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales
Argentine	2012	29,4	...	Asignación Universal por Hijo para Protección Social	Allocation d'enfant	14	30	47,7	...	102,1	...
		...	...			50	99	170,2	...	337,0	...
Bolivie (État Plurinational de)	2013	18,6	21,7	Bono Juancito Pinto	Bon <sup>c</sup>	1	...	5,4	4,6	...	...
				Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy	Bon de contrôle prénatale	0	1	0,0	0,0	5,4	4,6
					Bon d'accouchement institutionnel et contrôle postnatale	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
					Bon de contrôles intégraux de la santé	0	2	0,0	0,0	10,7	9,2
Brésil	2014	31,0	21,7	Bolsa Família	Bon de base	8	8	25,8	36,9	25,8	36,9
					Bon variable	4	18	12,9	18,5	58,0	83,1
					Bon variable adolescents	4	21	12,9	18,5	67,7	96,9
					Bon variable enceintes	4	18	12,9	18,5	58,0	83,1
					Bon variable enfants qui allaitent	4	18	12,9	18,5	58,0	83,1
					Bon pour vaincre la pauvreté extrême	0	33	0,0	0,0	106,3	152,3
					Limite (min/max) par foyer <sup>d</sup>	8	...	25,8	36,9	...	...
					Bon basic	11	11	35,4	50,8	35,4	50,8
					Bolsa criança cidadã	3	4	9,7	13,8	12,9	18,5
					Trabalho Infantil						

Tableau 13 (suite)

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)	Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup>		Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)		Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)	
					(dollars) <sup>b</sup>	Maximum	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales
Chili	2013	30,6	Zones urbaines 23,2 Zones rurales 23,2	Bon de base familiale e	15	15	49,0	64,8	49,0	64,8
				Seguridades y Oportunidades	1	2	3,3	4,3	6,5	8,6
				Bon de travail pour les femmes (Ingreso Ético Familiar)	12	...	39,2	51,8	...	...
				Bon de présence à l'école (Limite (min/max) par foyer f)	4	...	13,1	17,3	...	...
Colombie	2014	18,3	Zones urbaines 14,5 Zones rurales 14,5	Bon de nutrition	7	8	38,2	48,1	43,7	55,0
				Bon d'éducation (Limite (min/max) par foyer)	1	7	5,5	6,9	38,2	48,1
Costa Rica	2014	29,3	Zones urbaines 27,3 Zones rurales 27,3	Avanceamos (TMC)	1	29	5,5	6,9	158,3	199,4
				Transfert d'argent conditionnel (TMC)	7	24	23,9	25,6	82,0	87,9
Équateur	2014	19,0	Zones urbaines 14,6 Zones rurales 14,6	Bono de Desarrollo Humano	10	10	52,7	68,7	52,7	68,7
				Pension pour personnes vivant avec handicap	10	10	52,7	68,7	52,7	68,7
El Salvador	2014	14,3	Zones urbaines 10,3 Zones rurales 10,3	Pension adultes majeurs	10	10	52,7	68,7	52,7	68,7
				Incitatif économique	1	2	5,3	6,9	10,5	13,7
				Desnutrición Cero g	3	4	21,0	29,2	28,0	38,9
				Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias en El Salvador	3	4	21,0	29,2	28,0	38,9
				Derechos	9	...	63,0	87,5	...	...
				Programme de soutien temporaire du revenu (Programa de Apoyo Temporal al Ingreso - PATI)	3	...	21,0	29,2	...	...
Guatemala	2014	38,0	Zones urbaines 37,6 Zones rurales 37,6	Bon d'éducation	3	3	7,9	8,0	7,9	8,0
				Bon de santé (Limite (min/max) par foyer)	3	3	7,9	8,0	7,9	8,0
Honduras	2013	27,4	Zones urbaines 24,5 Zones rurales 24,5	Bon de nutrition	3	...	11,0	12,3	...	...
				Bon de santé	3	...	11,0	12,3	...	...
				Bon d'éducation (Limite (min/max) par foyer)	7	...	25,6	28,6	...	...
				Bon d'éducation (Limite (min/max) par foyer)	3	14	11,0	12,3	51,2	57,2



Tableau 13 (suite)

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)		Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>		Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)		Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)	
		Zones urbaines	Zones rurales			Minimum	Maximum	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales
Mexique	2014	26,6	25,4	Prospera	Soutien alimentaire	5	...	18,8	19,7	...	...
					Soutien fournitures scolaires	0	1	0,0	0,0	3,8	3,9
					Soutien d'éducation	3	21	11,3	11,8	79,0	82,8
					Jeunes avec Prospera ( <i>Jóvenes con Prospera</i> )	8	77	30,1	31,5	289,6	303,6
					Soutien adultes majeurs	6	...	22,6	23,7	...	...
					Soutien alimentaire "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> )	2	...	7,5	7,9	...	...
					Soutien aux enfants "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> )	2	6	7,5	7,9	22,6	23,7
Panama	2014	26,6	27,2	Red de Oportunidades	Limite (min/max) par foyer <sup>b</sup>	13	39	48,9	51,2	146,7	153,7
					TMC	8	8	30,1	29,4	30,1	29,4
Paraguay	2014	29,4	29,1	Tekopora	Soutien alimentaire	3	3	10,2	10,3	10,2	10,3
					Soutien d'éducation et santé	1	6	3,4	3,4	20,4	20,6
					Soutien adultes majeurs	1	1	3,4	3,4	3,4	3,4
					Soutien personnes vivant avec handicap	1	1	3,4	3,4	3,4	3,4
					Limite (min/max) par foyer	5	12	17,0	17,2	40,8	41,2
					Bon fixe de solidarité	7	27	23,8	24,0	91,8	92,8

Tableau 13 (suite)

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)	Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>	Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)	Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations extrêmement pauvres (pourcentages)
Pérou	2014	11,6	Juntos	Bon	7	60,6	60,6
République Dominicaine	2014	24,1	Progresando con Solidaridad	BonoLuz (Bon Lumière) BonoGas (Bon Gaz) Incitation à la fréquentation scolaire (ILAE) Manger est premier Bono Escolar Estudiando Progreso - BEEP (Bon scolaire j'étudie je progresse) Limite (min/max) par foyer	0 1 1 5 2 3 9	0,0 4,2 4,2 20,8 8,3	49,8 4,2 16,6 20,8 12,5
Uruguay	2014	31,0	Asignaciones Familiares Tarjeta Uruguay Social	Transfert d'argent conditionnel Uruguay Carte sociale	10 6 7	32,3 19,4 29	229,0 100,0 205
Moyenne simple							
					7	29	33
					56	33	205
							139

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdptc>

<sup>a</sup> Les valeurs de transfert se réfèrent au montant minimum et maximum par habitant qui est transféré aux familles. Le montant mensuel de chaque transfert a été divisé par le nombre de membres du ménage. Les données sur la taille moyenne des ménages proviennent d'enquêtes sur les ménages pour les pays et les programmes avec cette information disponible (Asignación Universal por Hijo d'Argentine; Bono Juancito Pinto et Bono Madre Niña Juana Azurduy de l'État Plurinational de Bolivie; Bolsa Familia du Brésil; Subsistema de Seguridad y Oportunidades du Chili; Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias d'El Salvador; Bono Vida Mejor du Honduras; Prospera du Mexique; Red de Oportunidades de Panamá; Tekopora du Paraguay; Juntos du Pérou; et Asignaciones Familiares et Tarjeta Uruguay Social de l'Uruguay). Pour le reste des programmes, la taille moyenne du ménage du quintile le plus pauvre fourni par CEPALSTAT a été utilisée. Les données de CEPALSTAT proviennent de calculs basés sur des enquêtes auprès des ménages à l'échelle nationale ; et seulement dans le cas de l'Argentine et de l'Équateur, en raison de la disponibilité de l'information, on utilise la taille moyenne des ménages du quintile le plus pauvre dans les zones urbaines.

<sup>b</sup> Valeur de la ligne d'extrême pauvreté (LL) et la ligne de pauvreté (LP) mensuelle par personne pour l'année correspondante, selon la méthode de la CEPALC.

<sup>c</sup> On suppose qu'il y a deux enfants dans un ménage moyen.

<sup>d</sup> À partir de 2012 il n'y a plus un montant maximum par famille spécifique. Ce montant varie d'une année à l'autre parce que chaque famille reçoit des transferts du programme en fonction de leur revenu par habitant, de leur taille et de leur composition.

<sup>e</sup> En ce cas, le montant minimum et maximum correspond à la moyenne mensuelle par habitant reçue par les ménages.

<sup>f</sup> Estimation de la moyenne pour une famille de quatre personnes: une femme et un homme adultes et deux enfants.

<sup>g</sup> On suppose une famille de taille moyenne dans le premier quintile de revenu avec un enfant. Le transfert minimum correspond à une famille qui n'assiste à aucun contrôle médical et le transfert maximum correspond à une famille qui se conforme à tous les contrôles médicaux.

<sup>h</sup> Le montant mensuel maximal considère le soutien alimentaire, le soutien alimentaire pour vivre mieux et le soutien éducatif. Le soutien aux personnes âgées et les fournitures scolaires ne sont pas inclus.

Tableau 13 (conclusion)

<sup>i</sup> Pour le calcul de la moyenne des montants minimum et maximum des transferts, seul le programme de plus grande couverture est considéré pour les pays ayant plus d'un programme actif (Asignación Universal por Hijo en Argentine, Bono Juancito Pinto de l'État Plur. de Bolivie, Bolsa Familia au Brésil, Bono de Desarrollo Humano en Equateur, Tekopora au Paraguay et Asignaciones Familiares en Uruguay).

<sup>j</sup> Pour le calcul de la moyenne du montant minimum des transferts, on considère la limite minimale reçue par chaque ménage comme participant du programme dans les pays et programmes pour lesquels il y a plus d'un transfert. Ce n'est que dans les cas de l'Équateur et du Salvador que les montants de l'un des transferts sont spécifiquement pris en compte : BDH et Bon d'éducation, respectivement.

<sup>k</sup> Pour le calcul de la moyenne du montant maximal des transferts, on considère la limite maximale par ménage dans les pays pour lesquels il existe plusieurs transferts (Argentine, Chili, Colombie, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay et République Dominicaine) ou la somme de tous les transferts (Équateur, El Salvador et Honduras). Dans le cas du Brésil, la somme de tous les transferts est faite, à l'exception du Bon pour vaincre la pauvreté extrême. Dans le cas de la Bolivie, un ménage est censé recevoir quatre transferts (la taille moyenne des ménages du Bono Juancito Pinto est de 5,2 personnes, auquel cas il est supposé que quatre enfants fréquentent un établissement d'enseignement).

<sup>l</sup> Compte tenu de la disponibilité des données, la moyenne des montants minimum et maximum en proportion du déficit mensuel moyen des ressources dans les zones urbaines exclut l'Argentine. Aussi, étant donné que le Bono Juancito Pinto de l'État Plurinational de Bolivie n'a pas de montant maximum, sa valeur minimale est utilisée pour calculer le montant maximum moyen en proportion du déficit mensuel moyen des ressources.

**Tableau 14**  
**Amérique Latine (16 pays) : Valeur des TMC et pourcentage de ce qu'ils représentent dans le déficit en ressources mensuel**  
**moyen de la population pauvre, alentours de 2014**  
*(valeur mensuelle par personne)*

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)		Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>		Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)		Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)	
		Zones urbaines	Zones rurales			Minimum	Maximum	Zones urbaines	Zones rurales	Zones urbaines	Zones rurales
Argentine	2012	44,6	...		Allocation d'enfant	14	30	31,4	...	67,3	...
				Asignación Universal por Hijo para Protección Social	Allocation d'enfant vivant avec handicap	50	99	112,2	...	222,1	...
					Allocation de femmes enceintes	14	30	31,4	...	67,3	...
					Limite (min/max) par foyer	14	497	31,4	...	1115,1	...
					Subvention aux ménages	12	79	26,9	...	177,2	...
			Programa de Ciudadanía Porteña	Étudiant c'est travailler	13	...	29,2	...	...	...	
Bolivia (État Plurinational de)	2013	32,3	34,7	Bono Juancito Pinto	Bon <sup>c</sup>	1	...	3,1	2,9	...	...
					Bon de contrôle prénatale	0	1	0,0	0,0	3,1	2,9
				Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy	Bon d'accouchement institutionnel et contrôle postnatale	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
			Bon de contrôles intégraux de la santé	0	2	0,0	0,0	6,2	5,8		

Tableau 14 (suite)

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)	Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>	Zones urbaines		Zones rurales																																																										
						Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)	Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)	Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)	Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)																																																									
Brésil	2014	50,2	44,2	Bon de base	8	15,9	18,1	15,9	18,1																																																									
										Bolsa Familia	Bon variable	4	18	8,0	9,1	35,9	40,7																																																	
																		Bon variable adolescents	4	21	8,0	9,1	41,8	47,5																																										
																									Bon variable enceintes	4	18	8,0	9,1	35,9	40,7																																			
																																Bon variable enfants qui allaitent	4	18	8,0	9,1	35,9	40,7																												
																																							Bon pour vaincre la pauvreté extrême	0	33	0,0	0,0	65,7	74,7																					
																																														Limite (min/max) par foyer <sup>d</sup>	8	...	15,9	18,1	...	...														
																																																					Bon basic	11	11	21,9	24,9	21,9	24,9							
																																																												Bolsa crianca cidadã	3	4	6,0	6,8	8,0	9,1
Subsistema de Seguridades y Oportunidades (Ingreso Ético Familiar)	1	2	2,5	3,4	5,0	6,9																																																												
							Bon de base familiale <sup>e</sup>	12	...	30,2	41,4	...	...																																																					
														Bon de réussite scolaire	4	...	10,1	13,8	...	...																																														
																					Bon de travail pour les femmes	10	27	25,1	34,5	67,9	93,1																																							
																												Bon de présence à l'école	7	8	16,3	24,9	18,6	28,5																																
																																			Limite (min/max) par foyer <sup>f</sup>	1	7	2,3	3,6	16,3	24,9																									
																																										Bon de nutrition	1	29	2,3	3,6	67,5	103,2																		
																																																	Bon d'éducation	1	29	2,3	3,6	67,5	103,2											
																																																								Limite (min/max) par foyer	1	29	2,3	3,6	67,5	103,2				

Tableau 14 (suite)

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)	Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>	Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)				
						Minimum	Maximum			
		Zones urbaines					Zones urbaines			
		Zones rurales					Zones urbaines			
Costa Rica	2014	52,9	Avanceamos	Transfert d'argent conditionnel (TMC)	7	24	13,2	16,4	45,4	56,1
Équateur	2014	39,2	Bono de Desarrollo Humano	BDH	10	10	25,5	40,5	25,5	40,5
				Pension pour personnes vivant avec handicap	10	10	25,5	40,5	25,5	40,5
				Pension adultes majeurs	10	10	25,5	40,5	25,5	40,5
El Salvador	2014	34,3	Desnutrición Cero <sup>s</sup>	Incitatif économique	1	2	2,6	4,0	5,1	8,1
				Bon d'éducation	3	4	8,8	11,7	11,7	15,5
				Bon de santé	3	4	8,8	11,7	11,7	15,5
				Programme "Nos plus grands droits" ( <i>Nuestros Mayores Derechos</i> )	9	...	26,3	35,0	...	...
				Programme de soutien temporaire du revenu ( <i>Programa de Apoyo Temporal al Ingreso - PATI</i> )	3	...	8,8	11,7	...	...
Guatemala	2014	79,6	Mi Bono Seguro	Bon d'éducation	3	3	3,8	4,6	3,8	4,6
				Bon de santé	3	3	3,8	4,6	3,8	4,6
				Limite (min/max) par foyer	3	6	3,8	4,6	7,5	9,1
Honduras	2013	65,8	Bono Vida Mejor (Bono 10 000)	Bon de nutrition	3	...	4,6	6,0	...	...
				Bon de santé	3	...	4,6	6,0	...	...
				Bon d'éducation	7	...	10,6	14,0	...	...
				Limite (min/max) par foyer	3	14	4,6	6,0	21,3	27,9

Tableau 14 (suite)

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)	Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>	Zones urbaines		Zones rurales					
						Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)	Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)	Minimum	Maximum				
Mexique	2014	63,8	45,8	Prospera	...	5	7,8	10,9	...				
									Soutien alimentaire	...			
									Soutien fournitures scolaires	1	0,0	1,6	2,2
									Soutien d'éducation	21	4,7	32,9	45,8
									Jeunes avec Prospera ( <i>Jóvenes con Prospera</i> )	77	12,5	120,7	168,0
									Soutien adultes majeurs	...	9,4	13,1	...
									Soutien alimentaire "vivre mieux" ( <i>Vivir Mejor</i> )	...	3,1	4,4	...
Panama	2014	41,9	47,7	Red de Oportunidades	8	8	19,1	16,8	TMC				
									Soutien alimentaire	3	5,1	5,8	5,8
									Soutien d'éducation et santé	6	1,7	10,2	11,6
									Soutien adultes majeurs	1	1,7	1,7	1,9
Paraguay	2014	32,6	28,0	Juntos	7	7	21,5	25,0	Soutien personnes vivant avec handicap				
									Soutien adultes majeurs	1	1,7	1,7	1,9
									Limite (min/max) par foyer	5	8,5	20,3	23,2
Pérou	2014	32,6	28,0	Juntos	7	7	21,5	25,0	Bon fixe de solidarité				
									Bon	7	21,5	25,0	21,5

Tableau 14 (suite)

Pays	Année	Déficit en ressources mensuel moyen de la population (dollars)	Programme	Transfert	Valeur du transfert <sup>a</sup> (dollars) <sup>b</sup>	Valeur minimum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)		Valeur maximum en pourcentage du déficit mensuel moyen des populations pauvres (pourcentages)	
						Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
République Dominicaine	Zones urbaines	48,1			0	0,0	0,0	25,0	29,6
	Zones rurales	40,6		BonoLuz (Bon Lumière)	1	2,1	2,5	2,1	2,5
Uruguay				BonoGas (Bon Gaz)	1	4	2,1	8,3	9,9
				Incitation à la fréquentation scolaire (ILAE)	5	10,4	12,3	10,4	12,3
			Progresando con Solidaridad	Manger est premier	2	4,2	4,9	6,2	7,4
				Bono Escolar Estudiando Progreso - BEEP (Bon scolaire j'étudie je progresse)	9	18,7	22	56,2	66,5
				Limite (min/max) par foyer	10	20,7	23,7	147,3	168,6
	2014	48,2	Asignaciones Familiares	Transfert d'argent conditionnel	6	12,4	14,2	64,3	73,6
			Tarjeta Uruguay Social	Uruguay Carte sociale	7	15	18	122	71
Moyenne simple <sup>i,j,k,l</sup>									

Source : Préparé par les auteurs sur la base de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), Base de données des programmes de protection sociale non contributive en Amérique Latine et les Caraïbes [en ligne] <http://dds.cepal.org/bdpc>

<sup>a</sup> Les valeurs de transfert se réfèrent au montant minimum et maximum par habitant qui est transféré aux familles. Le montant mensuel de chaque transfert a été divisé par le nombre de membres du ménage. Les données sur la taille moyenne des ménages proviennent d'enquêtes sur les ménages pour les pays et les programmes avec cette information disponible (Asignación Universal por Hijo d'Argentine; Bono Juancito Pinto et Bono Madre Niño-Niña Juana Azurduy de l'État Plurinational de Bolivie; Bolsa Familia du Brésil; Subsistema de Seguridad y Oportunidades du Chili; Programa de Apoyo a Comunidades Solidarias d'El Salvador; Bono Vida Mejor du Honduras; Prospera du Mexique; Red de Oportunidades de Panamá; Tekopora du Paraguay; Juntos du Pérou; et Asignaciones Familiares et Tarjeta Uruguay Social de l'Uruguay). Pour le reste des programmes, la taille moyenne du ménage du quintile le plus pauvre fourni par CEPALSTAT a été utilisée. Les données de CEPALSTAT proviennent de calculs basés sur des enquêtes auprès des ménages à l'échelle nationale; et seulement dans le cas de l'Argentine et de l'Équateur, en raison de la disponibilité de l'information, on utilise la taille moyenne des ménages du quintile le plus pauvre dans les zones urbaines.

<sup>b</sup> Valeur de la ligne d'extrême pauvreté (LI) et la ligne de pauvreté (LP) mensuelle par personne pour l'année correspondante, selon la méthode de la CEPALC.

<sup>c</sup> On suppose qu'il y a deux enfants dans un ménage moyen.

<sup>d</sup> À partir de 2012 il n'y a plus un montant maximum par famille spécifique. Ce montant varie d'une année à l'autre parce que chaque famille reçoit des transferts du programme en fonction de leur revenu par habitant, de leur taille et de leur composition.

<sup>e</sup> En ce cas, le montant minimum et maximum correspond à la moyenne mensuelle par habitant reçue par les ménages.



Tableau 14 (conclusion)

- <sup>f</sup> Estimation de la moyenne pour une famille de quatre personnes : une femme et un homme adultes et deux enfants.
- <sup>g</sup> On suppose une famille de taille moyenne dans le premier quintile de revenue avec un enfant. Le transfert minimum correspond à une famille qui n'assiste à aucun contrôle médical et le transfert maximum correspond à une famille qui se conforme à tous les contrôles médicaux.
- <sup>h</sup> Le montant mensuel maximal considère le soutien alimentaire, le soutien alimentaire pour vivre mieux et le soutien éducatif. Le soutien aux personnes âgées et les fournitures scolaires ne sont pas inclus.
- <sup>i</sup> Pour le calcul de la moyenne des montants minimum et maximum des transferts, seul le programme de plus grande couverture est considéré pour les pays ayant plus d'un programme actif (Asignación Universal por Hijo en Argentine, Bono Juancito Pinto de l'État Plur. de Bolivie, Bolsa Familia au Brésil, Bono de Desarrollo Humano en Equateur, Tekopora au Paraguay et Asignaciones Familiares en Uruguay).
- <sup>j</sup> Pour le calcul de la moyenne du montant minimum des transferts, on considère la limite minimale reçue par chaque ménage comme participant du programme dans les pays et programmes pour lesquels il y a plus d'un transfert. Ce n'est que dans les cas de l'Equateur et du Salvador que les montants de l'un des transferts sont spécifiquement pris en compte : BDH et Bon d'éducation, respectivement.
- <sup>k</sup> Pour le calcul de la moyenne du montant maximal des transferts, on considère la limite maximale par ménage dans les pays pour lesquels il existe plusieurs transferts (Argentine, Chili, Colombie, Guatemala, Honduras, Mexique, Paraguay et République Dominicaine) ou la somme de tous les transferts (Equateur, El Salvador et Honduras). Dans le cas du Brésil, la somme de tous les transferts est faite, à l'exception du Bon pour vaincre la pauvreté extrême. Dans le cas de la Bolivie, un ménage est censé recevoir quatre transferts (la taille moyenne des ménages du Bono Juancito Pinto est de 5,2 personnes, auquel cas il est supposé que quatre enfants fréquentent un établissement d'enseignement).
- <sup>l</sup> Compte tenu de la disponibilité des données, la moyenne des montants minimum et maximum en proportion du déficit mensuel moyen des ressources dans les zones urbaines exclut l'Argentine. Aussi, étant donné que le Bono Juancito Pinto de l'État Plurinational de Bolivie n'a pas de montant maximum, sa valeur minimale est utilisée pour calculer le montant maximum moyen en proportion du déficit mensuel moyen des ressources.

## C. Consommation

Les évaluations disponibles dans cinq pays (Brésil, Colombie, Mexique, Nicaragua et Paraguay) montrent que la consommation des ménages augmente du fait de leur participation aux TMC. En particulier, on constate une augmentation de la consommation alimentaire et des achats de vêtements pour les garçons et les filles. L'éventail des aliments consommés augmente également, même si cela n'implique pas toujours une consommation accrue des aliments les plus sains. En Équateur et au Honduras, il n'y a pas eu d'amélioration significative de la consommation.

Selon Hoddinott, Skoufias et Washburn (2000), *Progres*a au Mexique a augmenté la consommation de près de 15 %, tant en termes de consommation de produits que de consommation de sa propre production<sup>43</sup>. Par rapport aux ménages non destinataires, la consommation alimentaire moyenne des ménages destinataires a augmenté de 2 % au cours de la première année de mise en œuvre du programme (1998) et de 10,6 % l'année suivante (novembre 1999). La hausse a été encore plus marquée parmi les ménages les plus pauvres.

Au Brésil (Camilo de Oliveira et autres, 2007), les utilisateurs de *Bolsa Família* étaient également considérés comme ayant des dépenses familiales totales significativement plus élevées que ceux qui ne recevaient pas de prestations (avec des différences plus importantes parmi les groupes à faible revenu). Dans le cas de l'allocation alimentaire de la *Bolsa Alimentação*, qui a ensuite été intégrée à la *Bolsa Família*, le Ministère brésilien de la Santé (*Ministério da Saúde*) (2005) a constaté que les familles d'usagers avaient une propension marginale plus élevée à consommer des aliments, c'est-à-dire qu'elles dépensaient davantage d'argent de transfert pour les aliments, ce qui augmentait la quantité et la diversité des aliments consommés. Lors d'une enquête réalisée en 2007 auprès de 5 000 ménages participant à *Bolsa Família*, 87 % des utilisateurs considèrent l'amélioration des dépenses alimentaires comme une priorité dans le cadre de l'investissement des transferts reçus (IBASE, 2008). Par suite de ce transfert, la plupart des utilisateurs ont signalé une augmentation de la consommation d'aliments qu'ils consommaient déjà, bien qu'ils aient également mentionné une augmentation de la variété des aliments achetés. Benini Duarte, Sampaio et Sampaio (2009) ont démontré que les ménages destinataires du programme utilisaient 88 % des transferts reçus pour la consommation alimentaire.<sup>44</sup>

Une situation similaire a été constatée pour le programme Familias en Acción en Colombie : les familles destinataires ont augmenté leur consommation alimentaire de 15 % par rapport à l'année précédente (Attanasio et Mesnard, 2005). Les résultats ont été comparables à ceux du programme *Tekoporâ* au Paraguay, où la consommation générale des ménages a augmenté de 9 %, avec un bond de la consommation de leur propre production (Veras Soares, Perez Rivas et Hirata, 2008).<sup>45</sup> Enfin, le *Red de Protección Social* (RPS) au Nicaragua a également eu un impact sur les habitudes de dépenses des ménages et a fait grimper la consommation alimentaire (Maluccio, 2010).<sup>46</sup> Malgré cela, au Honduras, une évaluation de la deuxième tranche du PRAF/BID II a montré qu'au Honduras, les transferts n'avaient pas augmenté la consommation alimentaire des ménages, probablement en raison du faible montant du transfert, qui couvrait moins de 3,6 % des dépenses familiales totales (IFPRI, 2003). Il n'y a pas non plus eu de résultats significatifs pour le *Bono de Desarrollo Humano* en Équateur (Veras Soares, Perez Rivas et Hirata, 2008).

<sup>43</sup> Résultats des enquêtes d'évaluation des ménages (ENCEL) d'octobre 1998, juillet et novembre 1999.

<sup>44</sup> L'étude a utilisé l'appariement des scores de propension pour un échantillon de 838 familles d'agriculteurs dans 32 États brésiliens en 2005. Costa Resende et Camilo de Oliveira (2008) ont obtenu des résultats similaires

<sup>45</sup> L'étude sur laquelle les résultats sont basés a été menée auprès des utilisateurs du programme pilote et d'un groupe témoin de non-utilisateurs de deux districts qui avaient été interrogés à l'origine pour le programme, en utilisant l'appariement des scores de propension.

<sup>46</sup> Étude réalisée sur une enquête par panel auprès de ménages traités et témoins avant et après la mise en œuvre du programme (2000,2001,2002 et 2004).

En ce qui concerne l'augmentation de la gamme des denrées alimentaires consommées dans les ménages destinataires du *Progresa*, Hoddinott, Skoufias et Washburn (2000) ont constaté une augmentation de la consommation de fruits et légumes, ainsi que de produits d'origine animale. Le programme a donc amélioré la qualité de l'alimentation, plutôt que d'augmenter le nombre de calories consommées. Cela aurait pu être influencé par les exposés présentés dans le cadre du programme, car il a été prouvé qu'ils avaient un effet positif sur le changement du comportement des utilisateurs et qu'ils avaient des effets positifs sur les non-utilisateurs. Les données recueillies sur l'augmentation de la consommation de produits de meilleure qualité ont été similaires pour le PRAF au Honduras et le RPS au Nicaragua, en particulier parmi les ménages les plus pauvres (Hoddinott et Weismann, 2008). De même, en Colombie, Attanasio et Mesnard (2005) ont établi que la consommation de protéines augmente dans une proportion encore plus directe que celle des aliments en général<sup>47</sup>. Lors de l'évaluation de la phase pilote du programme *Tekoporâ* au Paraguay, des résultats significatifs ont également été obtenus pour une plus grande diversité alimentaire consommée par les familles destinataires et un changement positif dans le panier de produits (qui contenait plus de produits laitiers et de fruits frais) (Veras Soares, Perez Rivas et Hirata, 2008).

IBASE (2008) a également trouvé des indicateurs similaires pour Bolsa Família: même si la consommation de lait a augmenté dans 63 % des ménages utilisateurs, le groupe alimentaire pour lequel la consommation a le plus augmenté est celui du sucre (suivi par le riz et les céréales).<sup>48</sup> A cet égard, De Bem Lignani et Salles-Costa démontrent que la probabilité que les ménages consomment des céréales, du sucre et de la viande était directement liée à leur degré de dépendance vis-à-vis de *Bolsa Família*. Bien que le programme augmente la consommation alimentaire, il est essentiel de renforcer les actions éducatives sur la sécurité alimentaire, afin de promouvoir la consommation d'aliments sains<sup>49</sup>.

En ce qui concerne la consommation de produits non alimentaires, *Progresa* a augmenté la consommation de vêtements et de chaussures pour les enfants des ménages destinataires, tout en réduisant la consommation associée aux frais de transport et aux frais médicaux (Hoddinott, Skoufias et Washburn, 2000). Les dépenses consacrées aux vêtements pour enfants ont également augmenté dans le cadre du programme pilote de *Tekoporâ* (Veras Soares, Perez Rivas et Hirata, 2008). En Colombie, après les denrées alimentaires, les deux types de biens qui ont le plus contribué à accroître la part des dépenses des ménages consacrée aux *Familias en Acción* sont les vêtements pour enfants (vêtements et chaussures) et l'éducation (dans les zones urbaines) (Attanasio et Mesnard, 2005). Dans le cadre du programme de subvention scolaire *Bolsa Escola* au Brésil, la consommation de produits d'hygiène et de soins personnels a également augmenté (Costa Resende et Camilo de Oliveira, 2008). Rien n'indique que les ménages ont dépensé davantage pour l'alcool ou le tabac au Brésil (Costa Resende et Camilo de Oliveira, 2008), en Colombie (Attanasio et Mesnard, 2005) ou au Paraguay (Veras Soares, Perez Rivas et Hirata, 2008).

Enfin, il est nécessaire d'étudier plus en détail l'impact des TMC sur les décisions de consommation des ménages, notamment dans la répartition des dépenses en biens pour les différents membres de la famille. Au Mexique, Skoufias et McClafferty (2001) montrent que la participation des femmes à *Progresa-Oportunidades* a renforcé l'autonomisation des femmes dans la prise de décision des consommateurs au sein du ménage. Selon une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'utilisateurs du programme, les hommes sont moins susceptibles de prendre des décisions seuls dans les ménages destinataires sans consulter les femmes, surtout en ce qui concerne les questions relatives aux enfants.<sup>50</sup> En outre, la probabilité que les femmes décident seules de l'utilisation des fonds supplémentaires provenant du transfert augmente avec le temps

<sup>47</sup> Etude d'un échantillon de 11 500 ménages dans les villes où le programme a été et n'a pas été mis en œuvre.

<sup>48</sup> Résultats d'un échantillon aléatoire de 206 collectivités rurales du sud du Mexique.

<sup>49</sup> Fondamentalement, *Bolsa Família* augmente la consommation de céréales, de protéines animales, de produits laitiers, d'œufs, de sucreries et, dans une moindre mesure, de fruits, de légumes et de légumineuses.

<sup>50</sup> Les données prises en compte proviennent des sept premiers États à mettre en œuvre *Progresa*. L'enquête par panel a porté sur 24 000 ménages répartis dans 506 régions (320 zones de traitement désignées et 186 zones témoins), interrogés périodiquement entre novembre 1997 et novembre 1999 (Skoufias et McClafferty, 2001).

(Skoufias et McClafferty, 2001). De même, une étude de Rubalcava, Teruel et Thomas (2008) sur la composition des dépenses des ménages montre que ce programme a modifié l'équilibre au sein du ménage en faveur des décisions de consommation des femmes et que les revenus des transferts sont investis dans des biens qui bénéficient directement aux enfants (principalement les vêtements).<sup>51</sup> Dans le cas du Brésil, Suárez et Libardoni (2008) mentionnent que les femmes destinataires de *Bolsa Família* ont acquis du pouvoir et de la visibilité en tant que consommatrices dans leur environnement local et domestique. Toutefois, dans le cas du RPS nicaraguayen, Bradshaw (2008) indique qu'une évaluation externe du programme (IFPRI, 2005) a révélé que les ressources accordées aux femmes sont principalement investies dans l'amélioration des régimes alimentaires des hommes et la réduction de la charge de travail des hommes, ce qui contredit les données présentées pour le Mexique.

## D. Génération de revenus et insertion sur le marché du travail<sup>52</sup>

Les divers cas de formation professionnelle et de création de revenus par le biais des TMC montrent que, d'une manière générale, les utilisateurs ne parviennent pas à trouver un emploi stable de manière durable, car la recherche d'un emploi informel reste l'option la plus réalisable pour la majorité des ménages pauvres et vulnérables.

Dans le cas de *Chile Solidario*, l'une des dimensions présentant le taux de non-conformité le plus élevé (83,3 %) sort du programme avec au moins un membre du ménage travaillant régulièrement avec un revenu stable (MIDEPLAN, 2009), et ce sont les femmes qui rencontrent le plus de difficultés (Rangel, 2005).<sup>53</sup> Au Brésil, les utilisateurs de *Bolsa Família* qui parviennent à trouver du travail restent employés pendant des périodes ne dépassant pas 11 mois (Soares et Leichsenring, 2010). En outre, les données collectées pour les zones rurales où le programme *Oportunidades* a été mis en œuvre (González de la Rocha, 2008) montrent que, bien que des améliorations aient été apportées en termes d'emploi des participants, la plupart d'entre eux occupent des emplois informels sur le marché du travail. Également, études d'impact menées en Argentine (Gasparini, Haimovich et Olivieri, 2007 ; Garganta et Gasparini, 2012), Brésil (Ribas et Soares, 2011 ; Barbosa et Corseuil, 2013 ; De Brauw et autres, 2013), Colombie (Barrientos et Villa, 2013), Mexique (Bosch, Stampini et Bedoya, 2012) et Uruguay (Bérgolo et autres, 2014 ; Amarante et autres, 2008) essaient de mesurer cet effet, trouvant des résultats qui varient selon les caractéristiques des programmes. Il n'y a donc aucune preuve concluante sur les hypothèses d'incitations à l'informalité associée à la protection sociale non contributive. Toutefois, différentes études révèlent l'existence d'une nature involontaire dans le travail informel, car il s'agit d'une alternative au chômage et à l'absence des revenus (Banque mondiale et MTESS, 2008 ; Bertranou et autres, 2011).

Cela est dû à des facteurs structurels qui rendent impossible l'évolution de programmes tels que les TMC dans leurs attributions, ainsi qu'à la complexité d'apporter des réponses adaptées aux conditions et aux exigences des utilisateurs. Par exemple, toutes les familles qui participent à des TMC n'ont pas la même capacité à intégrer le marché du travail, à profiter des opportunités offertes par des programmes tels que le microcrédit et la micro-entreprise (MIDEPLAN, 2009) ou à prendre réellement en charge le travail psychosocial qui est effectué avec eux (Nun et Trucco, 2008). Il est difficile de promouvoir l'employabilité des destinataires dans un contexte où les liens avec le secteur privé ne sont pas toujours

<sup>51</sup> Les auteurs estiment les effets marginaux du revenu de Progresa à partir des données des enquêtes d'évaluation des ménages (ENCEL) de mars et octobre 1998 et de mai et novembre 1999.

<sup>52</sup> Cette section est basée sur le chapitre 5 de l'OEA/CEPALC/OIT (2010).

<sup>53</sup> Larrañaga et Contreras (2010) présentent des résultats de diverses études d'impact de *Chile Solidario* sur cette dimension particulière: i) pour la période 2003-2004, Galasso (2006) n'a trouvé aucune preuve que le programme améliore l'insertion sur le marché du travail ou la capacité de génération de revenus des ménages, ii) pour la période 2003-2006, Peticara (2007) et Galasso et Carneiro (2008) ont trouvé des preuves d'un impact positif dans les zones rurales mais non urbaines, et iii) pour la cohorte de participants qui ont rejoint le programme en 2002, Contreras, Larrañaga et Ruiz Tagle (2009) ont trouvé des effets positifs sur l'emploi. En ce qui concerne la création de revenus autonomes, on a observé une augmentation dans les zones rurales et une diminution dans les zones urbaines.

actifs, ou dans des territoires où les possibilités d'emploi sont limitées. Cela pose des défis majeurs en termes d'amélioration des liens avec le secteur privé et de coordination entre les secteurs de la politique sociale, ainsi que l'utilisation de mécanismes d'information pour connaître les profils des utilisateurs, afin de mieux répondre à leurs capacités, besoins et aspirations.

En ce qui concerne les activités spécifiques d'insertion sur le marché du travail et de génération de revenus décrites dans la section III. A.3, une autre constatation importante est la nécessité de diversifier l'offre de formation. Il convient de faire une distinction entre la formation de ceux qui sont déjà employés ou qui ont plus de liens avec l'emploi formel, ce qui exige de mettre l'accent sur l'amélioration de leur productivité et/ou de leur spécialisation, et la formation de ceux qui ont été licenciés, visant à améliorer leur employabilité et leur requalification. De même, il est nécessaire de faire la distinction entre la formation continue des personnes déjà présentes sur le marché du travail et celle destinée à celles qui y adhèrent pour la première fois et qui ont besoin d'une orientation professionnelle. Il a également été souligné qu'il est nécessaire que les programmes de formation professionnelle et d'éducation intègrent des modalités qui facilitent notamment la présence des femmes et favorisent la conciliation du travail et des soins dans une logique de coresponsabilité (Weller, 2009).

En ce qui concerne les interventions de création d'emplois directs, bien que leur efficacité ait été reconnue lorsqu'il s'agit de combler les écarts de revenus à court terme (Weller, 2009), il a également été constaté qu'elles ne génèrent pas nécessairement de meilleures conditions d'employabilité (BID, 2009). Les programmes de création indirecte d'emplois présentent un certain nombre de faiblesses, principalement liées au fait que l'introduction de ces subventions pourrait entraîner des distorsions dans les décisions d'embauche des entreprises. Parmi les autres facteurs, mentionnons la perception qu'il s'agit d'une subvention permanente sur leur main-d'œuvre ou que ces subventions pourraient favoriser le remplacement des travailleurs réguliers par des embauches subventionnées. Il y a aussi le risque que la subvention mène à l'embauche d'employés qui auraient été embauchés de toute façon. Pour éviter cela, il a été noté qu'il est important de le concevoir en vue d'un ciblage approprié par catégories de travailleurs ou par secteurs économiques (BID, 2009) et de les suivre (Farné, 2009).

Compte tenu du déficit structurel dans la création d'emplois rémunérés et de la lente création de l'emploi salarié formel, plusieurs pays de la région ont mis en place des programmes qui favorisent le travail indépendant grâce à des activités pour compte propre ou de microentreprises (Medellin, 2015 ; Keifman et Maurizio, 2012). Diverses évaluations montrent que l'expérience des stratégies visant à soutenir le travail autonome dans les familles très pauvres peut avoir un succès limité en termes de génération de revenus durables. En particulier, les programmes de promotion des microentreprises se sont avérés efficaces pour une minorité de travailleurs intéressés à créer leur propre entreprise, et surtout les résultats sont meilleurs lorsque les utilisateurs sont adultes, motivés et relativement bien éduqués (Farné, 2009). Dans le cas du Brésil, Braga, Leandro et Lyra Júnior (2008) ont fourni des preuves de *Bolsa Família* et *Crediamigo* (un programme de microcrédit supplémentaire dans les régions du nord) pour montrer que la principale action était de renforcer les expériences antérieures de microentreprises. Dans 82 % des cas, le crédit accordé a été utilisé pour développer des entreprises préexistantes, ce qui semble suggérer que les actions en faveur des micro-entreprises fonctionnent davantage en renforçant les capacités existantes qu'en promouvant de nouvelles options de génération de revenus<sup>54</sup>.

Dans *Chile Solidario*, il y a eu plusieurs problèmes majeurs de soutien au travail indépendant, allant de l'inexpérience des entreprises à la faible pertinence de certains projets ou l'impossibilité pour les individus de concevoir un investissement à long terme dans le présent compte tenu du contexte d'urgence économique dans lequel ils se trouvent (MIDEPLAN, 2006). De plus, les projets finissent souvent par échouer de façon informelle ou simple. Il y a même des situations où les utilisateurs choisissent de vendre les biens d'équipement achetés pour générer des revenus immédiats ou de les remettre à la communauté s'ils ne peuvent pas les utiliser de manière productive pour eux-mêmes (MIDEPLAN, 2009 ; 2006). Dans le RPS au Nicaragua - où les destinataires ont reçu un virement de

<sup>54</sup> Il convient de souligner qu'il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif des familles destinataires de *Bolsa Família* ou de celles qui participent au programme *Crediamigo*.

200 dollars à la fin d'un cours de formation conditionnel à la conception d'un plan d'entreprise pour la création d'une micro-entreprise - Moore (2009a) révèle de graves lacunes: de l'incapacité à garantir que les transferts sont effectivement utilisés pour le démarrage de petites entreprises, aux doutes sur la qualité des cours de formation et au manque de formation aux compétences professionnelles nécessaires pour gérer l'entreprise et la maintenir dans le temps.

Dans *Chile Solidario* par exemple, lorsque les chefs de famille accèdent à des emplois perçus comme bien rémunérés et dans un environnement de travail très prisé, le développement d'une micro-entreprise n'est pas considéré comme une perspective attrayante (MIDEPLAN, 2009). Par revanche, Bianchi et Bobba (2010) trouvent des preuves que *Progresa/Oportunidades* de Mexique a été efficace dans la promotion des microentreprises pour augmenter la liquidité des ménages ; ils ont constaté que 34 % des nouveaux entrepreneurs ont plus d'une occupation salariale (contre 8 % des salariés), ce qui pourrait être une conséquence de la plus forte volatilité des revenus du travail à laquelle ils sont confrontés dans leur activité professionnelle principale, ce qui augmenterait leur besoin d'auto-assurance et d'avoir accès à une source stable de revenus, conduisant à une augmentation de la probabilité de devenir entrepreneur. Ainsi, bien que bon nombre de ces stratégies soient essentielles pour faire face aux situations d'urgence et maintenir les niveaux de subsistance, elles doivent être considérées comme un moyen temporaire d'accéder à un emploi de qualité (Rodríguez et Alvarado, 2008).

Quant aux services d'intermédiation du travail, si ces programmes ont l'attrait de leur faible coût, ils perdent de leur efficacité en période de récession lorsque les entreprises ne sont pas disposées à embaucher (Farné, 2009). De plus, étant donné les caractéristiques socioculturelles de la région, une grande partie de l'embauche continue d'être effectuée par des moyens informels, c'est-à-dire par des contacts personnels et des recommandations, ce qui nuit à l'efficacité de ces services et contribue à une segmentation accrue du marché du travail (CEPALC, 2008c). Ainsi, pour les adapter aux besoins de la région, il faudrait donc passer progressivement d'une simple intermédiation à la création de centres qui soutiennent une insertion productive sur le marché du travail, y compris divers types d'interventions sur une base plus globale (Weller, 2009). Cet égard, Farné (2009) propose que ces services deviennent des "guichets uniques" qui permettent aux travailleurs vulnérables d'accéder à d'autres interventions (liées à la création d'emplois, à la formation et à l'éducation et aux micro-entreprises, par exemple) en fonction des besoins spécifiques des demandeurs de services.

Enfin, certains ont souligné le risque d'un éventuel effet dissuasif que les transferts monétaires au titre du TMC pourraient représenter pour l'offre de travail des adultes en âge de travailler dans les familles destinataires (Levy et Rodríguez, 2005). L'argument affirme que les transferts reçus par les familles pauvres pourraient les amener à réduire leurs efforts pour trouver du travail puisqu'elles ont déjà un niveau de revenu garanti. Cependant, il n'existe pas de preuves concluantes à cet égard et certaines évaluations d'Argentine (Maurizio et Vázquez, 2014 ; Villafañe, 2011, Galasso et Ravallion, 2003), Brésil (Chitolina, Foguel et Menezes-Filho, 2016 et 2013 ; Ribas, 2014; Tavares, 2010; Ferro, Kassouf et Levison, 2010 ; Camilo de Oliveira et autres, 2007), Chili (Carneiro, Galasso et Ginja, 2015 ; Bravo et Contreras, 2009; Galasso, 2006), Colombie (Barrientos et Villa, 2013; Nuñez, 2011; Ospina, 2010; DNP, 2008), Mexique (Behrman et Parker, 2011; Bianchi et Bobba, 2010; Rubio-Codina, 2009) et Paraguay (Veras Soares, Perez et Issamu, 2008) n'ont pas trouvé de preuves empiriques sur l'existence des désincitations que la protection sociale non contributive exerce sur l'insertion professionnelle des destinataires.

En outre, certains résultats de *Bolsa Família* montrent même l'effet inverse, selon lequel la proportion de personnes à la recherche d'un emploi est significativement plus élevée dans les ménages qui utilisent le programme (Camilo de Oliveira et autres, 2007). L'argument de l'impact négatif potentiel des transferts conditionnels sur la recherche d'emploi a été réfuté par plusieurs auteurs (Alzúa, Cruces et Ripani, 2010 ; Hanlon, Barrientos et Hulme, 2010 ; Samson, 2009), qui montrent la synergie positive entre les transferts et l'employabilité des familles utilisateurs.<sup>55</sup> En résumé, compte tenu de la capacité

<sup>55</sup> Ces auteurs se sont appuyés sur des informations tirées d'évaluations expérimentales de programmes basées sur l'enquête d'évaluation de Progresa (ENCCEL), avec des lignes de base de novembre 1997 et mars 1998, et des suivis effectués en novembre 1998, mars 1999 et novembre 1999 (Alzúa, Cruces et Ripani, 2010).

limitée des TMC à couvrir le déficit de revenu des indigents et en particulier de la population pauvre (voir tableaux 13 et 14), les familles destinataires n'attendent pas les transferts.

## E. Travail des enfants

La réduction du travail des enfants a été l'un des principaux objectifs de certains des TMC de la région et non d'autres, bien que certains programmes le considèrent explicitement comme un objectif. Le *Programa de Erradicação do Trabalho Infantil* (PETI) au Brésil vise à retirer du travail tous les enfants âgés de moins de 16 ans, et le programme *Abraço* au Paraguay vise à faire respecter les droits en matière de santé, d'éducation et de protection sociale des enfants âgés de moins de 14 ans qui vivent ou travaillent dans la rue<sup>56</sup>. Dans d'autres cas, le travail des enfants est implicitement pris en compte, et les transferts monétaires sont conçus pour couvrir le coût d'opportunité (et le coût direct) pour les familles pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école au lieu de travailler<sup>57</sup>.

Bien que les résultats des évaluations d'impact varient selon les pays, une révision approfondie de De Hoop et Rosati (2014), qui comprend 23 études et évaluations de programmes en Amérique latine et les Caraïbes, montre que les TMC diminuent le travail des enfants, ainsi que les heures travaillées, tous deux dans les activités rémunérées et non rémunérées (Attanasio et autres, 2010 ; Maluccio et Flores, 2005 ; Galiani et McEwan, 2013). Néanmoins, certaines évaluations montrent que les familles utilisateurs tendent à combiner le travail et la fréquentation scolaire plutôt qu'à remplacer les premiers par les seconds.

Au Mexique, Skoufias et Parker (2001) ont constaté une baisse de la participation au travail chez les enfants utilisant *Progresá* et une possibilité accrue de consacrer plus de temps aux activités scolaires. Plus précisément, le temps consacré par les filles aux tâches domestiques a diminué, bien que la tension entre le travail et l'école affecte davantage les garçons que les filles. Dans le cadre du programme *Tekoporá* au Paraguay, il n'a été possible d'identifier un impact positif sur le travail des enfants que chez les enfants âgés de 4 à 9 ans. Au Brésil, on estime que l'effet des programmes de transfert (dont le principal est l'allocation scolaire *Bolsa Escola*) a réduit la probabilité de travail des enfants chez les filles âgées de 6 à 15 ans dans les zones urbaines et rurales et chez les garçons âgés de 11 à 15 ans dans les zones urbaines (Ferro et Nicolella, 2007). Néanmoins, certaines évaluations de *Bolsa Escola* montrent que les transferts n'ont pas totalement compensé les familles pour les revenus générés par le travail des enfants (Ferro et Nicolella, 2007 ; Cardoso et Portela Souza, 2004). Maluccio et autres (2005) ont estimé que, grâce au RPS au Nicaragua, la proportion d'enfants âgés de 7 à 13 ans en activité a chuté de près de 6 points de pourcentage entre 2000 et 2002. En outre, le *Bono de Desarrollo Humano* en Équateur a permis de réduire le travail des enfants de 17 points de pourcentage (Schady et Araujo, 2006).

Enfin, en Colombie, le Département national de la planification (DNP, 2008) a montré qu'en Colombie, *Familias en Acción* a sensiblement réduit le taux d'activité des filles de 10 à 17 ans (moins 36 % en milieu rural et 29 % en milieu urbain (DNP, 2008) et celui des garçons du même âge (moins 19 % en milieu rural).<sup>58</sup> Cependant, Attanasio et autres (2008) ont constaté que *Familias en Acción* n'avait pas eu d'impact significatif sur le travail rémunéré des enfants destinataires, alors que le travail domestique a chuté de 10 à 13 points de pourcentage. Par revanche, Canavire-Bacarreza et Ospina (2016) trouvent une tendance à substituer des activités : le programme augmenterait le temps de loisirs des garçons en réduisant leur participation au travail rémunéré, mais réduit le temps de loisirs des filles en augmentant le temps consacré aux tâches ménagères.

<sup>56</sup> Le PETI n'inclut pas les enfants qui suivent des programmes de formation apprentis à partir de 14 ans.

<sup>57</sup> C'est le cas du *Programa de Asignación Familiar* (PRAF) au Honduras et de *Progresá/Oportunidades* au Mexique. Au Mexique, par exemple, le transfert *Progresá* équivalait à 40 % du revenu du travail des enfants effectué par des enfants du même âge qui ne participaient pas au programme (de Janvry et Sadoulet, 2006b).

<sup>58</sup> L'étude DNP (2008) repose sur trois enquêtes par panel réalisées dans trois municipalités de Colombie en 2002, 2003 et 2006.

## F. Autonomisation des femmes

En ce qui concerne les effets positifs des TMC sur l'autonomisation et l'autonomie des femmes, Escobar et González de la Rocha (2004 et 2009) affirment que les évaluations qualitatives de *Progresar/Oportunidades* montrent que les femmes ont amélioré leur estime de soi et leur statut dans la communauté en étant utilisatrices du programme (et cela a également été démontré au Brésil par Veras Soares et Silva (2010a et 2010b). Comme nous l'avons vu à la section IV. C, la disponibilité des ressources donne aux femmes un certain contrôle sur les décisions concernant le ménage et la consommation, et leur bien-être s'est amélioré.

Cependant, l'autonomisation dépend d'autres variables que la disponibilité des ressources économiques (Escobar et González de la Rocha, 2009 ; Molyneux, 2009). Bien que les utilisatrices de *Bolsa Família* au Brésil aient accru leur pouvoir de négociation à la maison et que les femmes qui utilisaient *Chile Solidario* aient une meilleure estime de soi, les mêmes résultats n'ont pas été obtenus en Colombie (Veras Soares et Silva, 2010a, 2010b). Il n'existe aucune preuve du changement de position des femmes dans la famille et d'une possible augmentation des épisodes de violence familiale.

En ce qui concerne l'interaction entre la bureaucratie qui met en œuvre les TMC (y compris les fonctionnaires municipaux, le personnel médical et de formation) et les femmes remplissant les conditions du programme, Gruenberg (2010) souligne le risque possible de reproduire les inégalités entre les sexes par le biais des pratiques clientélistes<sup>59</sup>. Pour étudier cette question, l'auteur analyse la performance de trois mécanismes de contrôle du clientélisme dans les TMC de la région (transparence, responsabilité et participation citoyenne) et conclut que, bien qu'il y ait eu quelques progrès dans la lutte contre le clientélisme, ceux-ci sont insuffisants pour garantir l'inclusion et le contrôle des programmes par les femmes destinataires, ou pour mettre en œuvre des sanctions efficaces pour les pratiques clientélistes dans une perspective de genre et de droits. Cela est particulièrement frappant dans l'absence de voies interculturelles acceptables pour déposer des plaintes adaptées aux différentes réalités culturelles.

En ce qui concerne la conception des TMC, on a reproché aux femmes d'être conçues comme des instruments plutôt que comme des sujets (Molineux, 2009 ; Martínez et Voorend, 2008). Par exemple, Martínez et Voorend (2008) ont critiqué ces programmes pour l'absence d'une perspective d'équité multidimensionnelle, avec prise en compte de la dimension de genre<sup>60</sup>. Les auteurs se concentrent sur *Avancemos* au Costa Rica, *Chile Solidario* et *Red Solidaria* en El Salvador, et décrivent comment ces programmes ne parviennent pas à introduire des politiques et des services publics pour créer une autonomie en termes d'emploi des femmes et reproduire une vision "maternaliste" de l'accès aux ressources publiques.

Holmes et autres (2010) soulignent que peu d'études d'impact ont présenté des résultats concluants sur les effets de l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les TMC. Parmi les informations disponibles sur l'employabilité des femmes, elles indiquent que les utilisatrices de *Bolsa Família* sont plus susceptibles d'avoir un emploi rémunéré que les femmes qui ne participent pas au programme, même si d'autres études indiquent que leurs heures de travail sont plus courtes. Dans le cas de *Familias en Acción*, on constate que le programme a pour effet d'accroître l'emploi des femmes dans les zones urbaines, sans effet sur le nombre d'heures travaillées. Dans *Chile Solidario*, on constate une augmentation de l'emploi des femmes (surtout dans les ménages ruraux avec des chefs de famille masculins).

L'une des principales critiques adressées aux TMC est le peu ou l'absence de prise en compte des stratégies visant à concilier le travail rémunéré et le travail domestique, ainsi que la compensation pour les femmes qui sont surchargées de travail domestique dans l'exercice des responsabilités conjointes (et dans le

<sup>59</sup> Dans le cadre du programme *Oportunidades*, le secteur de la santé (39 %) recevait le plus grand nombre de plaintes pour abus tels que les demandes d'argent, de travail, de prédication et de mauvais traitements. Des plaintes étaient formulées au sujet des représentants de programme (34 %), du personnel de programme (10 %), des autorités municipales (7 %) et du secteur de l'éducation (5 %), entre autres (Gruenberg, 2010).

<sup>60</sup> Toutefois, au Pérou, le programme *Juntos* cherche à promouvoir une plus grande participation des hommes aux activités domestiques et à modifier leur perception du rôle de la femme dans le ménage. Dans *Chile Solidario* et *Familias en Acción* en Colombie, les questions de violence familiale sont abordées dans le travail réalisé avec les familles (Holmes et autres, 2010).



réajustement de l'emploi du temps de divers membres de la famille après la mise en œuvre du programme - voir encadré 7), et l'absence de pratiques pour encourager la responsabilité conjointe en matière de soins. En particulier, les programmes n'abordent pas la question de l'extension des garderies et d'autres services de garde pour faciliter le processus (Molyneux, 2009, 2006 ; Staab et Gerhard, 2009 ; Tabbush, 2009). Peu de pays de la région ont inclus des dispositions à cet égard. Depuis 2007, bien qu'il ne fit pas officiellement partie du programme *Oportunidades*, le *Programa de Estancias Infantiles para Apoyar a Madres Trabajadoras* au Mexique vise à combler le fossé en matière d'accès et de maintien à l'emploi pour les mères qui travaillent, cherchent un emploi ou étudient avec des enfants de moins de 4 ans dans des ménages dont le revenu mensuel est jusqu' à 1,5 fois supérieur au salaire minimum. Au Chili, le programme *Chile Crece Contigo* fait partie du système intersectoriel de protection sociale, avec *Chile Solidario*, et vise à étendre l'accès à l'éducation préscolaire aux enfants les plus pauvres. Cependant, au Chili, l'accent est mis sur les enfants en tant que sujets de demande, plutôt que sur l'élargissement des perspectives d'emploi de leurs mères (Staab et Gerhard, 2009). Même dans les cas où les programmes sont basés sur l'objectif de promouvoir l'employabilité des femmes destinataires ou dans les cas où cela est inclus en plus (comme dans les programmes *Familias por la Inclusión Social* et le *Plan Jefes y Jefas de Hogar Desocupados* en Argentine), il n'y a pas eu de stratégie pour assister les femmes à concilier le travail et les soins (Pautassi et Zibecchi, 2010).

### Encadré 7

#### Estimation du coût des réajustements temporels au sein de la famille

Les données disponibles pour la population économiquement active en Amérique latine montrent que les femmes consacrent non seulement plus de temps au travail domestique, mais qu'elles ont également une charge de travail totale plus élevée que les hommes (c'est-à-dire des heures consacrées au travail rémunéré et non rémunéré) (CEPALC, 2010a). Compte tenu de ces faits, il est facile de déduire que l'ajout d'un autre ensemble de responsabilités sous forme de soins aura des implications majeures sur la charge de travail totale des femmes et la possibilité de combiner le travail rémunéré et non rémunéré (Pautassi et Zibecchi, 2010).

Gammage (2010) a fait un premier effort pour quantifier le coût possible pour les femmes d'un réajustement de la distribution du temps au sein de la famille suite à ces programmes. Sur la base du programme *Mi Familia Progresada* au Guatemala et après avoir calculé l'emploi du temps des hommes et des femmes dans ce pays en utilisant les données d'un module d'utilisation du temps de l'Enquête nationale sur les conditions de vie (ENCOVI) de 2000, Gammage a établi que la valeur totale du travail non rémunéré représentait entre 25,7 % et 34,2 % du PIB.<sup>a</sup> Les femmes et les filles fournissent 70 % de ce travail et sont pauvres en temps. Les femmes pauvres sont doublement pauvres : en termes de revenus et de temps. L'auteur ajoute une estimation de la valeur du temps supplémentaire que les femmes doivent consacrer aux tâches domestiques en raison de la réduction du travail des enfants (l'un des objectifs attendus des TMC). Elle conclut que la valeur des transferts ne compense pas entièrement le travail non rémunéré qui touche particulièrement les femmes. Cela tient compte des résultats obtenus pour le programme *Oportunidades* au Mexique, où le travail des enfants diminue en moyenne de 10 heures par semaine. En supposant que cette réduction équivaut à transférer 8 heures de travail domestique par semaine à un adulte, le transfert monétaire de 300 quetzales dans le cadre du programme *Mi Familia Progresada* ne compense pas le coût supplémentaire de l'utilisation du temps que les femmes doivent supporter.

Gammage fournit également des données pertinentes sur un éventuel ajustement de l'utilisation du temps basé sur la mise en œuvre d'un TMC. Cela montre qu'il est nécessaire de tenir compte de la demande accrue de temps pour assumer des responsabilités conjointes non rémunérées (ce qui affecte les femmes de manière disproportionnée) dans le calcul des transferts monétaires. Dans le même temps, il est nécessaire de disposer d'informations statistiques précises, actualisées et ventilées sur la répartition du temps de travail entre les différents membres des ménages qui bénéficient de ces programmes.

Source: Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Panorama social de l'Amérique latine 2009 (LC/G. 2423-P/E), Santiago du Chili, 2010; S. Gammage, "Time pressed and time poor: unpaid household work in Guatemala", *Feminist Economics*, vol. 16, No. 1, 3, 2010; et L. Pautassi et C. Zibecchi, "Providing Care et Overcoming Child Poverty. Conditional transfer programmes in Argentina et the role of social et community organizations", *Políticas sociales series*, No. E. 03. 159 (LC/L. 3198-P/E), Santiago, Chili, CEPALC, 2010.

<sup>a</sup> L'enquête portait sur tous les membres du ménage âgés de plus de 7 ans et on leur a demandé combien de temps ils consacraient par jour à des activités rémunérées et non rémunérées, y compris les tâches ménagères, la garde d'enfants, les activités agricoles, le soin des animaux, l'artisanat, les réparations ménagères, le magasinage et les courses, ainsi que les études et les loisirs.



## Bibliographie

- Acción Social (2008), Manual de operación, Bogota.
- Adato, M. (2007), Combining Survey and Ethnographic Methods to Evaluate Conditional Cash Transfer Programs, *Q-Squared Working Paper* No. 40, Novembre.
- (2000), El impacto de Progresa sobre las relaciones sociales en la comunidad, Washington D.C., International Food Policy Research Institute (IFPRI). [en ligne] [http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/adato\\_comunidad.pdf](http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/adato_comunidad.pdf).
- Aguiar, M. et C.H. Araujo (2002), Bolsa-Escola. Educación para enfrentar la pobreza, Brasilia, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- Alzúa, M.L. Cruces, G. et L. Ripani (2010), Welfare programs and labor supply in developing countries. Experimental evidence from Latin America. Documento de Trabajo No. 95, CEDLAS.
- Amarante, V. et autres (2008), Informe final de la evaluación intermedia del impacto del PANES, Ministerio de Desarrollo Social-Universidad de la República.
- Attanasio, O. et Mesnard, A. (2005), The impact of a conditional cash transfer programme on consumption in Colombia. Report Summary Familias 02, Center for the Evaluation of Development Policies, The Institute for Fiscal Studies.
- Attanasio, O. et autres (2008) Child education and work choices in the presence of a conditional cash transfer programme in rural Colombia. Institute for Fiscal Studies, London, The Institute for Fiscal Studies.
- Attanasio, O., J. Trias et M. Vera-Hernández (2008), Old and New Welfare : The Relative Effect on Child Nutrition, III Séminaire international : Transferts conditionnels, éradication de la faim et malnutrition en période de crise, FAO, Santiago du Chili, 1-2 décembre.
- Auditoria Superior de la Federación (ASF) (2015), Evaluación núm. 1580-GB "Política Pública de padrones de programas gubernamentales para el otorgamiento de subsidios y apoyos" Auditoria Superior de la Federación, [en ligne] [https://www.asf.gob.mx/Trans/Informes/IR2015i/Documentos/Auditorias/2015\\_1580\\_a.pdf](https://www.asf.gob.mx/Trans/Informes/IR2015i/Documentos/Auditorias/2015_1580_a.pdf).
- Baird, S. et autres (2014), "Conditional, unconditional and everything in between: a systematic review of the effects of cash transfer programs on schooling outcomes", *Journal of Development Effectiveness*, vol. 6, N° 1.
- Banque interaméricaine de Développement (BID) (2009), Social and Labor Market Policies for Tumultuous Times, Washington D.C.
- Banque mondiale et MTEySS. (2008), Aportes a una nueva visión de la informalidad laboral en la Argentina, Buenos Aires.
- Barbosa, A. et C. Corseuil (2013), Bolsa Família, occupational choice and informality in Brazil, Working Paper number 118, Brasilia, IPC-IG – Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- Barrientos, A. et J.M. Villa (2016), Economic and political inclusion in Human Development Conditional Income Transfer Programmes in Latin America, *Social Policy and Society*, volume 15, Cambridge University Press [en ligne] <https://doi.org/10.1017/S1474746416000075>.

- \_\_\_\_\_ (2013), Antipoverty transfers and labour force participation effects, BWPI Working Paper 185, Brooks World Poverty Institute et Banque mondiale.
- Bastagli, F. (2009), "From social safety net to social policy? : the role of conditional cash transfers in welfare state development in Latin America", *IPC-IG Working paper*, no. 60., Brasilia, The International Policy Centre for Inclusive Growth (IPC-IG),
- Barrios, F., L. Galeano et S. Sánchez (2008), El impacto del programa Tekoporâ de Paraguay en la nutrición, el consumo y la economía local, III Séminaire international: Transferts conditionnels, éradication de la faim et malnutrition en période de crise, FAO, Santiago du Chili, 1- 2 décembre
- Bassett, L. (2008), "Can Conditional Cash Transfer Programs Play a Greater Role in Reducing Child Undernutrition?" SP Discussion Paper (0835), Banque mondiale.
- Behrman, J.R. et S.W. Parker (2011), The Impact of the PROGRESA/Oportunidades Conditional Cash Transfer Program on Health and Related Outcomes for the Aging in Mexico, PARC Working Paper Series, WPS 11-02.
- Benini Duarte, G., B. Sampaio, et Y. Sampaio, (2009), "Programa Bolsa Família: impacto das transferências sobre os gastos com alimentos em famílias rurais," *Revista de Economia e Sociologia Rural*, vol. 47, N° 4.
- Bertranou, F. et autres (2011); Informalidad laboral en la provincia de Mendoza: características y políticas para promover la formalización; Buenos Aires, OIT; Gouvernement de Mendoza, Ministère de la production, technologie et innovation, [en ligne] [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/---ilo-buenos\\_aires/documents/publication/wcms\\_bai\\_pub\\_0.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/---ilo-buenos_aires/documents/publication/wcms_bai_pub_0.pdf)
- Bianchi, M. et M. Bobba (2010), Liquidity, risk and occupational choices, PSE Working Paper No 2010-29.
- Bosch, M., M. Stampini et G. Bedoya (2012), Are conditional cash transfers associated with lower labor supply? Evidence from Mexico's Oportunidades over the period 2000-2010, IDB Technical Note 497, Washington D.C., de 2008 [en ligne] <http://www.rlc.fao.org/es/prioridades/seguridad/ingreso3/pdf/impacto.pdf> BID.
- Bradshaw, S. (2008), "From structural adjustment to social adjustment: A gendered analysis of conditional cash transfer programmes in Mexico and Nicaragua," *Global Social Policy*, Vol. 8, N° 2: 188-207.
- Braga Serpa M. G., L. C. Diniz et S. G. Lyra (2008), Microcredito como Acao Complementar ao Programa Bolsa Familia; a experiencia do Crediamigo do BNB. Universidad Federal Ceara e Banco Do Nordeste do Brasil.
- Britto, T. (2006), "Conditional cash transfers in Latin America" en *Poverty in Focus* (8): "Social protection. The role of cash transfers", D. Ehrenpreis (ed.), Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC), Juin.
- \_\_\_\_\_ (2008), "Brazil's Bolsa Família: understanding its origins and challenges" en *Poverty in Focus* (15): "Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America", D. Hailu et Fábio Veras Soares (eds.), Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC), Août.
- Britto, T., et Veras Soares, F. (2011), Bolsa Família and the Citizen's basic income: a misstep? Working Paper of International Policy Centre for Inclusive Growth (77), Janvier.
- Caldés, N., D. Coady et J. Maluccio (2006), "The Cost of Poverty Alleviation Transfer Programs: A Comparative Analysis of Three Programs in Latin America" *World Development* 34 (5), 817-837.
- Camilo de Oliveira et autres (2007), "Primeiros resultados da análise da linha de base da pesquisa de avaliação de impacto do Programa Bolsa Família" en *Avaliação de Políticas e Programas do MDS – Resultados*, Vaitsman, J. y R. Paes-Sousa (orgs.), Vol. 2, Brasilia, Ministerio do Desenvolvimento Social e Combate a Fome.
- Canavire-Bacarreza, G. et M. Ospina (2015), Intrahousehold time allocation: an impact evaluation of conditional cash transfer programs, Documentos de trabajo Economía y Finanzas No 15-17, Centro de Investigaciones Económicas y Financieras (CIEF).
- Cardoso, E. et Portela Souza, A. (2004) "The impact of cash transfers on child labor and school attendance in Brazil.", Working Paper No. 04-W07, Department of Economics, Vanderbilt University of Nashville
- Carneiro, P., E. Galasso et R. Ginja (2015), Tackling social exclusion: evidence from Chile, Policy research working paper 7180, Washington D.C., Banque mondiale.
- Carrasco, H., E. García, S. Parodi, et M. Vásquez (2016) "¿Cómo se redistribuyen los recursos públicos en República Dominicana?", Monographie de la Banque interaméricaine de développement (BID) No. 425.
- Castiñeira B. R., Nunes L. C. et Rungo, P. (2009), "Impacto de los programas de transferencia condicionada de renta sobre el estado de salud: El programa Bolsa Familia de Brasil", *Rev. Esp. Salud Pública* 2009; No. 83: 85-97.
- Cecchini, S. (2009): "Do CCT Programmes Work in Low-Income Countries?" *One Pager* (90), Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC), juin.

- \_\_\_\_\_ (2013), “Social Protection, Poverty and Inequality: A Comparative Perspective”, *Journal of Southeast Asian Economies*, Vol. 31, No. 1 (2014), pp. 18–39.
- Cecchini, S., A. Leiva, A. Madariaga et D. Trucco (2009): *Desafíos de los programas de transferencias con corresponsabilidad. Los casos de Guatemala, Honduras y Nicaragua (LC/W.248)*, Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Cecchini, S., C. Robles et L.H. Vargas (2012), *La ampliación de las transferencias monetarias y sus desafíos en Chile: el Ingreso Ético Familiar*, Policy Research brief No 26, août, IPC-PNUD [en ligne] <http://www.ipc-undp.org/pub/esp/IPCPolicyResearchBrief26.pdf>.
- Cecchini, S. et autres (Eds.) (2015), *Instrumentos de protección social : caminos latinoamericanos hacia la universalización*, *Livres de la CEPALC*, N° 136 (LC/G.2644-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Cecchini, S. et B. Atuesta (2017), “Programas de transferencias condicionadas en América Latina y el Caribe : tendencias de cobertura e inversión”, *Série de politique sociale*, N° 224 (LC/TS.2017/40), Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Cecchini, S. et F. Veras Soares (2014), *Conditional cash transfer programmes, health and nutrition: a review of the evidence from Latin America*, *The Lancet*, Volume 385, Issue 9975.
- Cecchini, S. et R. Martínez (2011), *Protección social inclusiva en América Latina: una mirada integral, un enfoque de derechos*, *Livres de la CEPALC* No. 111, Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Chitolina, L., M.N. Foguel et N. Menezes-Filho (2016), *The impact of the expansion of the Bolsa Família Programme on the time allocation of youths and their parents*; *Revista Brasileira de Economia*, 70. RBE, Rio de Janeiro
- \_\_\_\_\_ (2013), *The impact of the expansion of the Bolsa Família Programme on the time allocation of youths and labour supply of adults*; Working Paper No 120. IPC-IP – PNUD, Brasilia.
- Cohen, E. et R. Franco (coords.) (2006), *Transferencias con corresponsabilidad. Una mirada latinoamericana*, Ville de Mexico, FLACSO/SEDESOL.
- Cohen, E. Franco R. et Villatoro P. (2006), “México: el programa de desarrollo humano Oportunidades”, dans Cohen, Ernesto et Rolando Franco (coords.). *Transferencias con corresponsabilidad. Una mirada latinoamericana*, Ville de Mexico, FLACSO/SEDESOL.
- Commission Économique pour l’Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) (2016), *Panorama Social de América Latina 2015*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2015), *Desarrollo social inclusivo. Una nueva generación de políticas para superar lapobreza y reducir la desigualdad en América Latina y el Caribe*, Nations Unies, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2011), *Panorama Social de América Latina 2010*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2010a), *Panorama social de América Latina 2009*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2010b), *La hora de la igualdad: brechas por cerrar, caminos por abrir*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2010c), *Panorama social de América Latina 2010*, Document d’information, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2008a), *Panorama social de América Latina 2007*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2008b), *Superar la pobreza mediante la inclusión social (LC/W.174)*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2008c), *Los mercados de trabajo, la protección de los trabajadores y el aprendizaje de por vida en una economía global: experiencias y perspectivas de América Latina y el Caribe*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2006), *La protección social de cara al futuro: acceso, financiamiento y solidaridad (LC/G.2294(SSES.31/3))*, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2000), *Equidad, desarrollo y ciudadanía (LC/G.2071/ Rev.1-P/E)*, Santiago du Chili.
- Costa Resende, A. et A. Camilo de Oliveira, (2008), “Avaliando Resultados de um Programa de Transferência de Renda: o Impacto do Bolsa-Escola sobre os Gastos das Famílias Brasileiras,” *Estudos Econômicos*, vol. 38, N° 2.
- Cruces, G. et H. Rovner (2008). “Los programas sociales en la opinión pública. Resultados de la Encuesta de Percepción de Planes Sociales en la Argentina” dans G. Cruces, J. M. Moreno, D. Ringold et R. Rofman (eds.), *Los programas sociales en Argentina hacia el Bicentenario. Visiones y perspectivas*, Buenos Aires, Banque mondiale.
- Cury, S., E.M. Coelho et E. Pedrozo (2007), *The Impacts of Income Transfer Programs on Income Distribution and Poverty in Brazil: An Integrated Microsimulation and Computable General Equilibrium Analysis* [en ligne] [https://www.gtap.agecon.purdue.edu/resources/res\\_display.asp?RecordID=3098](https://www.gtap.agecon.purdue.edu/resources/res_display.asp?RecordID=3098).
- Dammert, A. et autres (2017), “The effects of public policy on child labor: current knowledge, gaps, and implications for program design”, Working Paper series, Banque mondiale.

- Dávila, L. (2016), *¿Cómo funciona Prospera? Mejores prácticas en la implementación de Programas de Transferencias Monetarias Condicionadas en América Latina y el Caribe*, Nota técnica No IDB-TN-971, Washington, D.C., Banque interaméricaine de Développement (BID).
- De Bem Lignani, J. et R. Salles-Costa, (s/f), *Participação do Programa Bolsa Família nas modificações do consumo alimentar de famílias beneficiadas pelo programa.*, Rio de Janeiro, Instituto de Nutrição Josué de Castro da Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ).
- De Brauw, A. et autres (2013), *Bolsa Família and Household Labour Supply*, IPC-IG One Pager No. 239
- De Brauw, A. et Hoddinott J. (2008), “Must Conditional Cash Transfer Programs Be Conditioned to Be Effective? The Impact of Conditioning Transfers on School Enrollment in Mexico”. IFPRI Discussion Paper 00757, Washington D.C., International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- De Hoop, J. et F. Rosati (2014), “Cash transfers and child labor”, Policy Research Working Paper, N° 6826, Washington, D.C., Banque mondiale.
- De Janvry, A. et E. Sadoulet (2006a), *When to use a CCT versus a CT approach ? Troisième conférence internationale sur les transferts monétaires conditionnels*, Istanbul, Turquie, 26 - 30 juin.
- \_\_\_\_\_ (2006b), “Making conditional cash transfer programmes more efficient: designing for maximum effect of the conditionality” *The World Bank Economic Review* 20 (1), 1-29.
- De Oliveira Cruz, J.M. (2009), *Práticas psicológicas em centro de referência da assistência social (CRAS), Psicologia & foco*, Aracaju, Faculdade Pio Décimo, v. 2, n. 1, jan/juin. 2009.
- Departamento Nacional de Planeación de Colombia (DNP) (2008) *Programa Familias en Acción: impactos en capital humano y evaluación beneficio-costos del Programa*. Evaluación de Políticas Públicas No. 6. Bogotá, Gouvernement national.
- Diario Oficial du Mexique (2017) “Acuerdo por el que se emiten las Reglas de Operación de PROSPERA Programa de Inclusión Social, para el ejercicio fiscal 2018”. Segunda Sección, Secretaría de Desarrollo Social, 29 décembre 2017.
- Draibe, S.M. (2006), “Brasil: Bolsa-Escola y Bolsa Família” dans E. Cohen y R. Franco (coords.), *Transferencias con corresponsabilidad. Una mirada latinoamericana*, Ville de Mexico, FLACSO/SEDESOL.
- \_\_\_\_\_ (1996) *Avaliação da Implementação do Programa de Renda Mínima Garantida da Prefeitura Municipal de Campinas*. Relatório Final. Campinas, NEPP, Unicamp.
- Draibe, S. et M. Riesco (2009), *El estado de bienestar social en América Latina. Una nueva estrategia de desarrollo*, Documento de trabajo (31), Madrid, Fundación Carolina.
- Escobar, A. et M. González de la Rocha (2009), “Girls, Mothers and Poverty Reduction in Mexico: Evaluating Progresa-Oportunidades” dans Shahra Razavi (Ed.), *The Gendered Impacts of Liberalisation*, New York et Abingdon, Routledge/UNRISD.
- \_\_\_\_\_ (2004), “Evaluación cualitativa del programa de desarrollo humano Oportunidades. Seguimiento de impacto 2001-2002, comunidades de 2,500 a 50,000 habitantes. Evaluación de resultados de impacto del programa de desarrollo humano Oportunidades.”
- Farné, S. (2009), *Políticas activas del mercado de trabajo en Colombia, México y Perú*, *Série Macroéconomie du développement* No 96, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Ferro, A., A.L. Kassouf et D. Levison (2010), “The impact of conditional cash transfer programmes on household work decisions in Brazil”, En R.K.Q. Akee, E.V. Edmonds and K. Tatsiramos (Eds), *Child Labour and the Transition Between School and Work*, Research in Labour Economics, Vol. 13; Emerald Group Publishing Limited, Bradford.
- Ferro, A. et A. Nicollela (2007) “The impact of conditional cash transfer programs on household work decisions in Brazil.” Document présenté à la Conférence de 2007 Institute for the Study of Labor.
- Fiszbein, A. et N. Schady (2009), *Conditional cash transfers. Reducing present and future poverty*, Washington D.C., Banque mondiale.
- Fondo de Inversión Social para el Desarrollo Local (FISDL) (2010), *Programa Presidencial Comunidades Solidarias, Resultados e Impactos*, Gouvernement d'El Salvador.
- Franco, R. (2008). *Protección Social en Honduras: El papel de los Programas de Transferencias Condicionadas: PRAF I, II y III*, São Paulo, IFHC et CIEPLAN.
- Freeland, Nicholas (2009), “Superfluous, Pernicious, Atrocious and Abominable? The case Against Conditional Cash Transfers”, *IDS Bulletin* 38 (3): 75-78.
- Galasso, E. (2006), “Alleviating extreme poverty in Chile”, *Estudios de Economía*, vol. 38, N° 1, Washington, D.C., Banque mondiale.

- Galasso, E. et M. Ravallion (2004), "Social protection in a crisis: Argentina's Plan jefes y jefas", Policy Research Working Paper, N° WPS 3165, Washington, D.C., Banque mondiale.
- Galiani, S. et P.J. McEwan (2013), The Heterogeneous Impact of Conditional Cash Transfers, Documento de trabajo No 149. CEDLAS, Universidad Nacional de la Plata.
- García, A. et autres (Coord.) (2012), Impactos de largo plazo del Programa Familias en Acción en municipios de menos de 100 mil habitantes en los aspectos claves del desarrollo del capital humano, Informe Final, U.T. Econometría – SEI con la asesoría del IFS, Bogotá D.C., DPS – DNP.
- Garganta, S. et L. Gasparini (2012), El Impacto de un Programa Social sobre la Informalidad Laboral: El Caso de la AUH en Argentina, Centro de Estudios Distributivos, Laborales y Sociales (CEDLAS).
- Gammage, S. (2010), "Time pressed and time poor: unpaid household work in Guatemala," *Feminist Economics*, Vol. 16, N° 3.
- Gasparini, L., F. Haimovich et S. Olivieri (2007), Labor informality effects of a poverty-alleviation program, Documento de Trabajo No 5. Centro de Estudios Distributivos, Laborales y Sociales (CEDLAS) [en ligne] [http://cedlas.econo.unlp.edu.ar/archivos\\_upload/doc\\_cedlas53.pdf](http://cedlas.econo.unlp.edu.ar/archivos_upload/doc_cedlas53.pdf).
- Giardini, S. et Coelho, T. (2009), A Clínica Ampliada e as Políticas de Assistência Social: uma Experiência com Adolescentes no Programa de Atenção Integral à Família, *Revista Eletrônica de Psicologia e Políticas Públicas* Vol.1 N°1, 2009.
- Godoy, L. (2004), "Programas de renta mínima vinculada a la educación: las becas escolares en Brasil" Serie políticas sociales (99) (LC/L.2217-P). Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Publication des Nations Unies. No de vente: S.04.II.G.137.
- González de la Rocha, M. (2010), Una perspectiva latinoamericana desde México: Evaluaciones a los programas de transferencias condicionadas, Presentación en el V Seminario Internacional Programas de Transferencias Condicionadas en América Latina y el Caribe: Perspectivas de los últimos 10 años, FAO, Santiago du Chili.
- \_\_\_\_\_ (2008), "Programas de transferencias condicionadas. Sugerencias para mejorar su operación e impacto" dans I. Arriagada (ed.), *Futuro de las familias y desafíos para las políticas, Série de Conférences et séminaires* (52) (LC/L.2888-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Grosh, M., C. del Ninno, E. Tesliuc y A. Ouerghi (2008), For Protection and Promotion. The design and implementation of effective safety nets, Washington D.C., Banque mondiale.
- Gruenberg, C. (2010), Pobreza, género y derechos en las políticas contra la pobreza. Conectando el género y el clientelismo en los Programas de Transferencias Condicionadas, Documento de trabajo preparado para la conferencia "Clientelismo Político, Políticas Sociales y la Calidad de la Democracia: Evidencia de América Latina, Lecciones de otras Regiones" Quito, Équateur, Novembre 5-6, 2010.
- Guerreiro Osorio, R. (2008), "The recent impact of government transfers on poverty in Honduras and alternatives to enhance their effects", Working Paper, N° 47, Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Hailu, D. et F. Veras Soares (2008), "Cash transfers in Africa and Latin America: An overview" dans D. Hailu y Fábio Veras Soares (Eds.), *Poverty in Focus (15): Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America*, Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Hailu, D., M. Medeiros et P. Nonaka (2008), "Legal protection for cash transfers: why we need it" dans D. Hailu y Fábio Veras Soares (eds.), *Poverty in Focus (15): Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America*, Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Handa, S. et B. Davis (2006), "The Experience of Conditional Cash Transfers in Latin America and the Caribbean", *Development Policy Review*, 24 (5).
- Hanlon, J., A. Barrientos et D. Hulme (2010), *Just Give Money to the Poor*, Kumarian Press.
- Hoddinott, J. et L. Bassett (2009), "Conditional cash transfer programs and nutrition in Latin America : assesment of impacts and strategies for improvement" *Working Papers #09*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).Santiago du Chili,
- Hoddinott, J., E. Skoufias, et R. Washburn, (2000), The impact of Progresá on consumption: a final report, Washington, D.C., International Food Policy Research Institute (IFPRI), Food Consumption and Nutrition Division.
- Hoddinott, J. et D. Weismann, (2008), " The Impact of Conditional Cash Transfer Programs on Food Consumption in Honduras, Mexico, and Nicaragua", dans Adato y Hoddinott (Eds.) *Conditional Cash Transfers in Latin America: A Magic Bullet to Reduce Poverty*, Washington, D.C., International Food Policy Research Institute (IFPRI).

- Holmes, R., N. Jones, R. Vargas, et F. Veras (2010) Cash transfers and gendered risks and vulnerabilities: lessons from Latin America. Background Note, Overseas Development Institute [en ligne]: [www.odi.org.uk](http://www.odi.org.uk).
- Ibarrarán, P. et autres (Eds.) (2017), *Así funcionan las transferencias condicionadas. Buenas prácticas a 20 años de implementación*, Washington D.C., Banque interaméricaine de Développement (BID).
- Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas (IBASE) (2008), *Repercussões do programa Bolsa Família na segurança alimentar e nutricional das famílias beneficiadas*. Documento síntese, Rio de Janeiro.
- International Food Policy Research Institute (IFPRI) (2003), *Proyecto Praf-BID Fase II: Impacto Intermedio. Sexto Informe.*, Washington, D.C., IFPRI.
- Irrarázaval, I. (2004), *Sistemas únicos de información sobre beneficiarios en América Latina*, FOCUS Estudios y Consultorías.
- Keifman, S. et R. Maurizio (2012), *Changes in labour market conditions and policies. Their impact on wage inequality during the last decade*, Document de travail No. 2012/14, United Nations University World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER), Helsinki [en ligne] <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2012-014.pdf>.
- Largaespada, C. (2006), “Nicaragua: Red de Protección Social y Sistema de Atención a Crisis”, dans Ernesto Cohen y Rolando Franco (coords.), *Transferencias con Corresponsabilidades: Una Mirada Latinoamericana*, Ville de Mexico, SEDESOL/FLASCO.
- Larrañaga, O. et D. Contreras (2010), “Chile Solidario y el combate a la pobreza”, dans Larrañaga O. et Contreras D. (eds.), *Las nuevas políticas de protección social en Chile*, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- León, A. (2008), *Progresos en la reducción de la pobreza extrema en América Latina: Dimensiones y políticas para el análisis de la primera meta del Milenio*, LC/R.2147, Documentos de proyecto, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/ Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), Santiago du Chili.
- Levy, D. et J. Ohls (2007) “Evaluation of Jamaica’s PATH Program: Final Report.” Ref. No. 8966-090, Washington, D.C., Mathematica Policy Research, Inc.
- Levy, S. (2009), *Dos Retos de la Política Social en América Latina*, Séminaire international "Systèmes de protection sociale", Brasília, Brésil, 8 décembre 2009.
- \_\_\_\_\_ (2008), *Tendencia Mundial del Precio de los Alimentos: Impacto en América Central*, Banque interaméricaine de développement, mai 2008.
- Levy, Santiago et Evelyne Rodríguez (2005), *Sin herencia de pobreza. El programa Progresos-Oportunidades de México*, Washington D.C., Banque interaméricaine de développement (BID).
- Maldonado, C. et A. Palma (2011) “Origen y trayectoria de la Ley General de Desarrollo Social en México; la Reforma Previsional en Chile y el Nuevo Régimen de Asignaciones Familiares en Uruguay”. Rapport final, Division du développement social, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Maluccio, J. (2010), “The Impact of Conditional Cash Transfers on Consumption and Investment in Nicaragua,” *Journal of Development Studies*, vol. 46, N° 1.
- Maluccio, J., M. Adato, R. Flores, et T. Roopnarain (2005) *Nicaragua. Red de Protección Social - Mi Familia. Rompiendo el ciclo de la pobreza*, Washington D.C., International Food Policy Research Institute (IFPRI)
- Maluccio, J. et R. Flores (2005), *Impact Evaluation of a conditional cash transfer program. The Nicaraguan Red de Protección Social*, Research report 141, Washington, D.C., International Food Policy Research Institute (IFPRI) [en ligne] <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/48027>.
- Martínez, D. et autres (2017), *¿Cómo funciona el Bono de Desarrollo Humano? Mejores prácticas en la implementación de Programas de Transferencias Condicionadas en América Latina y el Caribe*, Note Technique No IDB-TN-1350, Washington D.C., Banque interaméricaine de développement (BID), [en ligne] <https://publications.iadb.org/handle/11319/8709>.
- Martínez Franzoni, J. et K. Voorend (2008) *Transferencias condicionadas e igualdad de género*, *Revista de Ciencias Sociales (Cr.)*, Vol. IV, No. 122: 115-131, Universidad de Costa Rica.
- Maurizio, R. et G. Vázquez (2014), *Argentina: efectos del programa Asignación Universal por Hijo en el comportamiento laboral de los adultos*, Dans *Revista CEPAL* 113, Août de 2014.
- Medellín, N. et autres (2015), *Hacia adelante: recertificación y estrategias de salida en los programas de transferencias monetarias condicionadas*, Banque interaméricaine de développement (BID).



- Mesquita, C.S. (2009), “Programa Bolsa Família”, presentado en Seminário Internacional Sistemas de Proteção Social: Desafios no Contexto Latinoamericano, Ministerio de Desenvolvimento Social, Brasília, 8 -11 décembre.
- Ministério da Saúde (2005), Avaliação do programa Bolsa Alimentação, Brasília.
- Ministère du développement social du Chili, (2017) “Guía de beneficios sociales”, Cartillas informativas del Ministerio de Desarrollo Social de Chile, Santiago du Chili.
- Ministère du développement social de l'Uruguay, (2015) “Análisis y perspectivas para los programas de transferencias : Asignaciones Familiares y Tarjeta Uruguay Social”, Document de la Direction nationale de l'évaluation et de la surveillance du Ministère du développement social de l'Uruguay, Montevideo.
- Ministère des Finances du Paraguay (2015) “Evaluación de diseño y gestión subprograma Tekopora” Presupuesto por resultados, Documento de Evaluación de Programas Públicos. Asunción, Paraguay.
- Ministère du Plan et de la Coopération (MIDEPLAN), Gouvernement du Chili (2011), Asignación Social
- \_\_\_\_\_ (2009), Trayectorias Familiares al Egreso del Programa Puente, Santiago, Secretaría Ejecutiva del Sistema Intersectorial de Protección Social.
- \_\_\_\_\_ (2006), “Necesidades y aspiraciones prioritarias de las familias que han finalizado la etapa de apoyo psicosocial del Sistema de Protección Social Chile Solidario” serie de Estudios del Sistema de Protección Social Chile Solidario, Cuadernillo No 3, Santiago du Chili.
- Ministère du développement social, gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago (2008), Experiences on inter-American cooperation in improved social protection strategies in the region. Trinidad and Tobago's experience –targeted conditional cash transfer programme (TCCTP)
- Mkandawire, T. (2005), “Targeting and Universalism in Poverty Reduction”, Social Policy and Development Programme Paper (23), Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), décembre.
- Molina-Millan, T. et autres (2016), Long-term impacts of conditional cash transfers in Latin America: review of the evidence, Washington D.C., Banque interaméricaine de développement (BID).
- Molyneux, M. (2009), “Conditional Cash Transfers: Pathways to women's Empowerment?”, Research Paper, IDS Series on Social Policy in Developing Countries.
- \_\_\_\_\_ (2007), “Two Cheers for Conditional Cash Transfers” *IDS Bulletin*, 38 (3): 69-75, mai.
- Moore, C. (2008), “Assessing Honduras' CCT programme PRAF, Programa de Asignación Familiar : Expected and unexpected realities”, Country Study (15), Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC)/Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), avril.
- \_\_\_\_\_ (2009a), “Nicaragua's Red de Protección Social : an exemplary but short-lived Conditional Cash Transfer Programme”, Country Study (17), Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC)/Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), janvier.
- \_\_\_\_\_ (2009b), “El Impacto no es suficiente: imagen y sostenibilidad de las TMC en Nicaragua” One Pager (79), Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC).
- Nations Unies (2009), “Promoción y protección de todos los derechos humanos, civiles, políticos, económicos, sociales y culturales, incluido el derecho al desarrollo. Informe de la experta independiente encargada de la cuestión de los derechos humanos y la extrema pobreza”, Magdalena Sepúlveda Carmona (A/HRC/11/9), 27 Mars.
- Nun, Eleonora et Daniela Trucco (2008), “Informe de sistematización de evaluaciones cualitativas del Programa Puente y Sistema de Protección Chile Solidario”, Revista Latinoamericana de Desarrollo Humano.
- Núñez, J. (Coord.) (2011), Evaluación del Programa Familias en Acción en grandes centros urbanos. Informe Final, Bogota, Centro Nacional de Consultoría,
- Ospina, M. (2010), " The Indirect Effects of Conditional Cash Transfer Programs: An Empirical Analysis of Familias En Accion." Dissertation, Georgia State University, Georgia. [en ligne] [http://scholarworks.gsu.edu/econ\\_diss/67/](http://scholarworks.gsu.edu/econ_diss/67/).
- Orozco, M. et C. Hubert (2005), “La focalización en el Programa de Desarrollo Humano Oportunidades de México” *Serie de Documentos de Discusión sobre la Protección Social* no. 0531, Washington D.C., Banque mondiale, Juin.
- Organisation Internationale du Travail (OIT) (2009), Bolsa Familia en Brasil: Contexto, Concepto e Impacto, Departamento de Seguridad Social, Genève, Mars 2009.
- Organisation des États américains - Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes - Organisation internationale du travail (OEA-CEPALC-OIT) (2010), Protección social y generación de empleo: análisis de experiencias derivadas de programas con transferencias con corresponsabilidad, Document interinstitutionnel, novembre 2010.

- Paes-Sousa R. et L.M. Pacheco Santos (2008), Measuring the impact of Bolsa Familia Program based on data from Health and Nutrition Days (Brazil), III Séminaire international: Transferts conditionnels, éradication de la faim et malnutrition en période de crise, FAO, Santiago de Chile, 1-2 décembre.
- Paiúca, J. et autres (non daté), Programa de Atenção Integral a Família (PAIF): reflexões sobre a prática interdisciplinar, UNESP, Campus de Franca, Faculdade de História, Direito e Serviço Social, Serviço Social
- Parker, S. (2004) “Evaluación del impacto de Oportunidades sobre la inscripción, reprobación y abandono escolar”, dans OPORTUNIDADES/INSP/CIESAS, *Resultados de la evaluación externa del Programa de Desarrollo Humano Oportunidades 2003*, documentos finales, Ville de Mexico, SEDESOL.
- \_\_\_\_\_ (2003) “Evaluación del impacto de Oportunidades sobre la inscripción escolar: primaria, secundaria y media superior” dans SEDESOL/CIESAS/INSP, *Resultados de la evaluación externa del Programa de Desarrollo Humano Oportunidades 2002*, Ville de Mexico, SEDESOL.
- Parra Côrrea, K. et R. Perez Ribas (2008), “Needs Assessments: Why They Are Important For CCT Programmes” dans D. Hailu y F. Veras Soares (eds.), *Poverty in Focus (15): Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America*, Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Pautassi, L. et C. Zibecchi (2010), “La provisión de cuidado y la superación de la pobreza infantil. Programas de transferencias condicionadas en Argentina y el papel de las organizaciones sociales y comunitarias”, *Serie políticas sociales* (159) Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Publication des Nations Unies.
- Peyre Dutrey, A. (2007), “Successful Targeting? Reporting Efficiency and Costs in Targeted Poverty Alleviation Programmes” *Social Policy and Development Programme Paper* (37), Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), novembre.
- Programa de Desarrollo Humano Oportunidades (2009a). Lineamientos del Modelo Alternativo de Gestión y Atención del Programa Oportunidades en Zonas Urbanas, Documento aprobado en la 50° Sesión Ordinaria del Comité Técnico de la Coordinación Nacional del Programa de Desarrollo Humano Oportunidades, 13 août
- \_\_\_\_\_ (2009b). Evaluación social y Plan de acción para la definición del modelo alternativo de la operación y gestión del Programa Oportunidades para población indígena, Proyecto de Apoyo para el Programa de Desarrollo Humano Oportunidades, Février.
- Programa Solidaridad (2008) “Impacto del programa Solidaridad en asistencia escolar y niveles nutricionales : un enfoque empírico”, Gouvernement de la République dominicaine.
- PROSPERA Programa de Inclusión Social (2017) “Manual para el suministro y control del suplemento alimenticio 2017”, Document d’instruction.
- Rangel, M. (2005), “Género y Trabajo en el Sistema de Protección Chile Solidario: la Experiencia Local en dos comunas de la Región Metropolitana”, dans Riquelme y Valenzuela (eds), *Chile Solidario y Los Desafíos de la Igualdad*, Santiago du Chili, Organisation internationale du travail (OIT)/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- Rasella, D., R. Aquino, C.A. Santos, R. Paes-Sousa, et M.L. Barret, Effect of a conditional cash transfer programme on childhood mortality: a nationwide analysis of Brazilian municipalities [en ligne] <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/23683599>.
- Ravallion, M. (2007), How Relevant is Targeting to the Success of an Antipoverty Program? Policy Research Working Paper 4385, Banque mondiale.
- Rawlings, L.B. et Rubio G.M. (2005), Evaluating the Impact of Conditional Cash Transfer Programs, The World Bank Research Observer, vol. 20, no. 1 (Spring 2005).
- Reimers, F., C. DeShano da Silva et E. Trevino (2006), Where is the “Education” in Conditional Cash Transfers in Education?, Montreal, UNESCO Institute for Statistics.
- Repetto, F. (2008) “Coordinación de políticas sociales: abordaje conceptual y revisión de experiencias latinoamericanas”. Documento final, préstamo BIRF 7449-AR-II Proyecto de Modernización del Estado, Buenos Aires, Argentine.
- Repetto, F. et G. Díaz Langou (2010) Desafíos y enseñanzas de la Asignación Universal por Hijo para Protección Social a un año de su creación, Documento de Políticas Públicas / Recomendación N°88, CIPPEC, Buenos Aires, décembre 2010.
- República de Honduras (2016) “Acuerdo Ministerial Número 072-SEDIS-2015”, La Gaceta No. 34,037, Tegucigalpa.
- Ribas, R. (2014), Liquidity constraints, informal financing and entrepreneurship: direct and indirect effects of a cash transfer programme, Working Paper No. 131. IPC-PNUD, Brasília.

- Ribas, R. y F.V. Soares (2011), Is the effect of conditional transfers on labor supply negligible everywhere? [en ligne] [http://www.iza.org/conference\\_files/worldb2011/ribas\\_r6802.pdf](http://www.iza.org/conference_files/worldb2011/ribas_r6802.pdf).
- Ribas, R., F. Veras Soares et G. Issamu Hirata (2008), "The Impact of CCTs. What We Know and What We Are not Sure About" dans D. Hailu et F. Veras Soares (eds.), *Poverty in Focus (15): Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America*, Brasilia, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Robles, C. (2010), Pueblos indígenas y programas de transferencias con corresponsabilidad. Avances y desafíos desde un enfoque étnico, *Série de Politique sociale* 156, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Robles, M. (2009), Focalización de la Red de Oportunidades, retos y posibilidades, Foro Internacional Sistema de Protección Social: avances y perspectivas, Panamá, 4 Juin.
- Robles, M., M. Rubio, et M. Stampini (2015), "¿Las transferencias monetarias han sido capaces de llegar a los pobres en América Latina y el Caribe ?" Policy Review no. 246), Washington D.C., Banque interaméricaine de développement (BID).
- Rodríguez, A. et H. Alvarado (2008), Claves de la innovación social en América Latina y el Caribe, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Rodríguez Mojica, A. (2010), Programas de transferencias condicionadas, políticas sociales y combate a la pobreza en Panamá, *Série de Politique sociale* 162, (LC/L.3222-P/E), CEPALC, Santiago du Chili.
- Román, I. (2010), "Sustentabilidad de los programas de transferencias condicionadas: la experiencia del Instituto Mixto de Ayuda Social y 'Avancemos' en Costa Rica", *Série de Politique sociale* 160, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Rubalcava, L.; Teruel, G et. D. Thomas (2008) "Investments, time preferences and public transfers paid to women", Population of Association of America, 2008 Annual Meeting Program.
- Rubio-Codina, M. (2009), Intrahousehold Time Allocation in Rural Mexico : Evidence from a Randomized Experiment. [en ligne] [http://www.ifs.org.uk/edepo/rubio\\_intrahousehold.pdf](http://www.ifs.org.uk/edepo/rubio_intrahousehold.pdf).
- Rubio, G. et Garfias, F. (2010) "Análisis comparativo sobre los programas para adultos mayores en México", Serie políticas sociales 161, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Samson, M. (2009), "Social cash transfers and employment. A note on empirical linkages in developing countries", Promoting Pro-Poor-Growth: Employment, OECD.
- \_\_\_\_\_ (2006), El caso de las transferencias sociales no condicionadas, document présenté à la Troisième conférence internationale sur les transferts monétaires conditionnels, Istanbul, Turquie, 26 - 30 juin.
- Schady, N. et M.C. Araujo (2006), Cash transfers, conditions, school enrollment, and child work: Evidence from a randomized experiment in Ecuador, World Bank Policy Research Working Paper 3930, Washington D.C., Banque mondiale.
- Secretaría de Acción Social (SAS)/ Organisation international du travail (OIT) (2007), Impacto de los programas TEC en el trabajo infantil, Paraguay, noviembre.
- Secretaría de Desarrollo Social (SEDESOL) (2015) "3er informe de labores 2014-2015". Document d'information du Secrétariat du développement social du Mexique., Ville de Mexique [en ligne] [https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/102833/3ER\\_INFORME\\_SEDESOL\\_web\\_1\\_.pdf](https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/102833/3ER_INFORME_SEDESOL_web_1_.pdf)
- \_\_\_\_\_ (2008), Oportunidades, un programa de resultados, Ville de Mexico, septembre.
- Ministère des finances du Honduras (Secretaría de Finanzas), Gobierno de Honduras (2007), Programa de Asignación Familiar, Informe de Seguimiento y Ejecución de la Gestión Presupuestaria, IV trimestre.
- Secrétariat national pour les enfants et les adolescents (2016) "Manual Operativo del programa Abrazo", Manuel Opérationnel, Paraguay [en ligne] <http://www.snaa.gov.py/pagina/65-manual-operativo.html>.
- Secretaría Técnica de la Presidencia, Gouvernement d'El Salvador (2009), Sistema de protección social universal, Comunidad de Aprendizaje, San Salvador, 14 décembre 2009.
- Sepúlveda, M. (2009), The urgent need to strengthen social protection systems, submission of the Independent Expert on the question of human Rights and extreme poverty, UN Conference on the World Financial and Economic Crisis and its impact on development, Assemblée générale des Nations Unies, New York, 24-26 de juin.
- Serafini, V. et M. Rossi, (2016) "Evaluación de impacto del Programa Tekoporã". Consultoría del Ministerio de Hacienda/Cooperación técnica BID "Programa de apoyo a la gestión del Ministerio de Hacienda en materia de política social y de empleo" [en ligne] [http://www.economia.gov.py/application/files/9514/7939/4429/Evaluacion\\_de\\_Impacto\\_del\\_Programa\\_Tekoporã\\_07062016.pdf](http://www.economia.gov.py/application/files/9514/7939/4429/Evaluacion_de_Impacto_del_Programa_Tekoporã_07062016.pdf).

- Serrano C. (2005), Familia como unidad de intervención de políticas sociales. Notas sobre el Programa Puente – Chile solidario, Reunión de expertos “Políticas hacia las familias, protección e inclusión sociales”, CEPALC, 28 - 29 Juin 2005.
- Simões, A. (2006), “Los programas de transferencia: una complementariedad posible y deseable” dans Carlos Gerardo Molina (ed.), *Universalismo básico. Una nueva política social para América Latina*, Washington, D.C., Banque interaméricaine de développement (BID)/Editorial Planeta.
- Skoufias, E. et B. McClafferty (2001), “Is Progresá working? Summary of the results of an evaluation by IFPRI”, FCND Discussion Paper, N° 118, Washington, D.C., International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- Skoufias, E. et S.W. Parker (2001), Conditional Cash Transfers and their Impact on Child Work and Schooling: Evidence from the PROGRESA Program in Mexico, Discussion Paper, No. 123, Washington D.C, International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- Soares, S. et A. Leichsenring, (2010), Precariedad laboral, volatilidad de ingresos y cobertura del programa Bolsa Familia. Working Papers, No 12, Santiago du Chili, Organisation des Nations Unies pour l’agriculture et l’alimentation (FAO), Initiative pour l’Amérique latine et les Caraïbes sans faim.
- Soares, S. et autres (2007), “Conditional cash transfers in Brazil, Chile and Mexico: impacts upon inequality”, Working Paper, N° 35, Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Staab, S. et R. Gerhard, (2009), Childcare Service Expansion in Chile and Mexico. For Women or Children or Both?, Gender and Development Programme Paper N° 10, Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement Social (UNRISD).
- Stampini, M. et autres (2016), Do conditional cash transfers lead to better secondary schools?: evidence from Jamaica’s PATH, Note technique No IDB-TN-1125, Washington D.C., Banque interaméricaine de développement (BID).
- Standing, G. (2007a), “Conditional cash transfers: why targeting and conditionalities could fail” One Pager (47), Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC), décembre.
- \_\_\_\_\_ (2007b), “How Cash Transfers Boost Work and Economic Security” *DESA Working Paper* No. 58, octobre.
- Suárez, M. et M. Libardoni (2008) “The impact of the Bolsa Familia Program: changes and continuities in the social status of women”, dans Vaitsman y Paes-Sousa (Eds), *Evaluation of MDS policies and programs – Results. Vol.2*, Ministerio do Desenvolvimento Social e Combate a Fome. Brasília – DF.
- Székely, M. (2010) “Midiendo el nivel de institucionalidad de la política social en América Latina”, dans Franco et Székely (Coords) *Institucionalidad en América Latina*. Santiago du Chili, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Tabbush, C. (2009), Gender, citizenship and new approaches to poverty relief: Conditional cash transfer programmes in Argentina in Shahra Razavi (ed.), *The Gendered Impact of Liberalization: Towards ‘Embedded Liberalism’?*, New York et Abingdon, Routledge/UNRISD.
- Tavares, P. (2010), Efeito do Programa Bolsa Família sobre a oferta de trabalho das mães.
- Tesluic, Co. (2006), Control del cumplimiento de condicionalidades, Troisième conférence internationale sur les transferts monétaires conditionnels, Istanbul, Turquie, 26 - 30 juin.
- Veras Soares, F. (2009a), “El impacto de los PTC y sus desafíos frente la crisis”, documento presentado en el seminario Repensar lo social en tiempos de crisis, La Antigua, Guatemala, Commission économique pour l’Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/Instituto Centroamericano de Estudios Fiscales (ICEFI)/ Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI)/ Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), 28 et 29 mai.
- \_\_\_\_\_ (2009b), “Do CCT Lessen the Impact of the Current Economic Crisis? Yes, but...” One Pager (96), Brasília, International Policy Centre for Inclusive Growth (IPC-IG), septembre.
- Veras Soares, F. et E. Silva (2010a), “Empowering or Reinforcing Traditional Roles: Can CCTs Address Gender Vulnerabilities?,” One Pager, vol. 115, International Policy Centre for Inclusive Growth.
- \_\_\_\_\_ (2010b), Conditional cash transfer programmes and gender vulnerabilities: case studies of Brazil, Chile and Colombia. Working Paper No. 69, Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC).
- Veras Soares, Fabio, R. Perez Ribas et G. Issamu Hirata (2008), “Achievements and Shortfalls of Conditional Cash Transfers : Impact Evaluation of Paraguay’s Tekoporá Programme” IPC evaluation note (3), Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC), mars.
- Veras Soares, Fabio et Tatiana Britto (2008), “Encarando las limitaciones en la capacidad para transferencias monetarias condicionadas en Latinoamérica : los casos de El Salvador y Paraguay”, Documento de Trabajo (38), Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC)/ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), janvier .

- Veras Soares, F., R. Perez Ribas et R. Guerreiro Osorio (2007), "Evaluating the Impact of Brazil's Bolsa Família : Cash Transfer Programmes in Comparative Perspective" IPC evaluation note (1), Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC), décembre.
- Vergara, P. (1990), Políticas hacia la extrema pobreza en Chile. 1973/1988, Santiago du Chili, FLACSO.
- Villatoro, P. (2007), Las transferencias condicionadas en América Latina : luces y sombras, documento de la CEPAL para el seminario internacional Evolución y Desafíos de los Programas de Transferencias Condicionadas document de la CEPALC pour le séminaire international Evolution et défis des programmes de transfert conditionnels, Brasília, 20-21 novembre.
- \_\_\_\_\_ (2008), "CCTs in Latin America : Human Capital Accumulation and Poverty Reduction" en Poverty in Focus (15): "Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America", D. Hailu et F. Veras Soares (eds.), Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Weller, J. (2009), "El fomento de la inserción laboral de grupos vulnerables. Consideraciones a partir de cinco estudios de casos nacionales", Documento de proyecto, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/ Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI).
- World Without Poverty (WWP), (2017) "Service de protection et accueil intégral à la famille (PAIF)", Fiche d'information. [en ligne] <http://wwp.org.br/en/publication/fact-sheet-on-the-service-of-protection-and-integral-support-to-the-family-paif/>.
- \_\_\_\_\_ (2017b) "Coordination interfédérale du programme Bolsa Família : Chronologie et présentation rapide de l'IGD", Fiche d'information [en ligne] <http://wwp.org.br/fr/publication/chronologie-et-presentation-rapide-de-ligd/>.
- \_\_\_\_\_ (2015) "Programme d'élimination du travail des enfants (PETI)", Fiche d'information. [en ligne] <http://wwp.org.br/en/publication/child-labor-eradication-program-fact-sheet/>.
- Yaschine, I. et Dávila. L. (2008), "Why, When and How Should Beneficiaries Leave a CCT Programme" dans Hailu et Veras Soares (eds.), *Poverty in Focus (15): Cash transfers. Lessons from Africa and Latin America*, Brasília, Centre International de la Pauvreté (IPC), août.
- Younger, S., Ponce, J. et Hidalgo, D. (2009) El impacto de programas de transferencias a las madres de familia en la seguridad alimentaria de los niños : un análisis comparado entre México y Ecuador. III Séminaire international : Transferts conditionnels, éradication de la faim et malnutrition en période de crise, FAO, Santiago de Chile, 1-2 décembre.



## **Annexes**

**Tableau A.1**  
**Amérique Latine (16 pays) : Données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population extrêmement pauvre**  
**par rapport à la ligne d'extrême pauvreté, zones urbaines, alentours de 2014**

Pays	Année	Ligne d'extrême pauvreté (en dollars mensuels par personne)	Population (en milliers de personnes)	Population sous la ligne d'extrême pauvreté (en pourcentages)	Population sous la ligne d'extrême pauvreté (en milliers de personnes)	Écart d'extrême pauvreté (en pourcentages)	Distance moyenne à la ligne d'extrême pauvreté	Déficit mensuel moyen des ressources de la population extrêmement pauvre (en dollars)	Déficit annuel global des ressources de la population extrêmement pauvre (en millions de dollars)
		(a)	(b)	(c)	(d)=(b)*(c)	(e)	(f)=(e)/(c)	(g)=(f)*(a)	(h)=(g)*(d)*12
Argentine	2012	49,9	38.817,0	1,7	659,9	1,0	0,6	29,4	232.622,4
Bolivia (État Plurinational de)	2013	57,4	7 098,5	7,4	525,3	2,4	0,3	18,6	117.284,9
Brésil	2014	62,1	175.893,0	3,4	5.980,4	1,7	0,5	31,0	2.226.847,1
Chili	2013	76,5	15.593,1	2,5	389,8	1,0	0,4	30,6	143.144,8
Colombie	2014	49,2	37.767,8	5,1	1.926,2	1,9	0,4	18,3	423.319,8
Costa Rica	2014	79,8	3.607,0	6,0	216,4	2,2	0,4	29,3	75.998,7
Équateur	2014	64,8	10.188,9	9,9	1.008,7	2,9	0,3	19,0	229.764,3
El Salvador	2014	54,3	4.281,9	9,5	406,8	2,5	0,3	14,3	69.778,6
Guatemala	2014	107,5	8.617,4	33,7	2.904,1	11,9	0,4	38,0	1.322.859,5
Honduras	2013	64,0	4.478,7	35,1	1.572,0	15,0	0,4	27,4	515.950,3
Mexique	2014	111,9	94.898,3	12,2	11.577,6	2,9	0,2	26,6	3.694.132,2
Panama	2014	73,0	2.564,5	3,3	84,6	1,2	0,4	26,6	26.972,3
Paraguay	2014	88,9	4.311,3	13,3	573,4	4,4	0,3	29,4	202.301,3
Pérou	2014	38,5	24.276,4	1,0	242,8	0,3	0,3	11,6	33.673,3
République Dominicaine	2014	63,3	8.096,1	15,5	1.254,9	5,9	0,4	24,1	362.836,7
Uruguay	2014	108,5	3.250,6	0,7	22,8	0,2	0,3	31,0	8.464,6

Source: Préparé par les auteurs, sur la base de CEPALSTAT.



**Tableau A.2**  
**Amérique Latine (16 pays) : données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population extrêmement pauvre par rapport à la ligne d'extrême pauvreté, zones rurales, alentours de 2014**

Pays	Année	Ligne d'extrême pauvreté (en dollars mensuels par personne)	Population (en milliers de personnes)	Population sous la ligne d'extrême pauvreté (en pourcentages)	Population sous la ligne d'extrême pauvreté (en milliers de personnes)	Écart d'extrême pauvreté (en pourcentages)	Distance moyenne à la ligne d'extrême pauvreté	Déficit mensuel moyen des ressources de la population extrêmement pauvre (en dollars)	Déficit annuel global des ressources de la population extrêmement pauvre (en millions de dollars)
		(a)	(b)	(c)	(d)=(b)*(c)	(e)	(f)=(e)/(c)	(g)=(f)*(a)	(h)=(g)*(d)*12
Argentine	2012	...	...	...	...	...	...	...	...
Bolivia (État Plurinational de)	2013	42,3	3.307,3	36,3	1.200,6	18,6	0,5	21,7	312.034,7
Bésil	2014	54,4	29.953,9	11,3	3.384,8	4,5	0,4	21,7	880.086,7
Chili	2013	59,0	2.003,3	2,8	56,1	1,1	0,4	23,2	15.588,4
Colombie	2014	39,9	9.998,7	18,1	1.809,8	6,6	0,4	14,5	315.808,6
Costa Rica	2014	62,4	1.160,7	11,2	130,0	4,9	0,4	27,3	42.573,6
Équateur	2014	45,7	5.713,5	11,3	645,6	3,6	0,3	14,6	112.798,0
El Salvador	2014	35,1	1.991,3	17,4	346,5	5,1	0,3	10,3	42.764,2
Guatemala	2014	84,1	6.985,2	58,2	4.065,4	26,0	0,4	37,6	1.832.416,4
Honduras	2013	45,1	4.051,7	63,9	2.589,0	34,7	0,5	24,5	760.214,2
Mexique	2014	79,9	28.057,4	23,0	6.453,2	7,3	0,3	25,4	1.964.297,5
Panama	2014	56,5	1.302,9	28,3	368,7	13,6	0,5	27,2	120.225,3
Paraguay	2014	68,0	2.242,0	31,3	701,7	13,4	0,4	29,1	245.111,2
Pérou	2014	39,2	6.706,2	14,6	979,1	3,8	0,3	10,2	119.844,2
République Dominicaine	2014	59,2	2.308,6	23,0	531,0	9,2	0,4	23,7	150.934,8
Uruguay	2014	85,8	168,3	1,0	1,7	0,2	0,2	17,2	346,4

Source: Préparé par les auteurs, sur la base de CEPALSTAT.

**Tableau A.3**  
**Amérique Latine (16 pays) : Données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population pauvre par rapport à la ligne de pauvreté, zones urbaines, alentours de 2014**



Pays	Année	Ligne de pauvreté (en dollars mensuels par personne)	Population (en milliers de personnes)	Population sous la ligne de pauvreté (en pourcentages)	Population sous la ligne de pauvreté (en milliers de personnes)	Écart de pauvreté (en pourcentages)	Distance moyenne à la ligne de pauvreté	Déficit mensuel moyen des ressources de la population pauvre (en dollars)	Déficit annuel global des ressources de la population pauvre (en millions de dollars)
	(a)	(b)	(c)	(d)=(b)*(c)	(e)	(f)=(e)/(c)	(g)=(f)*(a)	(h)=(g)*(d)*12	
Argentine	2012	100,9	38.817,0	4,3	1.669,1	1,9	0,4	44,6	892.727,0
Bolivia (État Plurinational de)	2013	97,4	7.098,5	22,3	1.583,0	7,4	0,3	32,3	613.955,3
Brésil	2014	135,5	175.893,0	14,3	25.152,7	5,3	0,4	50,2	15.154.747,8
Chili	2013	127,3	15.593,1	8,0	1.247,4	2,5	0,3	39,8	595.360,8
Colombie	2014	116,7	37.767,8	24,7	9.328,7	9,1	0,4	43,0	4.811.344,8
Costa Rica	2014	146,1	3.607,0	17,4	627,6	6,3	0,4	52,9	398.506,6
Équateur	2014	115,6	10.188,9	31,0	3.158,6	10,5	0,3	39,2	1.484.078,0
El Salvador	2014	104,5	4.281,9	36,9	1.580,0	12,1	0,3	34,3	649.468,2
Guatemala	2014	179,2	8.617,4	58,1	5.006,7	25,8	0,4	79,6	4.782.037,2
Honduras	2013	128,8	4.478,7	65,8	2.947,0	33,6	0,5	65,8	2.326.265,1
Mexique	2014	194,9	94.898,3	39,1	37.105,2	12,8	0,3	63,8	28.410.816,2
Panama	2014	131,3	2.564,5	11,9	305,2	3,8	0,3	41,9	153.505,9
Paraguay	2014	160,7	4.311,3	36,5	1.573,6	13,4	0,4	59,0	1.114.067,7
Pérou	2014	110,9	24.276,4	15,3	3.714,3	4,5	0,3	32,6	1.454.341,3
République Dominicaine	2014	113,9	8.096,1	34,1	2.760,8	14,4	0,4	48,1	1.592.902,2
Uruguay	2014	197,2	3.250,6	4,5	146,3	1,1	0,2	48,2	84.597,2

Source: Préparé par les auteurs, sur la base de CEPALSTAT.

**Tableau A.4**  
**Amérique Latine (16 pays) : Données pour le calcul du déficit annuel global des ressources de la population pauvre par rapport à la ligne de pauvreté, zones rurales, alentours de 2014**

Pays	Année	Ligne de pauvreté (en dollars mensuels par personne)	Population (en milliers de personnes)	Population sous la ligne de pauvreté (en pourcentages)	Population sous la ligne de pauvreté (en milliers de personnes)	Écart de pauvreté (en pourcentages)	Distance moyenne à la ligne de pauvreté	Déficit mensuel moyen des ressources de la population pauvre (en dollars)	Déficit annuel global des ressources de la population pauvre (en millions de dollars)
	(a)	(b)	(c)	(d)=(b)*(c)	(e)	(f)=(e)/(c)	(g)=(f)*(a)	(h)=(g)*(d)*12	
Argentine	2012	...	...	...	...	...	...	...	
Bolivia (État Plurinational de)	2013	65,9	3307,3	54,1	1.789,3	28,5	34,7	745.171,3	
Bésil	2014	105,7	29.953,9	28,7	8.596,8	12,0	44,2	4.557.493,8	
Chili	2013	88,3	2.003,3	6,7	134,2	2,2	29,0	46.693,9	
Colombie	2014	69,8	9.998,7	41,5	4.149,5	16,7	28,1	1.399.211,4	
Costa Rica	2014	101,3	1.160,7	22,0	255,4	9,3	42,8	131.178,6	
Équateur	2014	72,5	5.713,5	27,3	1.559,8	9,3	24,7	462.278,6	
El Salvador	2014	67,5	1.991,3	49,3	981,7	18,8	25,7	303.151,6	
Guatemala	2014	126,2	6.985,2	77,2	5.392,6	40,3	65,9	4.261.381,6	
Honduras	2013	79,3	4.051,7	81,8	3.314,3	51,7	50,1	1.992.826,6	
Mexique	2014	123,5	28.057,4	44,7	12.541,7	16,6	45,8	6.899.666,8	
Panama	2014	90,4	1.302,9	40,9	532,9	21,6	47,7	305.162,5	
Paraguay	2014	109,2	2.242,0	50,9	1.141,2	24,1	51,7	708.096,9	
Pérou	2014	76,1	6.706,2	46,0	3.084,9	16,9	28,0	1.034.838,1	
République Dominicain	2014	95,6	2.308,6	43,6	1.006,6	18,5	40,6	490.064,9	
Uruguay	2014	138,4	168,3	2,3	3,9	0,7	42,1	1.955,7	

Source: Préparé par les auteurs, sur la base de CEPALST



Dans l'Amérique latine et dans les Caraïbes un grand nombre de programmes sociaux ont été mis en œuvre afin de réduire la pauvreté et combler les écarts tout au long du cycle de vie, y compris les programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC). L'une des principales contributions des TMC a été de réorienter la protection sociale vers les enfants et leur développement. En outre, ils ont permis l'intégration de groupes de la société qui étaient traditionnellement exclus de la protection sociale, tels que les populations rurales ou les peuples autochtones.

Ce document résume l'expérience des TMC dans la région et fournit des informations détaillées sur leurs différents aspects. Il vise à servir de base de travail, de discussion et de progrès en direction vers des systèmes de protection sociale inclusifs.